



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES

*Mémoire en vu de l'obtention du Diplôme de
Master en Sciences Commerciales*

Option : Commerce et finance International.

THEME :

**Analyse de l'évolution de la structure du commerce
extérieur de l'Algérie 1990-2016.**

Réalisé par :

M^{elle} HADDADOU Zina

M^{me} DEHLOUM Sarah

Dirigé par :

M^r HAMITI Hamid

Devant le jury composé de:

M^r. Moussaoui Abed El Hakim, Maitre assistant A, président.

Mr. Aniche Arezki, Maitre assistant A, Examineur.

Mr. HAMITI HAMID, Maitre assistant A, Rapporteur.

Date de soutenance: 17/07/2018.



Remerciements

Nous remercions d'abord le bon Dieu de nous avoir donné le courage et la patience pour bien mener ce travail.

Ce memoire qui est entre vos mains est le fruit d'un travail qui n'aurait pu voir le jour sans l'aide précieuse et le concours de plusieurs personnes qu'on tient à remercier.

Nos vifs remerciements vont à notre promoteur M^r HAMITI hamid.

Nous tenons à remercier aussi tout nos enseignants de l'université MOULOUD MAMMERI particulièrement les enseignants de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion pour leur aide et leurs précieux conseils durant les cinq années d'études.

Nous tenons, également, à remercier toutes celles et tous ceux qui, de près et de loin, ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

ZINA & SARAH



DEDICACES

Je dédie ce travail :

Je remercerait d'abord le bon Dieu de m' avoir donné le courage et la patience pour bien mener ce travail .

-A Ma très chère mère « YEMNA » que j'aime énormément pour votre présence en toute circonstance et votre sacrifice, je vous offre toute mes réussites.

-A la mémoire de mon cher père « MOHAND AMOUKKRANE » et de mes très chers cousins « KHELLEF AMAR et DJENNAD MOH-OUHAND » que dieu puissant l'accueillir dans son vaste paradis.

-A ma très chère sœur OUERDIA à qui je souhaite tous le bonheur et la réussite.

-A mes chers frères MOURAD et MOHAND je vous souhaite beaucoup de réussite et bonheur dans votre vie.

-A mes très chères copines LYDIA et RACHIDA avec lesquelles j'ai passé des très belles années et des moments inoubliable, je vous souhaite beaucoup de bonheur et réussites.

- A ma tante : DJEDJIGA.

- A ma Grande mère CHABHA, mes tantes et mes oncles.

-A mes cousins : NASSIM, AGHILAS.

- A ma chère cousine : KAHINA.

-A Ma binôme SARAH et sa famille.

-Tous ceux qui m'ont soutenu, aider et cru en moi.

ZINA



DEDICACES

Je dédie ce travail :

Nous remercions d'abord le bon Dieu de nous avoir donné le courage et la patience pour bien mener ce travail.

-A Mes chers parents NADIA et BOUALEM pour tous les efforts qu'ils ont consentis pour moi, pour leurs soutiens, leurs patiences, leurs aides inestimables, qu'ils voient en ce modeste travail la réalisation de leurs vœux,

-A ma très chère et adorable sœur KAMI qui ma vraiment aidé à réaliser ce Mémoire.

-A mon chers frère WALID, et mes beaux frères FARID, MAHMOUD, MOUSTAPHA, KARIM.

- A mon Mari BOUDJEMA et à Mon fils AMAZIGH et a toute sa famille.

- A Mes beaux parents MOUHAND et FATHMA;

-A ma binôme ZINA et sa famille.

-A tous mes amis(es) : LYDIA.

-et tous ceux que j'ai connus durant mon cursus.

-A tous ceux qui ; de loin ou de près, ont contribué à la réalisation de ce travail.

SARAH

Sommaire :

Introduction générale.....	9
Introduction	12
Chapitre I : Évolution de la structure du commerce international	
Section 01 : Évolution du commerce International	13
Section 2 : les Évolutions structurelles du commerce mondial.....	24
Conclusion.....	45
Chapitre II : Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.	
Introduction.....	47
Section 01 : Le commerce intra régional	48
Section 02 : Le commerce inter régional.....	61
Conclusion.....	72
Chapitre III: Évolution de la structure du commerce extérieur de l'Algérie.	
Introduction.....	74
Section 1 : Evolution historique du commerce extérieur de l'Algérie.....	75
Section02 : la structure des échanges extérieurs de l'Algérie.....	96
Conclusion.....	110
Chapitre VI : Etude de l'Evolution de la structure du commerce Extérieur Algérien entre 2013 et 2016	
Introduction.....	112
Section 01: la douane algérienne.....	114
Section 02 : Evolution et la structure de commerce extérieur de l'Algérie.....	122
Conclusion.....	131
Conclusion générale.....	133

Introduction Générale

Le commerce international est une réalité très ancienne, mais il a connu une évolution remarquable au moment de la révolution industrielle et à partir du XIXe siècle. Ceci en raison du développement des moyens de transport et de communication qui ont permis au commerce international de connaître une ascension irréversible. En d'autres termes le commerce extérieur est né du besoin ressenti par la population, avec le développement du mode de vie, de faire des échanges au-delà des frontières géographiques, linguistiques, raciales, ou religieuses, en raison de la diversité dans la répartition des richesses.

Aujourd'hui à l'heure de l'internationalisation de l'économie ; ce que l'on appelle « la mondialisation » qu'on peut donc définir comme l'émergence d'un vaste marché mondiale des biens, des services, des capitaux et de la force de travail qui s'affranchissant de plus en plus des frontières douanières et politiques des États, et accentuant les interdépendances entre les pays. Le point d'arrivée, est aujourd'hui, ce qui est communément appelé « L'économie monde » qui est renforcée par l'interconnexion des économies régionales.

L'évolution du commerce mondial de marchandises a vécu son plus fort recul depuis le deuxième choc pétrolier du début des années 1980. Dans le premier semestre de 2002, le volume a repris progressivement, mais le contexte reste celui d'une croissance mondiale hésitante. Si la valeur des importations de l'Union européenne et des États-Unis a diminué de 6 % par rapport à la même période en 2001, au Japon et en Amérique latine sa diminution a dépassé 10 %. Inversement, en Chine et en Russie les importations ont augmenté respectivement de 10 % et 7 %. Grâce à un incrément de la demande, surtout en Amérique du Nord, en 2002 le volume du commerce mondial de marchandises devrait croître de 1 % par rapport à l'année précédente. La croissance de la valeur des exportations sera légèrement supérieure suite à une appréciation générale du dollar prévue au cours de l'année.

L'Algérie, pays mono-exportateur d'hydrocarbures (98% des exportations en moyenne), est dans une situation où sa structure mais aussi la santé de son économie sont tributaire du prix mondial du pétrole, en d'autres termes, toute la sphère de l'économie algérienne est soumise à l'aléa des marchés pétroliers et gaziers.

Pour l'Algérie, l'enjeu est en effet de réduire la forte dépendance de son économie à l'égard d'une seule famille de produit (pétrole, gaz et divers) non renouvelable, et dans la fixation des prix qui lui échappe, et surtout de réussir au plus vite la diversification et ces exportations.

Introduction Générale

Ces dernières années, la promotion des exportations hors hydrocarbures est devenue réellement l'objectif d'une stratégie nationale élaborée et déclarée solennellement. Dans ce sillage, l'Etat apporte désormais tout son soutien aux activités d'exportation hors hydrocarbures, ceci afin de renforcer ce secteur.

Pour ces raisons, des instruments de promotion des exportations ont été rapidement mis en place dans le but d'encourager ces opérations commerciales avec les partenaires étrangers.

A cet effet, nous allons essayer à travers notre thème de chercher des réponses à la question suivante :

- ❖ Quel est la structure du commerce extérieur algérien et qu'elle est la part des produits algériens dans le volume des produits échangés?

Pour apporter des éléments de réponses à cette question, nous avons adopté une méthodologie analytico-déductive qui repose sur une approche d'analyse de données rassemblées autour de la question de l'évolution structurelle du commerce mondiale. Cela va nous permettre de déduire la place de l'Algérie dans cet environnement international.

La rédaction de notre mémoire repose sur un plan de travail subdivisé en trois chapitres: le premier repose sur l'évolution de la structure du commerce international d'une manière générale, le second sur le commerce international dans le cadre inter et intra régional et le troisième sur l'évolution de la structure du commerce extérieur de l'Algérie, et le cas pratique où l'on traite le cas d'une analyse statistique du commerce extérieur de l'Algérie (analyse des produits importés et exportés par le pays).

Chapitre I

*Évolution de la
structure
du commerce International*

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Introduction :

Les échanges internationaux concernent les biens, les services et les capitaux entre des nations différentes (c'est-à-dire qu'elles franchissent des frontières politiques et douanières). Leur développement entraîne un mouvement d'internationalisation qu'on peut définir comme l'élargissement du champ d'activité d'une économie au-delà du territoire national par le biais des importations, des exportations et des investissements à l'étranger principalement.

Le commerce extérieur peut être considéré comme l'ensemble des échanges entre un pays et l'ensemble de ses partenaires extérieurs, ou bien, c'est l'ensemble des transactions commerciales entre les différentes nations du monde. Il s'agit ici d'un aspect plus dynamique dans ce sens que tout ce qui est produit quelque part est vendu, et consommé ailleurs.

Dans ce chapitre nous allons nous intéresser, dans la première section, à l'histoire du commerce international, et dans la deuxième section, notre travail portera sur l'évolution structurelle du commerce mondial.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Section 1 : Evolution historique du commerce international depuis le début du siècle dernier.

L'échange de biens et de service entre nations est un phénomène ancien, mais qui s'est très fortement accentué depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La forte évolution du commerce International ne dépend pas uniquement de la plus ou moins grande spécialisation des nations mais également de la puissance productive des différentes économies nationale et de l'intensité de leurs besoins.

1.1.L'ouverture du commerce extérieur :

1.1.1 Les aspects de ce processus :

Prend plusieurs aspects¹ :

La mondialisation passe tout d'abord par l'intensification des échanges commerciaux et la hausse du degré d'ouverture des économies. Depuis 1850 le commerce international a augmenté à un rythme beaucoup plus soutenu que la production mondiale. Ainsi, entre 1950 et 1973, le commerce mondial a augmenté de 8,2% par ans en moyenne alors que le PIB mondial n'augmentait que de 5,1% par an en moyenne. A partir des années 1990 et jusqu'aux années 2005, l'écart entre la croissance du commerce mondial et celle du PIB mondial s'accroît le commerce mondial progresse de 8,2% par an en moyenne entre 1996 et 2000 alors que le PIB mondial n'augmente que de 3,4% par an en moyenne. Autrement dit, les exportations et le commerce international tirent la croissance par le haut. Mais pendant la crise de 2008-2009, On observe un net ralentissement du commerce mondial qui accompagne celui du PIB mondial.

¹ BENAMAR Sofiane, « COMMERCE extérieur et revenus en Algérie, Synthèse statistique et économique », mémoire en magister des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales, université d'Oran, Année 2011-2012 page10.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Tableau N° 01 : représente les Taux de croissance annuel du commerce International et de la production mondiale (en %).

Taux de croissance annuel moyen (TCAM.)	Commerce International	Production Mondiale	Rapport taux CI/Taux PM
1950-1960	6,3	4,2	1,5
1960-1970	8,3	5,3	1,6
1970-1980	5,2	3,6	1,4
1980-1990	3,7	2,8	1,3
1990-1996	5,9	1,4	4,2
1996-2000	8,2	3,4	2,4
2000-2005	4,5	2,0	2,2
2005-2012	3,3	2,0	1,6

Source : GATT, OMC 2013

Cette internationalisation des échanges de biens et de services a deux effets ²:

- Le commerce extérieur représente l'ensemble des exportations et des importations de biens enregistrés dans la balance commerciale.

une ouverture croissante des économies sur les marchés extérieurs (taux d'ouverture) :

$$\text{Taux d'ouverture} = (\text{Exportations} + \text{Importations}) / 2 / \text{PIB} \times 100$$

- Le commerce international du commerce mondial correspond à la valeur ou au volume des échanges de biens et de service entre nations enregistrés dans la balance courante ou des transactions courantes.

² BENAMAR Sofiane, HABOUCHE Abdelmadjid, Op-cite, page14.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Tableau N° 02 : représente les taux d'ouverture des principaux pays d'Europe en 2007.

Pays d'Europe	Exportations /PIB	Importations /PIB	Taux d'ouverture
France	26,6%	28,5%	27,6%
Allemagne	47,0%	39,9%	43,5%
Italie	29,1%	29,5%	29,3%
Espagne	26,5%	33,3%	29,9%
Royaume-Uni	26,3%	29,7%	28,0%

Source : Sénat, OFCE, Eurostat

Le taux d'ouverture est égal à la moyenne des importations et des exportations rapportée au PIB. Les économies sont de plus en plus extraverties. La part des exportations dans le PIB (taux d'exportation) et le taux d'ouverture augmente dans tous les pays depuis 1950.

Nous pouvons ainsi calculer la part de marché des entreprises automobiles étrangères en France (montant des importations d'automobiles étrangères en France/ achat d'automobiles neuves en France en %). Ainsi, si le taux de pénétration du marché automobile dans un pays est de 45% on saura que 100 voitures neuves achetées une année donné 45 étaient importées de l'étranger). Tout ralentissement de la croissance dans un pays se traduit par une baisse des exportations et de la croissance chez ses partenaires commerciaux³.

Cette ouverture est inversement proportionnelle à la taille du marché intérieur. En effet, un grand pays a moins besoin de se spécialiser et de trouver des débouchés à l'extérieur qu'un petit pays, Ainsi les échanges internationaux de marchandises ne représentent que 10% du PIB américain alors qu'ils représentent plus de la moitié du PIB des Pays-Bas.

- Une indépendance accrue des économies : les économies sont contraintes d'importer une part croissante de biens et de service étrangers pour satisfaire leur demande intérieure. Ceci nous est donné par le taux de pénétration :

$$\text{Taux de pénétration} = \text{Importations/ marché intérieur} \times 100$$

³ BENAMAR Sofiane, Op-cite, page16.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

- La mondialisation passe ensuite par des échanges massifs de capitaux. Le stock de capitaux à l'étranger qui représentait 5,2% du PIB mondial pendant les trente Glorieuses en représente plus de quart de nos jours.

D'où le développement d'un système mondial de production animé par les Firmes Multinationales qui sont des firmes qui ont une ou plusieurs filiales à l'étranger. Elles répartissent les tâches productives sur l'ensemble des pays en fonction des avantages comparatifs de chaque pays.

- La mondialisation, c'est enfin l'accroissement des migrations internationales, les migrants vont résider dans des pays qui ne sont pas ceux de leur naissance et importer leurs modes de vie tout en devant s'adapter à celui du pays d'accueil.

► La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, depuis le milieu du XIX^e siècle il y a eu au moins deux vagues de mondialisation comme le montre Suzanne Berger dans son livre « Notre première mondialisation » 2001.

- La première a commencé vers le milieu du XIX^e siècle pour se terminer au début de la première Guerre mondiale. Elle est caractérisée par une division traditionnelle du travail entre les pays. Les pays européens font venir des matières premières de leurs colonies et exportent des produits industriels. Ceci s'accompagne d'importantes migrations de mains d'œuvre et de flux de capitaux, cette première mondialisation est interrompue par les guerres mondiales et la crise de 1929 qui provoquent une montée du protectionnisme, un reflux des échanges internationaux, un rapatriement des capitaux et un arrêt des flux migratoires qui aggravent la crise.
- La seconde a débuté après la seconde Guerre mondiale et se poursuit aujourd'hui. La croissance du commerce mondial est plus rapide que celle du PIB mondial. Les firmes multinationales se développent et adoptent peu à peu des stratégies globales. Et les marchés financiers s'interconnectent et les migrations internationales s'intensifient.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

1.1.2-L'émergence de l'économie internationale :

En 1913, l'économie mondiale paraît déjà fortement intégrée avec une forte ouverture des économies les unes envers les autres. Les économistes historiens cherchent en fait d'origine de cette ouverture.

Certains affirment que le « big bang » de l'économie mondiale date de 1492, année de la découverte des Amériques par CHRISTOPHE Colomb, et de 1498, année où Vasco de Gama, en bouclant son tour du continent africain, mit fin au monopole vénitien et arabe du commerce des épices. D'après GUNDER Frank, il y'avait déjà « une économie mondiale globale avec une division mondiale du travail et du commerce multilatéral intense »⁴.

Cependant, les économistes s'accordent pour dire que la première véritable mondialisation de l'économie débute au XIX^e siècle. La preuve de la mondialisation de l'économie se concrétise alors par la convergence internationale des prix de marchandises, qui est elle-même le reflet de la chute vertigineuse des prix de transport et de l'accélération de l'intensité des échanges internationaux. En moins de cent ans, de 1830 à 1913, le volume des échanges mondiaux est multiplié par vingt, au lieu de trois le siècle précédent. En 1913, ce commerce représente 33% de la production mondiale ; en 1800, il n'en représentait que 3%.

La croissance du commerce extérieur des pays en développement (PED) a été plus forte que celle des pays développés durant les années 70 puis après 1990, ce qui s'est traduit par une stabilité de leur part dans le commerce mondial entre 1950 et 2000 avec des fluctuations selon la valorisation des prix des produits primaires (20% en 1970, 30% au début des années 1980 avec 22% en 199, 27% en 1998). Mais, depuis la fin des années 1990, la part des PED s'accroît (38,7% en 2009) avec le dynamisme exportateur des nouveaux pays industriels (NPI) ou « quatre dragons » (Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour, Taiwan) puis celui des autres pays de la zone et de la Chine. De 1998 à 2008, les exportations chinoises se sont accrues deux fois plus vite que les exportations mondiales totales (+ 23% par an). La Chine est devenue le premier exportateur mondial avec un part de 9,9% des exportations mondiales en 2009. Les pays émergents d'Asie représentent 18,2% des exportations mondiales en 2009.

⁴Jean-Louis MUCCHIELLI, « Relations économiques internationales », 4^{ème} édition HACHETTE Supérieur, Paris, 2005, page 7.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Le Brésil a, lui aussi, connu un fort taux de croissance de ses exportations (+17% par an entre 2000-2007). La croissance des pays émergents a soutenu. La demande mondiale en limitant les coûts de production dans les pays riches. Les exportations de produits manufacturés des pays émergents (15% des exportations de bien en 1995 et plus de 30% en 2007), reflètent l'intensification de la division internationale des processus productifs entre pays « riches » et pays à bas salaires ⁵.

La demande de produits de base des pays émergents asiatiques à été un soutien au commerce entre pays du Sud (2/3 des échanges Sus-Sud sont polarisés sur la zone asiatique).

Tableau Part des BRIC dans le commerce Mondial de marchandises (en %).

	Brésil	Russie	Inde	Chine	Taiwan	Hong Kong	Total BRIC
1980	0,99	/	0,42	0,89	0,98	1,00	4,28
1990	0,91	/	0,52	1,80	1,95	2,39	7,57
2000	0,85	1,64	0,66	3,83	2,34	3,14	12,49
2008	1,23	2,93	1,11	8,86	1,59	2,30	18,00

Source : OMC, « Statistique du commerce international », 2006, Genève.

1.1.3-La croissance des échanges internationaux :

Le développement de l'économie mondiale est aujourd'hui marqué par la globalisation de l'économie financière (l'amélioration des moyens de paiement, la stabilisation des taux de change...), ainsi que la croissance du commerce international.

⁵Alain BEITONE, Antoine CAZORLA et Christine DOLLO et Anne-Marie DRA, « Dictionnaire de science économique », Édition Mehdi, Tizi-Ouzou, Page 58.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

La croissance du commerce mondiale est une augmentation de longue période des produits échangés entre les différentes nations.

Ce phénomène de croissance doit être distingué ⁶:

- De l'expansion qui est davantage utilisée dans l'analyse des fluctuations et des cycles ;
- Du progrès économique, il peut y avoir augmentation du produit global (et même de produits moyen) et cependant creusement des inégalités économiques ;
- Du développement économique.

1.1.3.1-Une très forte progression :

Malgré des tendances ponctuelles au protectionnisme dans les pays accomplissant leur révolution industrielle, le commerce mondial n'a pas cessé de se développer depuis le début du XIXe siècle à un rythme supérieur la croissance de la production. Ce phénomène s'est fortement accentué depuis 1945.

Il s'est traduit par une indépendance croissant entre les nations que l'on peut mesurer par le taux d'ouverture (rapport des exportations au PIB multiplié par 100) et le taux de dépendance (rapport des importations au PIB multiplié par 100).

1.1.3.2-Le développement du libre échange :

Le libre échange est la doctrine économique favorable à la libre circulation des marchandises. Cette libre circulation peut s'étendre aux capitaux et à la main-d'œuvre. Pour cela, les libres échangistes préconisent la suppression de toutes les entraves aux échanges. En définitive, le libre échange perçoit le commerce international comme un jeu à somme positive. Un pays s'enrichit grâce à la production de biens et services mais également à l'échange avec le reste du monde. En conséquence, les différents partenaires commerciaux seront tous gagnants et ce, dans le cadre de la division internationale du travail⁷.

⁶Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Mary DRAI, « Dictionnaire de science économique », édition Mehdi, Tizi Ouzou, 2013 ; page 11.

⁷Les memos, « Les relations économiques internationales » Edition DAR OTHMANIA, 2007, page 49.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Le GATT c'est un accord signé à Genève, en 1947, dans le but de faciliter les échanges commerciaux internationaux en réduisant les droits de douane et en supprimant les mesures discriminatoires ainsi que les barrières non tarifaires.

Ces cycles sont appelés des rounds comme le Kennedy ROUND, le Torquay ROUND, le Tokyo ROUND et l'avant dernier, l'Uruguay ROUND (qui s'est tenue en Avril 1994 à Marrakech « Maroc » s'est prononcée favorablement sur la nécessité de créer une véritable organisation mondiale du commerce.

La baisse des droits de douane s'est accompagnée d'une explosion des échanges internationaux et une hausse du PIB réel mondial. Il semble donc y'a voir une corrélation positive entre le développement du libre-échange et les échanges internationaux c'est-à-dire l'augmentation des échanges des biens et services.

1.2.Évolution du commerce international :

Le principal constat qui est fait actuellement est que les échanges internationaux de marchandises et des services ont progressé beaucoup plus rapidement que la production mondiale, la raison est le système de libre échange imposé par les USA au lendemain de la fin du Seconde conflit militaire mondiale grâce a une instance de négociation commerciale entre nations qui était le GATT « Général Agrément ou tarifs and Trade » signé en 1947, transformé en organisation mondiale du commerce (OMC) en janvier 1995⁸.

Les diverses négociations commerciales multilatérales ont permis le démantèlement de la plupart des barrières protectionnistes « tarifaires et non tarifaires » héritées de la période d'avant guerre.

Par ailleurs, le développement des flux commerciaux internationaux au delà des facteurs institutionnels a été directement favorisé par la rapidité des progrès techniques et de l'innovation technologique, les transports internationaux avec leur forte adaptation au commerce mondial ainsi que les méthodes modernes d'emballage et de conditionnement qui rendent possible la vente des produits sur des marchés lointains.

⁸GUENDOZI Brahim « Relations Économiques Internationales » Ed El Maarifa, Alger, 2008, page 20.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Le principal indicateur qui retrace le niveau de l'expansion du commerce international est la croissance des exportations mondiales.

Tableau N° 04 : représente la croissance des exportations mondiales.

	1955	1963	1975	1980
Valeur (Milliard)	93	154	875	1989
Indice	100	166	9387	21387

Source : OMC, statistique du commerce international.

Les statistiques montrent que les exportations mondiales ont progressé de façon vertigineuse entre 1955 et 1980 puisque leur montant est multiplié par plus de 21 fois. Cette augmentation a continué durant toute les années 80 et 90. Plus récemment, l'OMC précise que les exportations mondiales des marchandises, même si dans certains cas la variation est en dans le siècle montre le tableau ci-dessus

Tableau N° 05 : représente la croissance du commerce international de marchandises et services.

	2005 Milliard	Variation annuelle en pourcentage				
Marchandises	10159	10	5	17	22	13
Services	2415	10	7	14	20	10

Source : OMC, statistique du commerce international 2006 Genève.

Le fait nouveau dans l'examen d'évolution de la procession du commerce international est qu'en plus des marchandises, les services deviennent un domaine aussi dynamique depuis le processus de libéralisation mis en œuvre par l'OMC, ceci est évidemment en relation avec l'évolution de l'économie mondiale qui se caractérise par la nouvelle donnée en l'occurrence le poids des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

1.2.2 - Les grandes évolutions du commerce international au XX^e siècle :

1.2.2.1 Les évolutions cycliques :

Le XX^e siècle, pour sa part, débute par une très forte contraction entre 1913 et 1950 : la croissance du commerce quasi nulle n'est alors largement en dessous de celle de la production puis une période de très forte expansion du commerce mondial entre 1950 et 1973. Cette deuxième phase est interrompue en 1973 du fait de la crise du pétrole et le taux de croissance du commerce est plus faible par la suite⁹.

1.2.2.2- La dislocation des échanges 1913-1950 :

La première Guerre et la crise économique de 1929 contribuent à la désintégration du commerce international dans les années 1930, les pays adoptent aveuglément des politiques de restriction des importations sans penser que les importations des uns sont les exportations des autres. La France est l'un des premiers pays à appliquer des mesures de restriction quantitative à une grande échelle, le gouvernement met en place des quotas à l'importation pour réduire la pénétration des produits agricoles étrangers dont la concurrence s'arrivait. Elle est rapidement suivie par un grand nombre d'autres pays¹⁰.

Les conflits du début du XX^e siècle et la crise économique marquent un nouveau déclin de l'Europe dans le commerce mondial ; le commerce intra-européen lui-même passe de 40% du commerce mondial en 1913 à 29% en 1938, ce déclin profite aux États-Unis : l'Amérique du Nord assure à cette même date 22% du commerce Mondial.

⁹Jean-Louis MUCCHIELLI, « Relations économiques internationales », 4^{ème} édition HACHETTE Supérieur, Paris, 2005, page 12.

¹⁰Idem, Jean-Louis MUCCHIELLI, page 13.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

1.2.2.3- L'âge d'or de la croissance et la rupture de 1974 :

A l'inverse des années d'avant guerre la période 1949-1973 peu être considérée comme celle de l'âge d'or de la croissance mondiale du commerce international. Jamais la croissance économique n'a connu une telle dynamique, les taux de croissance moyen de la production industrielle avoisinent les 6% l'an ; le japon connaît même des taux de croissance largement supérieur a 10% ; la croissance du commerce international est en générale de 4 points supérieure à celle de la production. Cette croissance exceptionnelle prend fin en 1974.

1.2.2.4- Chocs et contre-choc pétroliers :

Le premier choc pétrolier, est sans précédent dans l'histoire du commerce international ; a la mi-octobre 1973, l'ensemble des treize membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole s'accorde pour augmenter en même temps le prix du pétrole brut de 70%, en décembre 1973 intervient une nouvelle augmentation de 130%, en quelque mois le prix du baril de pétrole passe ainsi de 2 à 14 dollars¹¹.

Ce choc aura un double effet de récession et d'inflation dans les pays industrielles combinaison de deux maux appelée stagflation. Engendrant une ponction importante de revenu des pays industrialisés pour payer le même volume de pétrole (de 2 à 3M du produit national brut), le crise de 1973-1974 casse la croissance économique, le choc pétrolier participe à l'accélération de l'inflation que connaissent alors tous les pays développées.

Après une période de relative stabilité du prix de pétrole, le second choc pétrolier liée au déclenchement de la Guerre Iran-Irak intervient en 1979. Il fait passer le prix du pétrole de 12 à 35 dollars de baril, entre 1978 à 1981 le prix augmente de 167%. En France l'appréciation en dollar de 1980 à 1985 augmente encore le prix en Francs de l'énergie importée. Ainsi la facture énergétique passe de 17 milliards de Francs en 1973 à 187 milliards en 1984. Elle représente alors jusqu'à 29% des importations totales, 6% du PIB et trois mois d'exportations en 1981.

¹¹ Jean-Louis MUCCHIELLI, « Relations économiques internationales », 4^{ème} édition HACHETTE Supérieur, Paris, 2005' page 14.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Section 2 : Les évolutions structurelles du commerce mondiale :

Le commerce mondial est encore largement dominé dans les pays développés qui sont les pays du nord réalisent la plupart des échanges internationaux. La révolution technique et technologique joue un rôle important dans la croissance et le développement des nations. La structure et la nature des échanges ont fortement évolué durant la 2^{ème} mondialisation en 1980, dont l'économie mondiale paraît déjà fortement intégrée, avec une forte ouverture des économies les unes vers les autres.

2.1-La structure des échanges par zone géographique :

Le développement des échanges internationaux de marchandises et de services est avant tout le fait des pays industrialisés. Ceci traduit la forte intégration caractérisant ces pays, ainsi que la nécessité pour la plus part des firmes de planifier leurs activités sur des marchés qui dépassent largement les frontières nationales.

Alors que, le commerce mondial est encore largement dominé par les pays développés qui sont les pays d'Europe et les pays de l'Amérique du Nord qui réalisent les deux tiers des échanges mondiaux en 1948 et en 1973. Durant cette période l'Europe est au cœur de ce commerce mondiale et en 1850, elle réalise 70 % de ce commerce, la Grande Bretagne assure 20 % à elle seule, suivie par la France et l'Allemagne. Ces trois grandes puissances réalisent ensemble 40 % des échanges mondiaux. De ce fait, la structure des exportations de l'Europe est fortement dominée par même zone (le commerce intra-zone, il s'agit essentiellement du commerce intérieur de l'UE). Depuis nos jours, l'Europe et l'Amérique du Nord contrôlent encore la moitié du commerce international de biens et de services.

Fin de cette période la Grande Bretagne marque un déclin dans le commerce mondial, sa part passe de 20 % en 1850 à 14 % en 1913. Toutefois, à cette dernière date, elle a encore le poids individuel le plus fore dans le commerce. Durant cette période, l'Amérique du Nord est le principal partenaire de l'Europe. Les États-Unis sont alors les pourvoyeurs de coton de l'Europe qui représente en 1869, les deux tiers de ses exportations.¹²

¹²JEAN-LOUIS MUCCHIELLI «Relations économiques internationales ».4^{ème} Ed, HACHETTE Supérieur, Paris, 2005, page8.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

L'émergence de l'économie internationale a été expliquée par le terme d'évolution technique et technologique dans la production et les exportations. Comme on peut dire l'économie internationale passe de la phase de révolution industrielle à la 2^{ème} phase de la mondialisation en 1980. Cette 2^{ème} phase n'est pas plus forte que la première ouverture au commerce international. La structure et la nature des échanges ont fortement évolué, de plus la nouvelle phase de mondialisation est caractérisée par des éléments du commerce de marchandises¹³.

Ces dernières années, si on parle des produits et des services qui franchissent les frontières géographiques des nations, on trouve que les pays développés tiennent des places importantes en exportations par rapport au pays du tiers monde.

Tableau N° 06 : représente les 10 pays qui ont pratiqué le plus au commerce international en 2004.

Pays	Exportateurs	Valeur	%	Pays	Importateurs	Valeur	%
01	Allemagne	912,3	10,0	01	Allemagne	1525,5	16,1
02	Etats-Unis	818,8	8,9	02	États-Unis	716,9	7,6
03	Chine	593,3	6,5	03	Chine	561,2	5,9
04	Japon	565,8	6,2	04	Japon	465,5	4,9
05	France	448,7	4,9	05	France	463,5	4,9
06	Pays-Bas	358,2	3,9	06	Pays-Bas	454,5	4,8
07	Italie	349,2	3,8	07	Italie	351,0	3,7
08	Royaume-Unis	346,9	3,8	08	Royaume-Unis	319,3	3,4
09	Canada	316,5	3,5	09	Canada	285,5	3,0
10	Belgique	306,5	3,5	10	Belgique	279,8	2,9

Source : OMC « statistiques du commerce international », Genève, 2005.

Le tableau ci-dessus présente la logique et la place des dix grands pays exportateurs et importateurs au niveau mondiale, on voit que l'Allemagne prend la première place des grands exportateurs pour la première fois et cette place est occupée par les USA pendant longtemps, et l'arrivée de l'un des pays émergents à la troisième place qui est la Chine, ensuite les pays d'Europe qui tiennent les autres places et c'est la même chose pour les importations.

¹³ GUENDOUZI Brahim « Relations économiques internationales » Ed El Maarifa, Alger, 2008, page 37.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Ces dix grands pays jouent un rôle important dans la structure du commerce mondiale. Depuis les années 1990, des rapports de proximité se sont établis autour des trois grands pôles qui sont ¹⁴:

*L'Amérique du Nord comme du Sud, dont les pays sont principalement liés aux États-Unis ;

*L'ensemble de l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient est rassemblé derrière la mouvance de l'Union Européenne ;

*L'Asie et l'Océanie, dont les pays progressent autour du Japon et depuis quelques temps la Chine.

Ces trois pôles forment ce que l'on appelle actuellement triade-monde représente à peu près 20 % du commerce international effectuent leurs transactions commerciales principalement avec les nations avancées.

2.2- La structure des échanges par type de produits :

La nouvelle géographie du commerce international révèle une évolution dans la nature des produits échangés. Alors que les échanges de produits primaires (produits agricoles, minéraux et combustibles) représentaient la moitié du commerce international de marchandises, le poids des produits manufacturés est devenu majoritaire depuis les années 1950 dans le commerce des biens et majoritaire depuis le milieu des années 1970 dans le commerce des biens et des services. En 2011, les produits manufacturés constituent 54 % du commerce mondial de biens et services et les deux tiers du commerce mondial des biens.

¹⁴GUENDOZI Brahim « Relations économiques internationales » Ed El Maarifa, Alger, 2008, page 38.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Cependant, dans la période récente, de nouveaux concurrents sont entrés sur la scène internationale, remettant en cause le monopole de l'avance technologique et de la spécialisation manufacturière des pays anciennement industrialisés. L'arrivée, des pays émergents qui sont les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et l'Afrique du Sud) représentent près de 16,8 % du commerce mondial de marchandises. Ce sont les pays d'Asie et de Moyen-Orient qui ont su augmenter leurs parts de marché à partir des années 1970. Ces deux régions représentaient 16 % du commerce mondial en 1948 et 38,1 % de nos jours. Les nouveaux pays industrialisés asiatique Corée du Sud, Taïwan, ...), la Chine et l'Inde ont su s'insérer dans la division internationale du travail en exportant leurs produits manufacturés et leurs services(Inde). La Chine est devenue, en 2010, le premier exportateur mondial. Le Moyen-Orient a bénéficié de la hausse des prix du pétrole. Mais, les autres pays en développement et les pays en transition ont vu leur part de marché se réduire.

La structure du commerce international de marchandises met en évidence une nette, suprématie des produits manufacturés, qui représentent 74,5 % des échanges mondiaux de marchandise (non compris les services) ; ils en représentaient 72 % en 1960 ; les prix des matières premières (pétrole) contribuent à maintenir la part des produits miniers autour de 13 %, alors que le poids des produits agricoles diminue de moitié entre 1963 et 2003¹⁵.

Tableau N° 07 : Evolution du poids des produits agricoles, miniers et manufacturés dans le commerce mondial de marchandises entre 1963 et 2003: « En pourcentage »

	1963	1973	1983	1993	2003
Produits agricoles	18,3	15,5	13,0	11,7	9,2
Produits des industries extractives	8,5	7,6	13,0	10,9	13,2
Produits manufacturés	71,8	75,8	71,7	74,1	74,5

Source : OMC, rapport annuel, diverses années.

¹⁵ JEAN-LOUIS MUCCHIELLI « Relations économiques internationales », 4^e édition, HACHETTE Supérieur, Paris, 2005, page 16.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

2-3- Les échanges des services :

Les services regroupent quantité de produits et d'activité hétérogènes comme le transport, les télécommunications, les services informatiques, la construction, l'immobilier, les services de vente, l'assurance, ...Etc. Ils représentent aujourd'hui environ 20% des échanges et progressent à peu près au fait de leur importance, et bien que certains services restent difficilement exportables, les échanges de services font désormais l'objet de négociations internationales.

2.4-L'échange interbranche et intra-branche :

Le commerce intra branche ou commerce croisé de biens similaires quant à leur condition de production mais néanmoins différenciés du point de vue de la demande se distingue du commerce interbranche pour lequel il y'a soit importation, soit exportation d'un produit. Autrement dit, le commerce interbranche désigne les échanges commerciaux internationaux portant sur des produits issus de branches différentes. Or, la plus grande part des échanges mondiaux de biens et de services est un commerce intra branche. En réalité, les échanges intra-branches et interbranches coexistent¹⁶.

2-4-1 L'échange intra-branche :

Le commerce intra-branche est la partie des échanges internationaux de produits qui a lieu à l'intérieur d'une même branche de l'industrie ou des services. Bien que la définition de la branche soit arbitraire, on admet généralement que les produits d'une même branche ont des caractéristiques technologiques communes ou qu'ils satisfont le même type de besoins on distingue :

- Horizontal : échange de produits différenciés mais similaires.
- Vertical : échange de produits différents par leur qualité.

¹⁶ www.Cloudfront.net, consulté le 24/05/2018 à 11H.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Ce type d'échanges donc difficilement explicable dans le cadre des théories classiques du libre échange de l'avantage comparatif, qui suppose que les pays se spécialisent dans des productions différentes (commerce interbranche) et que l'on échange selon une logique complémentarité ¹⁷.

Les nouvelles théories du commerce international (P. Krugman), en contestant le cadre d'analyse des théories classiques du commerce international, expliquent le développement du commerce intra-branche par :

- Le rôle des économies d'échelle (la taille du marché sur laquelle exerce une firme devient une variable décisive de sa compétitivité).
- Les stratégies de différenciation (chaque firme cherche à proposer un produit qui n'est pas identique à ceux de ses rivales, et à acquérir ainsi une sorte de monopole en raison de l'attachement des consommateurs un produit spécifique) ¹⁸.

2-4-1-1 La mesure de l'échange intra branche :

L'échange croisé de produits proches (mais différenciés) entre un pays et le reste du monde est un phénomène qui traduit la recherche de diversité, donc concerne surtout les pays à hauts revenus où les besoins élémentaires sont satisfaits. Ce phénomène est qualifié d'échange intra-branche. Il s'oppose à l'échange interbranche fondé sur l'avantage comparatif et portant sur des biens considérés comme complémentaires par les consommateurs, rendant des services non comparables, comme par exemple le blé et les automobiles.

¹⁷www.Cloudfront.net, consulté le 24/05/2018 à 13h27.

¹⁸Jean Louis MUCCHIELLI « Relations économiques internationales », HACHATTE Supérieur, 4^{ème} édition 2005, page 71.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

L'indicateur le plus utilisé pour mesurer l'intensité de l'échange intra-branche d'un pays avec le reste du monde est l'indicateur de Grubel et lioyd qui s'écrit ¹⁹:

$$I = \frac{(X_i + M_i) - |X_i - M_i|}{(X_i + M_i)} * 100$$

Ou $I = 1 - \frac{\text{Somme des valeurs absolues des soldes par branche}}{\text{Exportations totales} + \text{importations totales}}$

Avec M_i = importation du produit i

X_i = exportation du produit i

Lorsque l'intra-branche est intense dans une branche, la valeur des exportations est proche de celle des importations et le solde est voisin de zéro. Plus l'indicateur I est proche de 1. Et les échanges intra-branche sont élevés. A l'inverse, si, pour la plupart des branches, il y a peu de flux croisés, les soldes sont très différents de zéro et I est proche de zéro. L'intra-branche est alors faible et le pays a un commerce de complémentarité ²⁰.

Tableau n° 08 : coefficients d'intra-branche par pays :

	1961	1975	1980	1985
États-Unis	0,29	0,40	0,46	0,48
Canada	0,23	0,51	0,47	0,54
RFA	0,32	0,53	0,60	0,60
France	0,46	0,68	0,70	0,71
Italie	0,44	0,52	0,53	0,54
Royaume-Uni	0,30	0,65	0,71	0,71
Japon	0,20	0,20	0,22	0,19

Source : MUCCHELLI / MAZEROLLE, « Commerce intra branche et intra produit dans la spécialisation internationale de la France ».

¹⁹www.Cloudfront.net, consulté le 24/05/2018 à 13h27.

²⁰ Jean Louis MUCCHIELLI, Op-cite, , page 68.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Ce type d'échange concernant surtout les pays développés, la plupart des études portent sur le groupe de l'OCDE. On constate que les nations européennes, en particulier la France et le Royaume-Uni, possèdent des indicateurs d'intensité d'intra-branche nettement supérieurs à ceux des États-Unis et du Japon. De plus, le phénomène, qui s'est fortement développé entre 1960 et la fin des années 70, connaît une croissance moindre depuis.

2-4-1-2 La réalité de commerce intra branche :

Il semblerait que les échanges manufacturiers intra-branche aient notablement progressé depuis la fin des années 80 dans de nombreux pays de l'OCDE (tableau n° 09).

Cette progression a fait suite à une augmentation tendancielle des échanges intra-branche de toutes les grandes économies de l'OCDE entre 1970 et 1990²¹.

Tableau n° 09 : échanges manufacturiers intra-branche en % des échanges manufacturiers totaux.

Échange intra-branche importants et croissants :

	1988-1991	1992-1995	1996-2000	Variations
République tchèque	/	66,3	77,4	11,1
République slovaque	/	69,8	76,0	6,2
Mexique	62,5	74,4	73,4	10,9
Hongrie	54,9	64,3	72,1	17,2
Allemagne	67,1	72,0	72,0	5,0
États-Unis	63,5	65,3	68,5	5,0
Pologne	56,4	61,7	62,6	6,2
Portugal	52,4	56,3	61,3	8,9

Source : Calculs effectués par l'OCDE sur la base des statistiques du commerce international de l'OCDE.

²¹ www.Cloudfront.net, consulté le 24/05/2018 à 13h27.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Échange intra-branche importants et stables²²:

	1988-1991	1992-1995	1996-2000	Variations
France	75,9	77,6	77,5	1,6
Canada	73,5	74,7	76,2	2,7
Autriche	71,8	74,3	74,2	2,4
Royaume-Uni	70,1	73,1	73,7	3,6
Suisse	69,8	71,8	72,0	2,2
Belgique/ Luxembourg	77,6	77,7	71,4	-6,2
Espagne	68,2	72,1	71,2	3,0
Pays-Bas	69,2	70,4	68,9	-0,3
Suède	64,2	64,6	66,6	2,4
Danemark	61,6	63,4	64,8	3,2
Italie	61,6	64,0	64,7	3,2
Irlande	58,6	57,2	54,6	-4,0
Finlande	53,8	53,2	53,9	0,1

Échange intra-branche faibles et croissants :

	1988-1991	1992-1995	1996-2000	Variations
Corée	41,4	50,6	57,5	16,1
Japon	37,6	40,8	47,6	10,0

Échange intra-branche faibles et stables :

	1988-1991	1992-1995	1996-2000	Variations
Nouvelle- Zélande	37,2	38,4	40,6	3,4
Turquie	369,7	36,2	40,0	3,3
Norvège	40,0	37,5	37,1	-2,
Grèce	42,8	39,5	36,9	-5,9
Australie	28,6	29,8	29,8	1,2
Islande	19,0	19,1	20,1	1,1

Source : Calculs effectués par l'OCDE sur la base des statistiques du commerce international de l'OCDE.

²² www.Cloudfront.net, consulté le 25/05/2018 à 14H.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Il semblerait que les échanges manufacturiers intra-branche aient notablement progressé depuis la fin des années 80 dans de nombreux pays de l'OCDE. Cette progression a fait suite à une augmentation tendancielle des échanges intra-branche de toutes les grandes économies de l'OCDE entre 1970 et 1990.

La réalité du commerce intra-branche capture différentes formes de commerce : le commerce horizontal de produits similaires de « variété » différenciée (par exemple des voitures de même catégories et de même ordre de prix), le commerce de produits différenciés verticalement qui se distinguent par leur qualité et leur prix (par exemple les exportations italiennes de vêtement de luxe et les importations de vêtements de basse qualité). Ce commerce intra-branche horizontal permet aux pays qui disposent de mêmes facteurs production de bénéficier d'économie d'échelle en se spécialisant sur des créneaux spécifiques. Le commerce vertical de produits différenciés peut refléter différentes allocations de facteurs de production, en particulier en matière de qualification de la main d'œuvre ou de coûts fixes élevés en recherche et développement. La spécialisation verticale de la production entre les pays peut provenir d'avantages comparatifs, par exemple utiliser des travailleurs non qualifiés dont le coût est bas pour des tâches d'assemblage où du personnel spécialisé pour la recherche et développement.

L'intensité du commerce intra-branche est généralement plus forte pour les produits manufacturiers que pour les biens non manufacturiers, et est la plus forte pour les biens manufacturiers évolués, comme les produits chimiques, les biens d'équipement et le matériel de transport, les équipements électriques et électroniques. Cela provient du fait que les produits manufacturés relativement évolués sont plus susceptibles de bénéficier d'économies d'échelle au niveau de la production et sont plus faciles à « différencier » aux yeux du consommateur, et donc de favoriser les échanges de produits similaires. Les produits manufacturés relativement évolués qui font appel à de nombreux composants et /ou procédés peuvent aussi plus facilement bénéficier des avantages d'une production répartie entre plusieurs pays.

Parmi les pays dans lesquels les échanges intra-branche se sont développés le plus rapidement au cours des années 90, on trouve quatre « économies en transition » d'Europe orientale : la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie. Tous ces pays se caractérisent par des entrées importantes et croissantes d'investissement direct étranger au cours des années 90, en particulier en provenance d'Allemagne. L'entrée soutenue

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

d'investissement direct étranger va entraîner une délocalisation croissante des activités de production des entreprises multinationales dans ces pays. Sous l'effet des évolutions intervenues dans ces pays et de l'augmentation régulière de ses investissements directs à l'étranger au cours des années 90, l'Allemagne a aussi enregistré une augmentation relativement rapide de ses échanges intra-branche au cours des années 90.

Le Mexique a connu lui aussi une augmentation rapide des échanges intra-branche depuis la fin des années 80. Cette évolution s'explique par l'importance de ses relations commerciales avec les Etats-Unis, encore renforcées à la suite de la mise en œuvre des diverses étapes de l'Accord de libre-échange nord-américain. En termes de catégories de produits, les deux principales exportations des États-Unis vers le Mexique, à savoir les équipements et appareils électroniques et les véhicules automobiles, sont aussi les exportations les plus importantes du Mexique vers les Etats-Unis. L'élimination des barrières tarifaires et le niveau relativement bas des coûts de main-d'œuvre au Mexique ont conduit à la création d'une multitude d'usines désignées sous le nom de « maquiladoras », sous contrôle étranger, situées dans la zone frontalière avec les Etats-Unis et se consacrant à des opérations de montage et de réexportation. Ces activités sont concentrées dans le domaine des TIC, dont relevait plus de la moitié de la production totale des maquiladoras en 2000²³.

Les échanges intra-branche sont encore relativement restreints au Japon et en Corée, bien qu'ils aient augmenté de façon assez rapide au cours des années 90. Leur faible niveau s'explique par les importants excédents commerciaux que dégagent ces deux pays dans certains domaines manufacturiers comme les équipements et appareils électriques, les produits de « haute technologie » et le matériel de transport. Au cours des années 90, les importations d'équipements et d'appareils électriques et de produits des TIC ont cependant augmenté par rapport aux exportations. Dans le cas de la Corée, cela s'explique en partie par l'assouplissement progressif des restrictions concernant les importations de certains produits manufacturés, tandis que dans le cas du Japon, cette évolution reflète l'importance croissante des importations intra-groupe provenant de filiales japonaises implantées dans d'autres pays d'Asie.

²⁴ www.Cloufront.net, consulté le 25/05/2018 à 13h30.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

La plupart des pays qui se caractérisent par des échanges manufacturiers intra-branche relativement faibles et stables sont également ceux où les produits non manufacturés occupent une place prépondérante dans les exportations totales. Le faible poids des échanges intra-branche semble donc tenir au fait qu'une forte proportion des exportations de produits manufacturés de ces pays se compose généralement de produits relativement peu transformés obtenus à partir des matières premières dont le pays dispose, et que les opérations de transformation correspondantes ne se prêtent pas à une division entre différents pays.

2--1-3 Les facteurs de l'échange intra-branche :

Les flux croisés de biens appartenant à une même catégorie statistique dépendent des facteurs qui ne se ramènent pas tous à la recherche de différenciation par les consommateurs. On citera :

- ✓ L'échange de biens fonctionnellement différenciés, c'est-à-dire présentant des caractéristiques différentes, bien qu'appartenant à la même classe statistique, comme les meubles d'aluminium et les meubles de bois, dans la catégorie « meubles »²⁴ ;
- ✓ Les produits bénéficiant d'innovations technologiques : si un pays importe un bien et découvre un bien nouveau appartenant à la même classe, il se peut qu'il reste, un certain temps, importateur du bien ancien, alors qu'il exporte déjà le bien nouveau ;
- ✓ Les produits à processus de production décomposables internationalement ; si un bien est fabriqué en plusieurs étapes, chacune étant localisée dans un pays différent, il peut y avoir échanges intra-branches, si la firme concernée exporte le bien au stade de produit semi-fini et le réimporte dans un état plus élaboré, après transformation à l'étranger²⁵.

²⁴ Jean louis MUCCHIELLI « Relation économiques internationales », HACHETTE Supérieur, 4^{ème} édition 2005, page 69.

²⁵ www.Cloudfront.net, consulté le 26/05/2018 à 13h30.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

La recherche par des consommateurs de pays différents de biens différenciés est considérée comme la cause principale de l'échange intra-branche. Sont donc les comportements de demande qui ont fait l'objet d'une attention particulière, alors que le commerce intra-branche connaissait un développement continu, au moins jusqu'au début des années quatre-vingt.

2.4.1.4 - Les explications de l'échange intra-branche :

L'appréhension empirique du commerce intra-branche a contribué à renouveler l'analyse théorique des échanges internationaux. Trois stades peuvent être distingués dans ce renouveau :

- ✓ Les prémices du renouveau, en considération plus particulièrement les phénomènes de demande et non plus de l'offre ;
- ✓ L'essor et l'approfondissement des modèles théoriques liés à la concurrence imparfait ;
- ✓ La nécessité de ne pas négliger malgré tout les éléments en termes d'offre et d'avantages comparatifs ²⁶.

La théorie de la demande représentative de LINDER :

Pour B. Linder, l'échange croisé de produits manufacturés entre pays développés ne s'explique pas par les dotations factorielles mais par les comportements de demande. Un pays devient exportateur s'il dispose d'abord d'une demande nationale pour le produit, ce qui lui permet de lancer la production. Les ventes à l'étranger sont ensuite possibles et intenses, dès lors que les pays importateurs ont des comportements de demande de ceux des pays producteurs²⁷.

²⁶ J-L MUCCHIELLI « Relation économiques internationales », HACHETTE Supérieur, 2005, page 70.

²⁷ GUILLOCHON et KAWECKI « économie internationale : commerce et macroéconomie », DUNOD, 2002, page 85.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

En effet, B. Linder (1961) prit argument de l'importance des échanges de produits similaires entre pays à développement comparable pour rejeter la théorie d'Heckscher-Ohlin et pour tenter d'élaborer une nouvelle approche s'appuie sur les principes suivants :

- ✓ Les conditions de la production ne sont pas indépendantes des conditions de la demande.
- ✓ Les conditions de la production domestique sont principalement influencées par la demande intérieure. C'est la demande domestique représentative qui est le support de la production et la « condition nécessaire mais non suffisante » pour qu'un bien devienne exportable.
- ✓ Le marché extérieur n'est que le prolongement du marché national et l'échange international n'est que l'extension des échanges régionaux.

D'où le résultat suivant : plus les pays sont semblables, c'est-à-dire plus ils sont également développés, et plus « la gamme des exportations est identique ou incluse dans la gamme des importables ». Les échanges s'effectuent entre pays semblables et pour des produits comparables ou proches.

La proximité des pays en termes de développement va leur faire demander des qualités comparables de produits différenciés ; ainsi, comme l'indique Linder, « le champ illimité de produits différenciés (...) rend possible un commerce florissant pour ce qui st virtuellement une même marchandise ».

Linder voit dans le commerce de produits similaires entre pays semblables la preuve de la non-pertinence de la théorie des proportions de facteurs ; à ses yeux, l'analyse d'Heckscher-Olin peut tout au expliquer les échanges entre des pays très différents comme les pays développés et les pays en voie de développement.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

L'approche de Linder à essayer, d'expliquer la structure des échanges, il fini, en fait, par réaliser un projet très différent. En effet, il s'attache plus à l'explication de l'intensité des échanges croisés entre pays également développés qu'à la nature des biens échanges et à leurs caractéristiques intrinsèques, en dehors du fait qu'ils soient manufacturés. Il devient alors normal que plus les pays sont proches géographiquement et économiquement, plus ils aient tendance à avoir des relations commerciales entre eux ; mais on reste ici dans le cadre d'une explication sur le volume des échanges et non pas sur la nature ²⁸.

Quelles que soient les faiblesses de l'analyse de Linder, force est de constater qu'elle a influencé tout un nouveau courant d'analyse qui a développé des approches en termes de concurrence imparfaite.

La concurrence imparfaite et échange intra-branche :

Deux grands courants théoriques peuvent être discernés. Le premier étudie la concurrence oligopolistique et les échanges de produits identiques ; le second analyse la concurrence monopolistique et l'échange international de produits différenciés.

- L'approche oligopolistique, le commerce intra branche est perçu comme le résultat d'échanges des biens strictement identiques. L'analyse, développée notamment par J.A .Brander et P. Krugman, utilise un modèle à un bien et deux firme.

En économie fermée, la production est effectuée dans chaque pays par un monopole. En économie ouverte, deux firmes, chacune appartenant à un des deux pays, fabriquant le même bien. Les deux marchés autarcie ne font plus qu'un lors de l'ouverture à l'échange. Chaque firme va alors prendre une part de marché dans le pays partenaire. Le modèle devient un modèle de duopole où chaque firme prend une part de marché dans le pays étranger. L'équilibre sera retrouvé lorsque chaque firme aura la moitié du marché du pays partenaire. Dans ces conditions, le commerce sera parfaitement croisé et intra-branche ²⁹.

²⁸ J-L MUCCHIELLI « Relations économiques internationales », HACHETTE Supérieur, 4^{ème} édition, 2005, page 71.

²⁹ Idem, page 71.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

- L'approche monopolistique, le commerce intra-branche apparaît comme un échange de produits similaires mais non identiques, c'est-à-dire différenciés. Les automobiles françaises ne sont pas les mêmes que les automobiles allemandes ou italiennes. Les différenciations sur des biens à peu près comparables vont permettre aux consommateurs de satisfaire une demande de différence.

Si les consommateurs ont une préférence pour les biens différenciés horizontalement et si chacun d'entre eux une satisfaction d'autant plus grande que le monde de variétés est élevé, chaque firme va se spécialiser dans une variété. On se trouve alors dans une situation de concurrence monopolistique décrite par CHAMBERLIN, un très grand nombre d'entreprises produisant des biens spécifiés et ayant, chacune, une situation de monopole pour la variété produite. Dans ce cas, l'échange international apporte un gain à tous les consommateurs, même si les pays sont totalement semblables en terme de couts et de prix d'autarcie³⁰.

2.4.2- Les échanges interbranches:

Ces échanges sont des échanges de différences qui résultent de la complémentarité des économies, une branche qui rassemble l'ensemble des établissements ou unités de production, qui produisent le même bien ou service, un commerce interbranche est un commerce qui se fait entre branches différentes, ce commerce concerne surtout des pays de niveaux de développement différents.

Les pays développés exportent essentiellement des biens manufacturés (80% de leurs exportations), dont la moitié comprend des biens d'équipement à haute technologie, les pays leurs exportations) et même certains sont mono-exportateurs.

2.4.2.1 Les théories de la spécialisation des pays:

Le commerce interbranche repose sur une théorie de la spécialisation des pays, parmi elles :

Théorie de l'avantage absolu, d'A. Smith :

Pour Adam SMITH, l'échange international permet aux différentes nations d'écouler leur surplus de production. Il autorise l'élargissement des marchés.

³⁰Bernard GHILLOCHON, « Économie Internationale », 3^{ème} édition, DONUD, 2001, Page 30.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

La baisse des prix conduit a une augmentation de l'épargne. Aussi que l'apparition de la division de travail. Selon Adam SMITH, tout se résume autour des coûts de production des biens, pour lui il y a lieu d'exporter des produits dont on est capable de produire a des coûts inférieurs a ceux de reste du monde et en revanche, il est amené a importer des biens pour lesquels leurs coûts de production et leurs coûts de revient sont supérieurs à ceux de la concurrence³¹.

D'une part l'étude de cette théorie ont peut conclure que Adam SMITH se base essentiellement sur l'avantage absolu.

Théorie de l'avantage comparatif de Ricardo :

David RICARDO vient pour enrichir et apporter un plus pour l'analyse faite par Adam SMITH. Pour RICARDO, il a parlé de l'avantage comparatif dans son analyse de commerce international, il se gère un modèle simple avec deux nations et deux marchandises. Son analyse se base et se résume dans les points suivants³² :

- ✓ Le commerce international s'effectue entre deux pays supposé d'égale importance de points de vue de production ;
- ✓ Le commerce international ne porte que deux marchandises et mesuré par la quantité de travail dépensé ;
- ✓ Les frais de transaction (frais de transport et d'assurance) qui entraînent les opérations de commerce international sont supposés nuls.

RICARDO, a une vue très restreinte de commerce international, d'abord un pays peut avoir des relations commerciales avec plusieurs pays et l'échange peut s'effectuer avec plus de marchandises, ainsi que les frais qu'engendrent ces transactions ne peuvent être négligés. Pour cela, viennent les économistes HECKSCHER, OHLIN, SAMUELSON pour apporter un plus a l'analyse faite par RICARDO.

³¹Ait Gherbi Lila, « Le financement du commerce international », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université de Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Années 2005-2006, page4.

³²Idem, page 5.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Théorie de la dotation des facteurs de production de Heckscher et Ohlin :

C'est HECKSCHER, suivi par OHLIN formulait la loi de proportion des facteurs d'après laquelle en économie ouverte, tout pays tend à se spécialiser dans la production qu'elle possède en abondance. Chaque nation a un intérêt à se spécialiser dans la production nécessitant des facteurs de production largement disponibles.

Pour une nation, l'échange international sera indirectement un échange des facteurs rares contre des facteurs d'abondants. A l'appui de cette théorie, OHLIN cite l'exemple de pays où le facteur terre est abondant et qui se spécialise dans l'exportation de denrées agricoles (Argentine, Australie,...) et de pays riches en capitale qui se spécialisent à l'exportation de biens industriels (Allemagne, Grande Bretagne,...).

L'intérêt de la loi des proportions des facteurs de Heckscher et d'Ohlin est triple ³³:

- ✓ Elle explique la ligne de spécialisation et la ligne de commerce extérieur par la dotation relative en facteurs de production ;
- ✓ Elle relie le prix des biens aux prix des facteurs ;
- ✓ Elle recourt à la disparité des prix monétaires pour justifier l'échange international.

► La contribution de SAMUELSON :

La contribution de Samuelson dans l'analyse de l'échange international selon le principe défini par Heckscher et Ohlin est que sous l'influence du commerce international, il y a une tendance à la légalisation internationale des prix des facteurs de production entre pays qui pratiquent le commerce international³⁴.

En effet, le commerce international élève les prix des facteurs bon marché et baisse les prix des facteurs relativement chers, sous certaines conditions telles que l'homogénéité des facteurs de production, des techniques de production indiquent la concurrence parfaite et la totale des produits.

³³ op-cite, page 5.

³⁴ GUENDOZI Brahim, « Relations économiques internationales », éd. El Maarifa Alger 1998, page 17.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Le paradoxe de Leontief :

W. Leontief, en 1953 les relations entre les productions intérieures et le commerce extérieur des Etats-Unis (U.S.A).

De l'avis général, l'économie des U.S.A est riche en capital et relativement pauvre en travail, donc d'après le modèle H.O.S les U.S.A devrait exporter des biens qui absorbent dans leur production plus de capital et moins de travail, mais Leontief, arrive à un résultat différent et montre que les exportations des U.S.A sont caractérisées par une forte intensité du capital. Cette conclusion fait écarter ainsi le paradoxe ainsi que la contradiction avec le théorème de HECKSCHER et OHLIN.

Cependant, il interprétait cet état de fait par la très forte productivité des travailleurs américain. Selon lui la productivité du travailleur américain est triple qu'en Europe et est due à la qualification et à l'organisation de l'entreprise³⁵.

Par conséquent, il doit recourir au commerce extérieur pour épargner leur capital et utiliser leur surplus de travail.

Les échanges intra-branches est caractéristique de ce qu'a peu être, et reste dans certains secteurs, le commerce Nord/Sud, notamment en raison de la dotation des premiers en industrie ou plus généralement en techniques et technologies nouvelles (des seconds en matières premières, énergétiques, agricoles...), mais il ne faut pas oublier que se sont aussi les pays du Nord qui sont les plus insérés dans l'échanges international et qu'en leur sein, de puissantes forces s'opposent, prenons le cas de l'agriculture, aux exportations des pays en développement³⁶.

Toujours est-il que le commerce interbranche est bien représentatif par exemple au 19^{ème} situation, puisque les flux commerciaux sont principalement organisés autour de spécialisations industrielles.

³⁵ Ait Gherbi Lila « Le financement du commerce international », mémoire en vue de l'obtention a l'Université de Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, années 2005-2006, page 6.

³⁶ www.Webcache.googleusercontent.com, consulté le 24/05/2018 à 14h.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

2.4.2.2. La division internationale du travail :

La division internationale du travail désigne la répartition de la production de biens et services entre les différents pays et zones économiques qui se spécialisent dans une ou plusieurs productions.

Pour les économistes radicaux, la division internationale du travail (DIT) est le résultat de phénomènes de dépendance et du capitalisme. De leur côté, les économistes néoclassiques interprètent la division internationale du travail comme conséquence d'un système de marchés mondialisés et préfèrent parler de spécialisation économique internationale³⁷.

La nouvelle division internationale du travail prend trois explications nécessaires qui sont les suivantes :

- ✓ Les pays du Nord échangent entre eux des produits comparables (des produits chimiques, des médicaments, des biens d'équipement, des automobiles, des produits de télécommunications, des produits électroniques... mais aussi des produits agricoles et alimentaires). Ce commerce intra branche représente plus de la moitié des échanges.
- ✓ Les pays du Nord échangent avec les pays émergents des biens manufacturés différents. Les pays du Sud exportent des produits intermédiaires (acier), des biens de consommations (textile, cuir, habillement, jouet) mais aussi des produits des NTIC (électronique grand public, télécommunications). Ce commerce inter branche se développe avec le transfert d'une partie de l'industrie mondiale dans les nouveaux pays industrialisés (NPI) et l'ensemble constitué du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine. Une partie du commerce explique par un commerce intra firme de composants de produits : les spécialisations ne portent non seulement sur des produits où des groupes de produits mais aussi sur des segments de la chaîne de production.

³⁷Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Mary DRAI, « Dictionnaire de science économique », édition Mehdi, Tizi-Ouzou, 2013 ; page 139.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

- ✓ Les pays du Nord échangent avec le reste des pays du Sud des produits manufacturés contre des produits primaires car l'ancienne DIT n'a pas disparu (les pays du Sud exportaient vers les pays du Nord des produits primaires « agricoles, des minerais et des combustibles » et importaient des produits manufacturés ont provenance du Nord. Les échanges portent sur des produits différents et complémentaires, ceci correspond au modèle envisagé par Ricardo et par les néo-classiques.

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Conclusion :

Au cours de ces dernières années, l'évolution du commerce internationale a été apportée par le vaste mouvement de la mondialisation. Le concept de l'économie mondiale est actuellement plus adéquat car plus large que celui des relations économiques internationales qui se limite justement aux seules actions économiques avec l'extérieur de l'Etat-nation.

Cependant, l'évolution économique mondiale a été dominée par deux faits : d'une part, la mise en œuvre, dans les pays sous-développés aussi bien que dans les pays économiquement avancés, de politiques de développement ; d'autre part, une intensification des échanges internationaux favorisée par l'abandon des restrictions quantitatives, la consolidation et l'abaissement des droits de douane, la constitution de vastes aires au sein desquelles circulent avec une liberté de plus en plus grande marchandises, services et capitaux.

Le développement de l'économie mondiale est aujourd'hui marqué par la globalisation de l'économie financière et par la croissance du commerce mondiale.

Chapitre II

*Le commerce international
dans le cadre inter et intra
régional.*

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

Introduction :

L'ouverture économique des nations vers l'extérieur conduit à l'internationalisation et à l'intégration économique régionale, celle où les pays membres harmonisent leurs politiques économiques, fiscale, monétaire et commerciale. Il s'agit d'une zone de libre-échange et d'un marché commun entre les pays membres d'un bloc régional qui a pour but d'éliminer les droits de douane entre les nations, la libre circulation des facteurs de production (tels que les capitaux et la main-d'œuvre) à travers les frontières nationales au sein de la zone d'intégration.

Le processus d'intégration régionale a également pour conséquence de perturber la répartition des activités. Pour une économie du sud, l'adhésion à un accord d'intégration régionale (AIR) peut ainsi favoriser ou au contraire annihiler son développement industriel via le choix de localisation des activités. Depuis quelques années, on observe pourtant un foisonnement de zones de libre-échange : le MERCOSUR en Amérique latine, l'UEMOA en l'Afrique de l'Ouest, la GZALE dans les pays Arabes, l'AFTA en Asie du sud-est, et récemment la signature d'un accord de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

SECTION 1 : Le commerce intra régional

Le processus du commerce intra-régional correspond à des échanges des produits et des services dans la même zone géographique (commerce intra zone), comme on peut dire c'est un commerce qui se passe à l'intérieur des mêmes blocs régionaux qui existent dans le monde.

1.1- L'intégration et l'échange intra régional en Afrique:

L'intégration des pays d'Afrique a pour objectif d'encourager et coordonner le développement des États membres, aux accords régionaux de l'Afrique qui permet à la création d'une vaste zone de libre-échange et un véritable marché commun, ainsi que le développement du commerce intra-régional et des infrastructures.

1.1.1-L'Union Africaine :

L'Union africaine est une organisation des États africains créée en 2002, à Durban en Afrique du sud, elle a remplacé l'organisation de l'unité africaine (OUA). Elle a pour buts d'œuvrer à la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et du développement à travers l'Afrique, surtout par l'augmentation des investissements extérieurs par l'intermédiaire du programme du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ce programme considère que la paix et la démocratie sont des préalables indispensables au développement durable. Ses objectifs est d'accélérer la marche vers l'intégration régionale, la création d'une zone de libre-échange, la création d'une banque centrale de développement et la création d'un espace commercial régional commun.

Les flux d'IDE vers l'Afrique ont atteint le niveau record de 73 milliards de dollars en 2008 mais sont retombés à 54 milliards de dollars en 2010 et 2011, après la crise financière. Les tendances actuelles de dollars en 2015. Si cette reprise résulte de l'intensification des échanges et des flux d'investissement sud-sud entre pays émergents, à commencer par le Brésil, la Chine et l'Inde, les analystes ont noté la montée en puissance de « lions africaine » hautement performants tels que l'Afrique du sud, le Botswana, l'Égypte, la Lybie, le Maroc, Maurice et la Tunisie (avant le « printemps arabe ») qui affichent de

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

meilleurs résultats que le Brésil, la fédération de Russie, l'Inde et la Chine (les BRIC) depuis 2008 en termes de PIB par tête¹.

Cinq pays d'Afrique « Afrique du sud, Algérie, Egypte, Maroc et Nigeria » : apportent 60% du PIB du continent, et le PIB d'autres pays, tel l'Angola, a augmenté de 13 % par an dans dernières années. Les investissements des pays émergents en Afrique ont plus que doublé dans les 10 dernières années, avec 240 nouveaux projets en 2010 contre 100 en 2003, soit un taux de croissance annuel de 13 %. L'Afrique du sud a promu la coopération pour le développement par le biais de son fonds renaissance africaine et coopération internationale et a annoncé en 2011 la création de l'Agence sud africaine de développement destinée à soutenir des projets de développement en Afrique. Les deux tiers des fonds sud-africains pour la coopération sud-sud sont décaissés par l'intermédiaire du fonds renaissance africaine, 17 % par le biais de l'Union africaine et 7 % via le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et de SADC².

Par ailleurs, les exportations africaines dans le reste du monde concernent depuis des années essentiellement des matières premières comme le pétrole, ce qui n'a pas stimulé la croissance de l'emploi. Le phénomène est maintenant plus fort que la demande croissante de produits de base sur les marchés asiatiques. Durant la période 1995-2009, environ 80 % des biens exportés d'Afrique en Chine étaient des matières premières, avec une part du pétrole en supérieure à 50 %. Le commerce intra africain est en revanche beaucoup plus équilibré, puisqu'il couvre aussi bien les carburants que les produits primaires non pétroliers, les denrées alimentaires et les biens manufacturés.

L'un des nouveaux traits de la coopération sud-sud a été la prise à bail de vastes étendues de terres par des entreprises du Sud et du Nord, dont des entreprises publiques, à des fins de Cultures alimentaires. La pratique semble avoir décollé lors de la crise alimentaire de 2008 et s'inspire de la formule des grandes fermes modèles initialement conçues pour transférer des technologies. Les militants de la société civile, en particulier en Afrique, parlent de surexploitation des populations et des ressources locales par les entreprises en question et

¹MAMANE Amado « Essai d'analyse de l'évolution du commerce sud-sud », Mémoire de licence en science économique, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, années 2008-2009, page 34.

²Idem, page 35.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

exigent une surveillance et des directives pour garantir que toutes les opérations sont équitables.

1.1.2-L'échange intra-maghrébin :

L'Union du Maghreb arabe (UMA), processus lancé en 1989, visant à jeter les bases d'une stratégie maghrébine de développement et d'une intégration régionale, notamment mu en sommeil pendant les années 90, recherche un second souffle. Il reste notamment hypothéqué par la présence du conflit du Sahara occidental. La faiblesse des échanges économiques et commerciaux intra-maghrébins et également préoccupante. Les échanges courants de l'Algérie avec ses voisins maghrébins demeurent très limités : moins de 1 % des importations et des exportations Algérienne³.

L'évolution du commerce global des pays maghrébins durant les quatre dernières décennies, montre une amélioration de la balance commerciale pour l'Algérie, la Libye et la Mauritanie et une détérioration pour les deux autres pays de la région (Maroc, Tunisie).

Tableau N° 10: Évolution des balances commerciales maghrébines années 1959-61/1994

Pays	1959-61	1969-71	1974-76	1982-84	1986-90	1992	1993	1994
Algérie	-608	-231	-336	1020	369	2707	1789	-1112
Libye	-129	1770	5049	5484	1511	4531	2746	3330
Maroc	-46	-157	-834	-1843	-1759	-3383	-3038	-3175
Mauritanie	-24	33	17	40	106	172	141	140
Tunisie	-60	-117	-505	-1356	-1360	-2424	-2411	-1929

Source : CNUCED, *Annuaire statistique du commerce et du développement, 1991* ; - CIHEAM, *Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranées et arabes, 1997*.

³ PIERRE MOURLAVAT « exporter en Algérie » Edition UBIFRANCE, 2005 ; page 50.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

En Algérie et en Libye, l'amélioration a été très étroitement liée aux fluctuations des cours du baril de pétrole et s'est réalisée de manière régulière, jusqu'à la crise pétrolière qui a eu lieu durant la période 1986-90.

La balance commerciale mauritanienne c'est régulièrement améliorée depuis la période 1959-61 passent d'un solde négatif à un solde positif en 1994 et la reprise a été beaucoup importante depuis 1992.

Au Maroc et en Tunisie, les soldes des balances commerciales ont été régulièrement négatifs depuis plus de quatre décennies et se sont beaucoup plus accentués depuis la moitié des années 1980.

1.1.3-Le marché commun de l'Afrique orientale et australe :

Le marché commun de l'Afrique orientale et australe aussi connu sous son acronyme anglais COMESA (Commun Market for East and South Africa), est une organisation internationale à vocation régionale de l'Est africain dont l'objectif est de créer une union douanière entre les pays membre. Ce marché commun, fondé en décembre 1994 pour renforcer un accord de libre-échange en place depuis 1981, regroupe une population totale de 475 millions d'habitants et a un produit intérieur brut réel total de 677 milliards US(\$) en 2014. Le volume des transactions commerciales entre les pays membres et le reste du monde atteint annuellement 52 à 60 milliards US entre 1997 et 2002. Lors du sommet des chefs du Comesa, tenu à Nairobi les 22 et 23 mai 2007, Mwai Kibaki a pris la présidence tournante de l'organisation et Robert Mugabe est devenu vice-président⁴.

1.1.4-La Grande Zone Arabe de libre Échange(GZALE):

La Grande zone arabe de libre-échange(GZALE) est un pacte de la ligue Arabe en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005 visant à créer une zone de libre-échange. Le pacte a été signé en 1997 par 19 pays de la ligue arabe à Amman. La GZALE est le prolongement de la politique menée par les pays arabes du Conseil de l'Unité Economique Arabe, créé le 30

⁴ M. SCHIFF/A. WINTERS « Intégration Régionale et développement »Ed Economica, Paris ; 2004, page 227.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

juin 1957 et entré en vigueur le 30 mai 1964, avec le but de parvenir à achever l'union économique entre ses Etats membres⁵.

Les éléments de similitudes entre les pays de la GZALE sont important notamment, la longue commune, la religion et l'histoire. Il persiste cependant des différences à l'exemple des potentiels économiques des Etats qui peut constituer un éventuel frein.

L'Algérie est sur le plan diplomatique, un membre actif de la ligne arabe. Sur le plan économique, à coté des fonds multilatéraux et bilatéraux arabes, les investisseurs privés du monde arabe commencent à la holding égyptienne orascom, qui a décroché la première licence privée de téléphonée mobile en Algérie, et qui investit également, avec le concours de la BEI, dans la réalisation d'une cimenterie pour environ 500 millions d'USD.

1.2- L'intégration et les échanges intra régionale en Europe :

Juste après 2^{ème} la guerre mondial, certains pays d'Europe en commencer à oublier les mauvaises relations et les conséquences de la guerre pour commencer à nouveau et garantir un bon avenir pour leurs populations et le développement de leurs économie.

Alors, ils ont crée des communauté et des unions économique et commerciale pour la libre échange intra-européenne, si on parle de la 1^{er} intégration à commencer avec la création de la communauté de charbon et d'acier (CECA) qu'est un marché commun de charbon et de l'acier en 1951 par le plan Schuman (Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères), selon lequel la France, l'Italie, la république fédérale de l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et la Luxembourg ont aboli les tarifs douanières, se rapportant au commerce intra-communautaire du charbon, du minerai de fer et de la ferraille.

En suite, c'est l'arrivée de la communauté économique européenne qu'a entré en vigueur en 1958, elle était basé sur les principes de traité de Rome, et comptait six pays membre « la France, Italie, la République fédérale de l'Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg ». Les principaux objectifs de la communauté est de créer une union douanière et d'autre forme d'intégration économique et de coopération politique entre les pays membres. Le traité de Rome prévoyait l'élimination progressive des droits de douanes et autre obstacles internes aux échanges commerciaux, la création d'un tarif extérieur commun, des garanties

⁵ GACEM Ouahiba, HAMNAACHE Halima, HALZOUN Djedjiga, « L'intégration commerciale et les regroupements régionaux », mémoire en vue d'obtention de licence, année 2006-2007, page 18.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

d'assurant la libre-circulation de la main-d'œuvre et des capitaux à l'intérieur de la communauté. Le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande ont adhéré à la communauté en 1973 et la Grèce (qui était associée à la communauté à titre provisoire depuis 1962) en 1981. L'Espagne et le Portugal ont ensuite intégré à cette union. Suivis par d'autres pays (Autriche, Suède, Finlande...) et en 2004 et 2007 l'arrivée d'autres pays de l'ex-bloc socialiste de l'Europe de l'Est (Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Lituanie, Hongrie) et de pays d'Europe du sud (Malte, Chypre...).⁶

Aujourd'hui, on parle de la création de l'Union Européenne qui est en vigueur en 1993, selon le traité de Maastricht, il est pour but de développement des échanges commerciaux, assurer la convertibilité des monnaies et son fonctionnement ; la création du serpent monétaire international puis de système monétaire européen (SME) résultent de l'instabilité financière internationale.

L'union Européenne est un marché fortement intégré, les deux tiers des transactions commerciales ayant lieu à l'intérieur de la région. Le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) estime que, en 1996, 47,3% du commerce de l'Union européenne est un commerce intra régionale. En 2007, le commerce intra régional a représenté un peu plus de la moitié 51 % des exportations des parties d'accord de libre échange de l'Europe, et en 2010, le commerce intra régionale de l'Europe est le plus élevé à 71% des exportations restant dans la région⁷.

1.3-L'intégration et les échanges en Asie :

L'Asie reste bien présente dans la coopération sud-sud au niveau mondial grâce en grande partie aux politiques et programmes de la Chine, de l'Inde et des Etats membres de l'Asie du sud-est (ASEAN). Tout en s'efforçant d'approfondir l'institutionnalisation de la coopération sud-sud, le continent asiatique s'engage très activement dans la coopération intra régionale dans sa partie orientale, et interrégionale dans sa partie occidentale.

Les initiatives intra régionales ont misé sur une intégration économique porteuse de coopération politique et de développement. Les institutions régionales, notamment celles qui sont tenues par un calendrier d'intégration et de mise en place d'un marché commun, ont

⁶ CHEHRIT Kamal « Dictionnaire général du commerce international », Alger-Livres Éditions, Alger, 2006, page 77.

⁷ WWW.Wto.org, consulté le 27/05/2018 à 14h30.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

influé sur les efforts déployés pour renforcer la coopération et en particulier consolider les institutions. En Asie, les 10 pays membre de l'ASEAN raffermi leur projet de communauté économique en 2015 en adoptant le plan directeur de 2010 pour la connectivité afin de promouvoir les connexions et les communications physiques et institutionnelles et de resserrer les liens entre les peuples de la région. Depuis, janvier 2010 a marqué l'entrée en vigueur officielle de l'Accord de libre-échange ASEAN-Chine. Les réussites économiques de l'ASEAN ont été étayées par une ouverture politique croissante institutionnalisée dans des processus consultatifs avec les pays d'Asie et des autres régions, comme le montre le forum régional de l'ASEAN, qui réunit chaque année des partenaires du monde entier.

L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) compte huit membres. Au cours de la période considérée, tous les pays de la région ont eu des gouvernements démocratiquement élus, une première depuis la fin de l'ère coloniale il y a plus de 60 ans. De plus, les relations entre les deux plus grands pays de ce groupe ont amorcé un dégel ; on parle maintenant commerce et coopération accrues, ce qui laisse espérer que l'ASCR parviendra à mieux tirer parti des efforts qu'elle a déjà déployés pour renforcer les institutions et établir des normes de l'ASACR ont pris note du concept de « bonheur national brut » défendu par le Bhoutan, qui vise notamment à soutenir le développement centré sur l'élément humain, thème du sommet.⁸

Dans le cas de la ligue arabe et du conseil de coopération du golfe, la coopération intra régionale a réorientée vers les initiatives de coopération interrégionale. On notera que l'Afrique comme l'Amérique latine sont devenues des destinations d'investissement pour les pays du Golfe et l'effort d'élargissement des relations politiques poursuit. Le sommet des pays arabe et sud-américains qui se tient depuis 2005 a favorisé le commerce interrégional et la connectivité des deux régions s'est considérablement accrue; il y a maintenant des vols directs entre Doubaï et Rio de Janeiro. Les liens avec les pays africains se sont eux aussi beaucoup améliorés, et Doubaï devient un important point de transbordement par lequel transitent quelque 10 % des exportations et importations africaines, alors que des entreprises arabes s'emploient à aménager des ports en eaux profondes en Afrique.

⁸MAMANE Amado «Essai d'analyse de l'évolution du commerce sud-sud », 2008-2009, Mémoire de licence en science économique, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, page37.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

Au niveau planétaire, les interactions sud-sud de la chine ont été un facteur majeur de protection de L’Afrique et de L’Amérique Latine contre une grande partie des effets négatif de la récession qui ont frappé les Etats-Unis et L’Europe. En 2009, la chine avait déjà signé des accords de coopération SUD-SUD avec 45 pays africains et ses investissements cumulés en Afrique atteignaient 11 milliards de dollars en 2010. Par le biais du fonds de développement Chine-Afrique, la chine a alloué 700 millions de dollars à plus de 30 projets en Afrique, dans les domaines notamment de L’agriculture, de L’industrie, de bâtiment et de l’extraction minière. Les exportations chinoises dans les pays BRIC ont quadruplé entre 2006et2010, tandis que les importations doubleraient dans la même période. La zone de libre échange chine-ASEAN est maintenant la plus grande du monde, avec des échanges entre les deux régions qui dépassent les 350 milliards de dollars⁹.

La Malaisie et la Thaïlande ont élargi leurs programmes de coopération bilatérale et régionale sud-sud aux pays d’autre région du monde. Le programme malaisien de coopération technique a fourni une assistance sud-sud à 140 pays, et en 2010, la Malaisie a consacré 9 % de son revenu national brut à des activités de coopération sud-sud. En 2009, par l’intermédiaire de l’Agence thaïlandaise de coopération internationale pour le développement, la Thaïlande a dépensé 11 % de son revenu national brut au titre d’activité de coopération sud-sud, plus particulièrement pour la préparation aux situations de catastrophes, la santé rural, l’irrigation et la lutte contre le paludisme. Singapour partage son expérience de la gestion du secteur public avec des pays d’Asie et d’Afrique.

La Turquie compte maintenant 26 bureaux de coordination des programmations dans 20 pays en développement d’Asie centrale, des Balkans, du Moyen-Orient et d’Afrique subsaharienne. L’Agence turque de coopération internationale et de développement (TIKA) a lancé de nombreux programme pour renforcer les capacités locales de production alimentaire en Bosnie-Herzégovine et en Ouzbékistan. Au Kirghizstan et au Tadjikistan, la TIKA a aidé à mettre au point une nouvelle méthode de culture du coton qui augmente les rendements. Dans la région du Darfour au Soudan, elle a fourni des semences peu couteuses à 20 000 familles à faible revenu dans 12 villes pour leurs permettre de récolter durablement des céréales, des fruits et des légumes¹⁰.

⁹www.wto.org, consulté le 06-09-2017, à14h20.

¹⁰ Op-cite, MAMANE Amado, page39.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

1.4-L'intégration en Amérique :

1.4.1-Amérique du Nord :

Le processus de l'accord d'intégration régional et économique en Amérique du nord permet à la libre circulation des biens, des services et des capitaux et la création d'un espace plus intégré que une zone de libre échange et d'un marché commun entre le Canada, les USA et le Mexique, cette accord de libre échange du nord américain (ALENA) qu'est entré en vigueur le 1 Janvier 1994. Cette accord a pour objectifs de¹¹ :

- ✓ éliminer les obstacles au commerce des produits et services entre les territoires des trois pays et faciliter les mouvements transfrontières de ces produits et services.
- ✓ éliminer les barrières bilatérales aux échanges, tarifaires et non tarifaires ;
- ✓ favoriser la concurrence loyale dans la zone de libre-échange ;
- ✓ augmenter les possibilités d'investissement sur ces territoires ;
- ✓ assurer de façon efficace et suffisante la production et le respect des droits de propriété intellectuelle sur ces territoires ;
- ✓ établir des procédures efficaces pour la mise en œuvre et l'application du présent accord et pour le règlement des différends ;
- ✓ créer le cadre d'une coopération trilatérale, régionale et multilatérale plus poussée.

L'accord d'ALENA ne se limite pas au démantèlement des barrières aux échanges. La signature de l'Alena visait en effet à régler au niveau régional des questions qui étaient encore en suspens à l'OMC au début des années 1990, notamment dans les services et investissement. Dans le domaine de la propriété intellectuelle, l'Alena va plus loin que l'accord multilatéral, inclus dans les accords de Marrakech de 1994(Trade Related Intellectual Property Rights ou TRIPs). De même, si l'Alena n'est pas un marché commun, l'investissement direct, comme les services financiers, se voient appliquer les principaux de traitement national ou de traitement de la nation la plus favorisé (NPF) ; les dispositions relatives à l'investissement sont au demeurant très proches du projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) qui a été négocié plusieurs années au sien de l'OCDE avant son échec

¹¹ BEITONE Alain, CAZORLA Antoine, DOLLO Christine, DRAI Anne-Mary « Dictionnaire de science économique », 3^{ème} édition Mehdi, Tizi Ouzou, 2013, page 14 et 15.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

définitif en 1998. Par ailleurs, sous la pression du congrès américain, deux accords parallèles ont dû être négociés en 1993 : une clause sociale et une clause environnementale¹².

La conception américaine des accords régionaux, parfois qualifiée, en l'occurrence, de « minilatéralisme » est sans rapport avec la vision intégrative, voire fédéraliste, de l'Europe. Il s'agit davantage de reproduire au niveau régional certaines des modalités de fonctionnement de l'OMC ou d'anticiper sur l'évolution de cette organisation. Les structures de l'Aléna, ses textes, ses procédures, reproduisent ceux de l'OMC. L'ensemble est régulé par une procédure de règlement des différends internes à la zone qui fonctionne, grosso modo, comme celle de l'OMC, qui reste, d'ailleurs, une voie de recours alternative¹³.

Au sein de l'ALENA, le produit intérieur brut des États-Unis est largement supérieur à celui de ses deux partenaires. La complémentarité entre commerce international et investissements direct à l'étranger a joué positivement. Certaines restrictions aux échanges ont été instaurées après 2001 pour des raisons sécuritaires.

1.4.2-Amérique latine et caraïbes:

En Amérique latine et dans les caraïbes, l'intégration régionale et le renforcement des institutions ont progressé de concert, avec des programmes conjoints et des réformes législatives destinées à faciliter la coopération, la migration et le commerce intra-régionaux. De plus, un certain nombre d'organisation sous-régionale cherchent activement des partenaires dans d'autres régions ainsi que des partenaires triangulaires pour stimuler la Croissance économique par la mutualisation des données d'expérience. L'idée d'union continentale a continué de murir dans la région depuis la signature des dirigeants du marché commun du sud (MERCOSUR) et de la communauté andine, du Traité de 2008 portant création de l'Union des nations de l'Amérique du sud, qui compte 12 membres. En 2010, au moment de l'entrée en vigueur du Traité, les institutions de l'union des nations de l'Amérique du sud commençaient déjà à prendre forme, avec notamment la nomination d'une secrétaire général et le lancement du chantier du secrétariat à Quito, ainsi que la création du parlement d'Amérique du sud à Cochabamba (Bolivie) et de la Banque du sud à Caracas¹⁴.

¹² Jean-Marc SIROËN « La Régionalisation de l'Économie Mondiale », Édition la Découverte, Paris, 2000 page 21.

¹³ Jean-Marc SIROËN, Idem, page 22.

¹⁴ M. SCHIFF/A.WINTERS, « Intégration Régionale et développement », Édition, Economica, 2004, page 162.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

Les pays membres de l'Organisation des Etats américains (OEA) se sont engagés à atteindre une série d'objectifs collectifs appelés « Vision 20/25 : Sciences, technologie et innovation » pour impulser un développement technologique plus efficace et plus rapide dans la région. L'ambition générale est de promouvoir une culture de l'innovation technologique qui favorise les études scientifiques supérieures accessibles à tous dans l'ensemble de la région et donc d'encourager la coopération interaméricaine dans ce domaine. Par ailleurs, l'OEA et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont mis sur pied en concertation une mission conjointe d'observation électorale pour superviser et surveiller les élections de 2010 en Haïti dans la perspective d'une transition démocratique pacifique en dépit de la myriade de difficultés économique et sociales que connaît le pays.

Deux autres initiatives de coopération régionales ont vu le jour : l'Alliance bolivarienne pour les peuples de l'Amérique (ALBA) et la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes. L'Alliance bolivarienne, fondée en 2004 et comptant huit membres et trois observateurs, a créé la Banque de l'ALBE en 2008 et une monnaie virtuelle, le sucre, utilisée essentiellement dans les opérations commerciales directes (d'un montant estimé à 216 millions de dollars pour 2011) entre membre du groupe.

La Communauté des Etats d'Amérique latine et des caraïbes a été fondée en février 2010 au sommet de la CARICOM et du Groupe de Rio. Malgré l'avalanche des crises politiques, économique et sociales mondiales qui ont pénalisé une économie régionale lourdement tributaire du tourisme et freiné les efforts d'intégration de la région caraïbes, des résultats notables ont été obtenus en particulier l'harmonisation des politiques et des activités dans des domaines comme emploi, l'éducation, l'environnement, le changement climatique, la santé, le maintien de l'ordre et la sécurité régionale. La mise en place du marché et de l'économie unique de la CARICOM traîne en longueur mais des signes encourageants se dessinent, avec par exemple la libre circulation des travailleurs, des capitaux, des marchandises et des services dans la région. A titre d'exemple, les importations et exportations intra régionales ont augmenté de 92 % et 200 %, respectivement, entre 2004 et 2008, quoique de façon inégale et erratique¹⁵.

¹⁵BOUSSADI Nabila « L'intégration régionale en Amérique latine le Mercosur », mémoire en vue de l'obtention a l'Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, années 2007-2008, page 60.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

La coopération sud-sud a avancé dans d'autres directions. Ainsi, l'Université des dispositifs caraïbes régionaux de surveillance des maladies non transmissibles, qui a rendu son premier rapport annuel en 2011. Ce mécanisme innovant collecte et analyse les données nationales en vue d'améliorer la planification, l'exécution et le suivi de programme et protocoles sanitaires relatifs aux maladies chroniques. Comme les pays asiatiques, de nombreux pays d'Amérique latine « Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Mexique, et Venezuela notamment soutiennent des initiatives sud-sud en direction de pays d'autres régions du monde¹⁶.

Ainsi, le Brésil participe à des projets de coopération sud-sud dans plus de 80 pays et a étendu ses liens économiques avec l'Afrique tout en lançant avec la Bolivie et le Paraguay des programmes de renforcement de l'innovant programme de coopération de la stabilité régionale. Ces sept dernières années, la composante financière de l'innovant programme de coopération sud-sud du Brésil a triplé, et les pays à partagé les acquis de son effort nationale de 10 années qui a lui permis¹⁷:

- a- De diminuer de 24 millions le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, soit une baisse de 66 % ;
- b- De réduire la malnutrition de 25 % ;
- c- D'accroître le taux d'éducation des adultes de 30 % ;
- d- D'augmenter le taux d'emploi de 25 % ;

Ces remarquables réussites sont le résultat de la politique brésilienne de faim zéro, qui a consisté à acheter des produits alimentaires aux petits paysans pour nourrir des enfants, les adolescents et les adultes nécessiteux et, par le biais du programme de la BOSLA FAMILIA (allocation familiale), à donner de l'argent aux familles pauvres pour que les enfants restent en bonne santé chez eux et à l'école. Le Brésil partage aussi ses compétences en matière d'indépendance énergétique nationale et de production de biocarburants avec les pays d'Afrique subsaharienne, grâce à l'appui de la Banque africaine de développement.

¹⁶Idem, BOUSSADI Nabila, page 62.

¹⁷MAMANE Amado « essai d'analyse de l'évolution du commerce sud-sud », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, années 2008-2009, page 41.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

Quelle que soit la forme prise, l'on parle de blocs commerciaux ou le regroupement de pays à base régionale dont l'UE constitue l'exemple pionnier et le plus avancé en la matière. Avec la mondialisation de l'économie, le phénomène de régionalisation a pris de l'ampleur car il constitue en quelque sorte un rempart par rapport aux effets contraignants induits par le nouvel ordre mondial.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

SECTION II : Commerce inter régional.

Le commerce inter régional est considéré comme un commerce mondiale, il dépasse les frontières douanières d'une nation et d'un bloc régionale dans le but d'éliminer les barrières tarifaire et non-tarifaire pour la libre circulation des biens, des services et de la main d'œuvre ; et l'amélioration des relations économiques entre les pays.

2.1- Les liens de l'Afrique avec les autres régions économiques:

Les liens du commerce interrégional se sont des relations économiques, des exportations et d'importations des marchandises et services entres les différentes nations.

2.1.1-La relation de l'Afrique avec les autres puissances économiques :

Les pays africains dépendants fortement de l'Union Européenne, qu'est actuellement la destination de plus de la moitié de l'ensemble des exportations africaines (52 %). En revanche, les exportations vers l'Asie sont un marché limité mais en augmentation pour l'Afrique ces dernières années. Au niveau mondial, l'Afrique exporte surtout des produits primaires qui représentent plus des deux-tiers des exportations africaines. Le pétrole brut est le plus important, constituant le produit le plus exporté par l'Afrique.

De nombreux pays africains exportent d'autres produits minéraux et miniers, ainsi que des produits agricoles et du secteur de la pêche. Comme pour les exportations industrielles, quelques pays africains sont devenus beaucoup plus connus pour leurs exportations des produits manufacturés, particulièrement dans les secteurs des textiles et de l'habillement. De plus, les secteurs industriels des sous régions du sud et du nord de l'Afrique sont en croissance, et leurs produits vont bien au-delà des textiles et de l'habillement. L'Afrique du sud, en particulier, a émergé comme un centre industriel régional, avec une augmentation des exportations de voitures vers le reste du monde¹⁸.

Par rapport à son profil d'exportations concentré sur le plan géographique, les importations de l'Afrique ont des origines plus diversifiées et proviennent du monde entier. Quant au type d'importations, il s'agit surtout de produits qui appuient les activités économiques fondamentales des pays africains, tels que l'équipement pour les secteurs des

¹⁸www.Mediatique.francophonie.org. consulté le 27/05/2018 à 14h.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

transports et des communications. L'importation de produits alimentaires est également substantielle. Par ailleurs, les pays africains sur manufacturier augmentent leurs importations de pièces. Les données africaines sur les importations montrent que les pays africains, qui sont de plus en plus industrialisés, ont émergé comme faisant partie de la chaîne de production dans leurs secteurs respectifs. Dans ce contexte, l'Asie a émergé comme un partenaire important pour le commerce et le développement de l'Afrique¹⁹.

Les exportations de l'Afrique vers l'Asie ont augmenté pendant les années 90 de manière significative à la fois en termes relatifs et absolus. Seize pour cent des revenus totaux des exportations africaines, qui sont estimés à près de 130 milliards par an (moyenne pour 1999-2001), proviennent de ventes de produits en Asie. Le taux de croissance des valeurs d'exportation « 10 % par an » a été bien plus élevé que les taux comparables pour l'Union Européenne (UE) ou les Etats Unis pendant la décennie précédente²⁰.

Durant la même période, les économies en développement de l'Asie ont augmenté leurs importations en provenance des pays africains de manière significative. En fait, en Asie, le rythme de croissance des importations venant d'Afrique a dépassé celui des autres régions. Le poids total des importations africaines a considérablement augmenté dans des pays tels que l'Inde, la Chine et Taiwan. Les produits primaires et marchandises associée sont à la base des exportations de l'Afrique vers l'Asie. Comme pour les exportations de l'Afrique vers l'UE et les USA, le pétrole et ses produits associés représentent une grande partie des exportations du continent vers l'Asie.

Cependant, d'autre produits primaires tels que ceux d'agriculture et de pêche, les produits minéraux et les matériaux non traités sont également et de plus en plus exportés vers l'Asie. Les exportations africaines de combustibles minéraux et d'autres matières premières telles que les produits minéraux et miniers ont connu une forte augmentation due à la croissance des secteurs manufacturiers en Asie, particulièrement en Chine, en Inde, en Corée, à Taiwan, ainsi que les pays de l'Asie du sud-sud –Est tels que l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Bien que seul un nombre limité de pays d'africains soient dotés de ressources minérales et minières, un grand éventail de pays non producteurs de

¹⁹ MAMANE Amado « essai d'analyse de l'évolution du commerce sud-sud », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou, années 2008-2009, page 42.

²⁰ Idem, page 42.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

pétrole bénéficie également d'autres types de matières premières et de produits traités tels que le coton, le bois, le cuir, les produits alimentaires et les marchandises agricoles.

L'augmentation du volume des exportations vers l'Asie s'explique largement par l'augmentation des niveaux de vie des populations des pays asiatiques les plus peuplés. Les produits alimentaires non essentiels, tels que le café, le cacao, le thé et les noix connaissent en Asie une demande supérieure à celle des marchés déjà saturés des pays développés. La part de l'ASS, à l'exclusion de l'Afrique du sud et du pétrole constitue 17 % des exportations totales de l'Afrique vers l'Asie. Sur une plus petite échelle ce segment des exportations africaines, composé surtout de marchandises agricoles, a connu des tendances de croissance similaires à celles des produits minéraux et miniers. Ces produits agricoles ont tendance à dominer dans chaque pays qui n'exporte pas de pétrole. Il est donc possible d'affirmer que l'importance des demandes en marchandises de la part de l'Asie s'applique aussi aux pays non exportateurs de pétrole de l'ASS.

L'Asie pourrait ainsi devenir une cible stratégique pour la concorder diversification des marchés pour les produits africains. La demande des marchés asiatiques pourrait potentiellement avec la base de l'offre en produits primaires traditionnels qui existe déjà en Afrique. De tels liens ont été révélés pour chaque pays à partir de l'analyse individuelle de la complémentarité entre les profils d'exportation et d'importation de pays africains et asiatiques. La valeur ajoutée du traitement en Afrique reste limitée, mais en admettant ces liens et en développant les relations de clientèle, les producteurs / exportateurs africains pourraient bénéficier considérablement de l'expansion des marchandises primaires traditionnelles, qui sont au centre, tout en stagnant, des transactions africaines.

2.1.2-La relation de l'Afrique avec l'Asie :

Les relations commerciales entre l'Afrique et l'Asie ne cessent de croître. Selon un rapport de la banque mondiale, l'année 2000 marque le début de cette montée considérable des flux d'échange et d'investissement entre l'Afrique et l'Asie. Aujourd'hui selon le même rapport, l'Asie reçoit environ 27% des exportations de l'Afrique, contre 14% seulement en 2000²¹.

²¹ www.Mediatique.francophonie.org. consulté le 27/05/2018 à 14h.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

Aujourd'hui, ce volume d'échanges est pratiquement comparable aux exportations de l'Afrique vers les États-Unis et l'Union Européenne(UE) qui sont les partenaires commerciaux traditionnels de l'Afrique. Par ailleurs, la part de l'UE dans les exportations en provenance d'Afrique s'est réduite de la moitié sur la période 2000 à 2005. Les exportations de l'Asie vers l'Afrique croissent également à un rythme très soutenu (environ 18% par an), un niveau supérieur aux exportations à destination des autres régions. Des études de marchés entreprises entre 2003 et 2008 à l'initiative de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'ITC ont révélé des potentiels d'échanges commerciaux intra et interrégionaux entre les zones économiques CEMAC et UEMOA dans différents secteurs à fort potentiel commercial tels que les secteurs de l'agro-alimentaire, du textile et d'habillement, de l'artisanat, ainsi que du bois et produits dérivés du bois²².

En effet l'un des principaux obstacles identifiés au développement de ces échanges commerciaux et l'absence de partenariat direct entre les banques commerciales de ces zones économiques pour faciliter le dénouement des transactions. Ceci est particulièrement le cas des banques commerciales opérant dans les pays francophone et celles établies dans les zones UEMOA et CEMAC.

La relation entre le Japon et l'Afrique sont redevenues géostratégiques. Elles se sont longtemps limitées à des échanges commerciaux, d'investissement et d'aide, Tokyo souhaitant être présent sur certains marchés et accéder aux ressources locales de matières premières. Hors l'Afrique du sud, la part d'échanges du Japon avec l'Afrique représente moins de 2 % de l'ensemble de ses relations commerciales mondiales. En dehors des intérêts d'ordre géographique, comme bénéficiaire du soutien des pays africains pour l'obtention d'un siège permanent au Conseil de sécurité des nations unies, les objectifs de cette coopération demeurent principalement utilitaristes : gagner l'accès aux matières premières et asseoir la présence des firmes japonaise. Par ailleurs, Tokyo a développé son soutien à la prévention des conflits²³.

L'Inde est une puissance émergente à plus d'un titre : de par sa population, sa forte croissance économique, sa stratégie d'ouverture, ses performances dans les secteurs à haut

²²Mediatique.francophonie.org. consulté le 27/05/2018 à 14h.

²³ MAMANE Amado, Op-cite, page 43.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

niveau technologique, son arsenal militaire. Elle est présente par les réseaux de sa diaspora en Afrique de l'Est (Kenya et Ouganda), en Afrique du sud et dans l'océan Indien (Maurice, Madagascar). Ce pays importe 70 % de ses besoins pétroliers alors que les prévisions de croissance de sa demande étaient évaluées par les autorités indiennes, avant la crise de 2008-2009, à près de 10 % par an. Huit pays africains (Burkina Faso, Tchad, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali et Sénégal) sont concernés, depuis mars 2004, par l'Initiative Team 9 lancée par le gouvernement indien. Liée aujourd'hui aux Etats-Unis sur le plan des relations internationales, l'Inde entretient avec l'Afrique des relations géographiques nettement moins stratégiques que la Chine.

Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique ont quintuplé en cinq ans pour atteindre plus de 30 milliards USD en 2007. On observe également des transferts de technologies (par exemple le réseau électronique panafricain pour la télémédecine ou la télé-éducation) et des délocalisations d'industries pour pénétrer les marchés européens et nord-américains²⁴.

Les relations entre la Chine et l'Afrique sont essentiellement économiques et fondées officiellement sur le principe énoncé par les Chinois du Win-Win (« gagnant-gagnant »).

Une des priorités de la Chine est d'assurer la sécurité des routes commerciales et de l'approvisionnement en pétrole. Second consommateur de pétrole du monde la Chine reçoit 30 % de son approvisionnement en Afrique (38 millions de tonnes sur 127 millions de tonnes en 2006). 85 % des exportations africaines vers la Chine proviennent de l'Angola, du Congo, de la Guinée équatoriale, du Nigeria et du Soudan. La part des exportations de l'Afrique vers la Chine est passée de droits de douane. Ses besoins en matières premières (fer, bois, coton, diamant, cuivre, manganèse) sont considérables. Par ailleurs, elle trouve en Afrique des débouchés dans les secteurs des travaux publics, des télécommunications ou du textile. Sa balance commerciale avec l'Afrique est légèrement déficitaire. Plus de la moitié de ses exportations sont des produits à haute valeur ajoutée (machines, électronique, nouvelles technologies), mais elle vend aussi des produits bon marché, souvent de basse qualité, de contrebande ou de contrefaçon. L'influence de la Chine passe également par les financements privés et publics. La Chine a mis en place un fonds spécial d'investissement pour l'Afrique de

²⁴M. SCHIFF/A.WINTERS, « Intégration Régionale et développement », Édition, Economica, 2004, page 236.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

5 milliards USD, alliant une technologie à l'occidentale aux faibles coûts de main-œuvre et aux subventions publiques chinois, notamment dans le secteur des télécommunications²⁵.

2.1.3- Les liens entre l'Afrique et d'Amérique latine :

Les liens entre l'Afrique et l'Amérique latine, ancrés dans la mémoire de l'esclavage, ont subi de nombreuses transformations après les indépendances. Cuba a joué un rôle important à l'époque de la guerre froide en soutenant les pays de la ligne du front (en Afrique australe) et, en alliance avec l'URSS, les Etats socialistes. Aujourd'hui, les nouvelles données conduisent à un rôle important des pays émergents comme le Brésil.

Ce dernier reconnaît sa dette « esclavagiste » vis-à-vis de l'Afrique, à des relations étroites dans les pays lusophones et veut, comme l'Afrique du sud, jouer un rôle dans la nouvelle architecture internationale. On note un triplement de la valeur des échanges entre le Brésil et l'Afrique entre 2002 et 2008. L'Afrique du sud et le Nigeria reçoivent 82 % de la valeur totale des exportations du Brésil à destination du continent. Les relations passent aussi par les circuits mafieux. La drogue, en provenance directe ou indirecte (via le Brésil ou le Venezuela) de Colombie, transite par l'Afrique de l'Ouest (principalement Bénin, Cap-Vert, Ghana, Guinée-Bissau, Mauritanie, Nigeria et Sénégal) et l'Afrique du sud vers l'Europe. Ces circuits alimentent eux-mêmes des conflits (par exemple en Guinée-Bissau). Outre un grand nombre de visites d'officiels brésiliens en Afrique et africains au Brésil et l'accroissement du nombre de postes diplomatiques brésiliens sur le continent, cette nouvelle orientation s'est illustrée entre 2000 et 2010, par un accroissement des échanges commerciaux entre le Brésil et l'Afrique de 4 millions de dollars US à 20 millions de dollars US²⁶.

Au cours de l'année 2011, notamment en août 2011 un accord de financement de près de 3 millions de dollars US a été signé entre l'Agence brésilienne de coopération (ABC) et le Cap-Vert pour des objectifs dans les domaines de l'environnement, de l'habitat, de l'aménagement du territoire, le patrimoine culturel, l'aviation civile et les télécommunications. Au cours du même mois, dans le cadre de la 3^{ème} session de la grande commission mixte RDC-Brésil, ce sont cinq protocoles d'accords de coopération qui étaient signés, portant notamment sur le renforcement des capacités de l'Office Congolais de

²⁵ M. SCHIFF/A.WINTERS, Op-cite, page 238.

²⁶ MAMANE Amado « essai d'analyse de l'évolution du commerce sud-sud », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, années 2008-2009, page 40.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

Contrôle (OCC) dans le domaine de la normalisation et sur le soutien à la culture du café au Kivu. Il a également été décidé que des techniciens congolais seraient formés à la production de biocarburants à partir de la canne, de sucre et de l'huile de palme.

Au total ce sont dans des domaines aussi divers que la coopération en matière technique, économique, des investissements énergétique, d'éducation, de culture, d'humanitaire, de santé, électoral, de transport aérien, maritime et de tourisme que les discussions ont lieu et qu'une possible coopération entre les deux pays devrait se mettre en place. La nouvelle Présidente brésilienne, Dilma Rouseff, a, en marge de sa participation au 5^{ème} forum de dialogue entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du sud (IBSA) qui se tenait en Afrique du sud le 18 octobre, effectué du 7 au 20 octobre 2011 sa première tournée sur le continent. Cette tournée l'a conduit dans certains des partenaires traditionnels du Brésil sur le continent, à savoir au Mozambique et en Angola. Cette mini-tournée a permis à la dirigeante brésilienne de renouveler l'intérêt de son pays pour l'Afrique et pour le renforcement des liens avec elle. Il sera à ce titre intéressant d'observer si la nouvelle dirigeante brésilienne sera en tout point l'héritière du Président Lula et accordera personnellement la même importance à l'Afrique dans sa politique extérieure²⁷.

Au cours de l'année 2011 toujours, la 4^{ème} réunion ministérielle de l'Africa-South American Initiative (ASA), initiative conçue en 2005 par les Présidents Lula et Olosega Obasanjo, s'est tenue à Malabo (Guinée Equatoriale) du 24 au 25 novembre en prélude du 3^{ème} sommet Afrique-Amérique du sud qui se tiendra dans la même ville en mai 2012. Cette réunion a notamment permis aux responsables ministériels et experts africains et sud-américains d'aborder un certain nombre de mesures visant à institutionnaliser le partenariat ainsi établi et à définir des projets concertés à mettre en œuvre conformément au plan 2010-2015, afin de lui donner une consistance au-delà des rencontres diplomatiques.

2.2-Les liens extérieurs de l'Union Européen :

Compte tenu de son poids économiques et politiques à l'échelle mondiale, l'UE entretient un certain nombre de relations multilatérales qu'elle a aussi bien dans de manière autonome en concluant des accords préférentiels avec de nombreux pays tel les 4 pays convention de l'OME (de 1975, 1980, 1984 et 1986) signé avec les pays de l'ACP (Afrique,

²⁷MAMANE Amado, Op-cite, page 41.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

Caraïbes et Pacifique). Les conventions de l'OME ont pour objectifs de réaliser une coopération communautaire, industrielle et financière de quasi-totalité des produits originaire de l'ACP. L'UE a conclu des accords d'association avec d'autres blocs régionaux, comme avec l'ALENA, MERCOSUR²⁸.

Le commerce interrégional de l'UE (échange avec les pays tiers) représente la principale composante du commerce mondial des services commerciaux. À 1 275 milliards de dollars EU en 2010, sa part dans les échanges a cependant diminué au cours des dernières années passant de 26,1 % en 2005 à 23,2% en 2010.

2.3- Les relations de l'ASEAN :

La vision de l'ASEAN en 2020 réaffirment une ASEAN ouverte sur le monde et jouant un rôle dans la communauté internationale tout en faisant avancer les intérêts communs des pays membres. L'ASEAN contera à développer ses liens avec les pays de la région Asie-pacifique et en fait une priorité. La coopération avec les autres Etats d'Asie de l'Est s'est accélérée avec la tenue d'un dialogue annuel entre les leaders de l'ASEAN (la Chine, le Japon et la Corée du sud). En 1997, une déclaration commune à été signée pour une structure de coopération au 21^{ème} siècle.

Durant l'année 2000, les pays de la région se sont entendus pour discuter de la création possible d'une zone de libre échange entre les pays de l'ASEAN.

2.4- Les liens extérieurs de l'Amérique :

2.4.1-La relation de Mercosur avec l'ALENA :

Les relations entre...dans le but a terme, négocier des accords bilatéraux de libre échange avec les U.S.A. Et l'objectif ultime de l'initiative est l'adition des accords bilatéraux, la constitution d'une zone de libre échange continentale.

Les États-Unis se classent au deuxième rang dans ce domaine en 2010, avec un total de 876 milliards de dollars EU qui représente 15,9 % du commerce mondial des services commerciaux, contre 17,6 % en 2005.

²⁸GACEM Ouahiba, HAMANACHE Halima, HALZOUN Djedjiga, « L'intégration commerciale et les regroupements régionaux » mémoire en vue d'obtention de licence, année 2006-2007, page 60.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

2.4.2- Le Mercosur et les relations extérieurs :

Les relations entre l'Europe et le Mercosur peuvent s'appuyer sur une double tradition d'échange économique et de proximité politique. Au plan commercial, les échanges entre l'Europe et le Mercosur en baisse dans l'année 1980, avant de connaître une reprise vigoureuse à la fin de la décennie. Cela n'a pas empêché la part globale de l'Europe dans les exportations de Mercosur de diminuer régulièrement depuis vingt ans²⁹.

L'Union européenne est le premier partenaire commerciale de Mercosur, qui enregistre avec elle des excédants important par ailleurs, l'Europe est le premier investisseur dans le cône sud et le premier pourvoyeur d'aide public au développement.

Les liens économiques sont donc étroits, et chacun des membres de Mercosur a signé avec l'Union européenne des accords dits de « troisième génération », c'est-à-dire contenant une « clause évolutive » permettant de dépasser le simple domaine commercial.

Au plan politique, le dialogue avec le cône sud, après être singulièrement rafraîchir à l'occasion du la guerre des malouines a été renoué. L'UE a ainsi soutenu les initiatives diplomatiques latino-américaines.

2.4.3-Les liens commerciaux entre l'Amérique latine et Asie:

En 2009, le volume du commerce bilatéral entre les deux régions s'élevait à 120 milliards de dollars, et les exportations latino-américaines (largement constituées par les matières premières et primaires) vers l'Asie représentaient un total de 103 milliards de dollars, soit 15 % des exportations totales de la région. Pour sa part, le marché nord-américain accueillait toujours 42 % des exportations latino-américaines et l'Union Européenne (UE) 14 %.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que la Chine seule absorbe près de la moitié des exportations latino-américaines en Asie. Selon la cipale, l'empire du milieu pourrait ravir la place de deuxième partenaire commercial de l'Amérique latine à l'UE en 2014 en devenant le second plus important marché pour les exportations de la région. Dans ce même mouvement, le profil général du commerce entre l'Amérique latine et l'Asie s'est modifié dans la dernière décennie. La Chine a dépassé le Japon comme principal partenaire

²⁹GACEM Ouahiba, HAMANACHE Halima, HALZOUN Djedjiga, Op-cite, page 67.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

commercial des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN) qui disputent à la Corée du sud la place de troisième partenaire³⁰.

Le commerce sino-latino-américain est marqué par sa nature déséquilibrée. En effet, au-delà de l'important différentiel-qualitatif et quantitatif- des investissements réalisés par chaque acteur dans les économies partenaires, les pays latino-américains sont essentiellement exportateurs de matières premières et primaires à faible valeur ajoutée (soja, fer, cuivre, pétrole, ...etc.) alors que la Chine, elle exporte ses produits manufacturés (textile, papier, automobiles, produits électroniques et technologiques, ...etc.).

La Chine est devenue un marché d'exportation clé pour six pays : l'Argentine, le Brésil, la Chili, le Costa-Rica, le Cuba et le Pérou. Entre 2005 et 2008, cinq pays latino-américains représentaient 86 % des exportations du sous-continent vers la Chine : le Brésil (33 %), le Chili (25 %), l'Argentine (12 %), le Mexique (9 %), le Pérou (7 %).

Dans le même temps, l'Argentine, le Brésil, la Chine, le Mexique, la République dominicaine, le Paraguay et le Pérou sont devenus plus dépendants de la Chine pour leurs importations. Entre 2000 et 2009, la part des importations chinoises dans le total des importations argentines est passée de 4,6 % à 12,4 % (les importations en provenance des Etats-Unis sont passées est le même temps de 18,9 % à 13,2 % du total, de l'UE de 23,5 % à 16,8 %).

Au Brésil, la tendance est la même : ses importations chinoises représentent 12,5 % de ses importations totales (2,2 % en 2000) lorsque la part des importations provenant des Etats-Unis est passée du total de ses provenir de Chine en 2000. Ce taux était de 13,9 % en 2009. Dans le même temps, et ceci est historique, la part des importations mexicaines provenant des Etats-Unis est passée de 71,2 % à 48,1 % et celle de l'UE de 8,4 % à 11,7 %. En valeur, le Mexique est le principal importateur de produits manufacturés chinois. Il assure 48 % des achats totaux de la région à la Chine, devant le Brésil (20 %), l'Argentine et le Chili (6 % pour chacun de ces deux pays)³¹.

La nouvelle stratégie d'expansion de la Chine en Amérique latine est facilitée par les économies les plus dynamiques du sous-continent. Ces dernières ont besoin du marché

³⁰MAMANE Amado « essai d'analyse de l'évolution du commerce sud-sud », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, années 2008-2009, page 46.

³¹ Idem, page 47.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

chinois pour leurs exportations de matières premières. C'est notamment le cas de l'Argentine et du Brésil qui contrairement au Mexique et aux Etats-Unis, ont reconnu la Chine comme « économie de marché ».

Cette stratégie se base également sur la recherche de signatures d'accords de libre-échange. Entre 200 et 2010, la Chine a signé trois accords : avec la Chili, le Pérou, le Costa-Rica.

Elle passe aussi, indépendamment de la question des IDE, par la mise en place d'accords de coopération d'Etat à Etat, notamment dans le secteur pétrolier. En 2009, la Banque de développement de Chine (BDC) a ouvert une ligne de crédit de 10 milliards de dollars à la compagnie pétrolière nationale brésilienne Petrobras, gagée sur un approvisionnement en brut garanti. Pour sa part, la société pétrolière chinoise Sinopec s'est vue « offrir » le rachat de la filiale brésilienne de la société pétrolière espagnole Repsol. Dans le même temps, la Chine et le Venezuela ont mis en place un fonds de développement liées par un accord prévoyant un échange de produits chinois contre du pétrole Vénézuélien. Dans ce même registre, l'Equateur bénéficie d'un montant de 1 milliard de dollars.

La Chine est désormais membre officiel de la Banque interaméricaine de développement (BID) dont l'objectif est de devenir un instrument majeur de la coopération financière sino-latino-américaine. Elle est également de la Banque de développement de la Caraïbe (BDC).

Enfin, les autorités chinoises misent sur une politique diplomatique offensive et disposent de 21 ambassades et de six consulats dans la région. Seuls 15 de ces 21 pays disposent, eux d'une représentation diplomatique en Chine.

Dans la configuration constante du commerce international à l'œuvre dans le cadre de la mondialisation économique et financière, le commerce sud /sud s'intensifie et représente une partie de plus en plus significative de l'ensemble. Ainsi, il représentait 6 % du commerce international en 1985, pour atteindre 24 % en 2010. Dans ce cadre, 85 % de ce commerce sud/sud s'effectue entre pays asiatiques et entre ces derniers et les autres pays du sud.

Chapitre II: Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.

Conclusion :

L'essor des échanges internationaux de marchandises et de services est avant tout le fait des pays industrialisés. Ceci traduit la forte intégration caractérisant ces pays, ainsi que la nécessité pour la plupart des firmes de planifier leurs activités sur des marchés qui dépassent largement les frontières nationales.

Les Accords d'Intégration Régional Nord-Sud sont pour la plupart des accords entre pays en développement et l'UE ou, plus récemment, avec l'Amérique du nord. Ces deux régions commerciales comprennent une forte proportion des plus efficaces producteurs mondiaux de nombreux produits, pratiquent des tarifs douaniers relativement bas pour les produits manufacturés, et sont capables de fournir le plus gros besoins des économies du sud.

L'essor du commerce sud-sud s'est doublé d'accords commerciaux régionaux entre pays en développement ainsi que d'un élargissement et d'un renforcement de la coopération. Ces développements ont contribué à lever les obstacles, commerciaux notamment, qui entravent cet essor. Les groupements régionaux d'intégration économique d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine et des Caraïbes ont consolidé leurs accords de libre-échange et ceux de l'union douanière, tels que le Marché commun du sud (MERCOSUR), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) et l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN), la coopération économique pour l'Asie et le Pacifique (APEC), l'Association des Etats des Caraïbes et le conseil de coopération du Golf (CCG)etc. ces Associations qui travaillent pour le développement de l'économie mondiale est aujourd'hui marqué par la globalisation de l'économie financière et par la croissance du commerce mondial.

Chapitre III

*Évolution du commerce
extérieur de l'Algérie.*

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Introduction :

L'économie algérienne a passé depuis l'indépendance à nos jours par plusieurs phases ; la première phase, c'est la phase de contrôle et de monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, suivie en deuxième phase par la libéralisation qui conduit à l'ouverture du commerce extérieur algérien et en fin la période récente c'est-à-dire échec de la politique de promotion des exportations et accélération de la dépendance extérieure.

En Algérie, l'économie s'ouvre depuis 1990, suite à des réformes économiques menées par le gouvernement. Mais la libéralisation effective du commerce extérieur a été entrée en 1994 dans le cadre d'un processus transitoire systémique soutenu également par un plan d'ajustement structurel (PAS) imposé par le FMI.

L'Algérie est l'un des pays riches du continent africain surtout en ressource naturelle, car 97 % de ses productions et exportations sont des hydrocarbures. Elle exporte aussi des produits hors hydrocarbures (phosphates, le fer, du cuir, du tabac, des fruits « surtout les dattes et dérivés, ...), on peut dire que les exportations hors hydrocarbures représentent que 4 % des exportations du pays. Par contre, ses principales importations concernent les denrées alimentaires, les biens de consommation et les produits d'équipement industriel.

En effet, les partenaires commerciaux de l'Algérie sont principalement l'UE, de l'OCDE et maintenant aussi l'Asie et la Turquie.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Section 01 : Evolution historique du commerce extérieur de l'Algérie.

L'évolution du commerce extérieur de l'Algérie va de pair avec l'évolution de son économie, car l'économie algérienne est liée directement à son passé.

Cependant, l'économie algérienne à passé depuis l'indépendance à nos jours par deux modèles de développement ; le premier, depuis l'indépendance aux années 1987, l'économie algérienne a connu une période de « construction du marché national », en appliquant un modèle socialiste basé sur le protectionnisme. Fin des années 80 et début des années 90 à nos jours, l'Algérie à adopté le modèle capitaliste de développement basé sur la mondialisation.

1.1-Historique du commerce extérieur de l'Algérie :

Le commerce extérieur de l'Algérie a été caractérisé par plusieurs périodes importantes, tels que la monopolisation et la libéralisation du commerce extérieur.

Depuis 1962 à nos jours, les opérations de l'exportation et importation de l'Algérie ont connu une grande évolution qu'est passée par les phases suivantes :

1.1.1-Avant l'indépendance(1962) :

Le commerce extérieur sous le régime colonial est caractérisé des exportations des produits agricoles vers les pays d'Europe, dont le domaine de l'énergie est commencer ces exportations à partir des années 50¹.

Les importations des inputs, biens d'équipements et les pratiques commerciales son régies par les forces de marchés, un système orienté vers une économie libérale.

1.1.2-la phase de monopole de l'Etat sur le commerce extérieur de 1962 à 1980:

Cette période se divise elle-même en deux phases :

➤ Celle de contrôle allant de 1962 à 1970 :

Dans cette phase les opérations commerciales avec l'étranger continuaient à être autorisées, mais l'Etat gardait l'œil vigilant sur l'ensemble des opérateurs économiques et

¹DJABELKHIR Rabah, « Structure et évolution du commerce extérieur cas de l'Algérie », mémoire en vue d'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, année 2008-2009, page04.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

leurs activités. « Dès la fin de l'année de l'Indépendance, l'Etat a jeté les bases d'un contrôle que, semble-t-il, on voulait total à l'époque : il correspondait à 'l'option socialiste' que l'on avait choisie »².

Durant cette phase, l'Etat s'est doté d'un arsenal de protection à la hauteur de son ambition, qui visait à édifier une économie autocentrée et introvertie, tournée d'avantage vers la satisfaction des besoins internes de la population. C'est aussi que des contingents tarifaires furent mis en place, alors que les droits de douanes ont été augmentés pour atteindre des niveaux très élevés. De plus, une politique commerciale commençait à se dessiner progressivement avec l'aménagement de deux régimes tarifaires ; la première offre des concessions tarifaires aux partenaires traditionnels de l'Algérie à l'image de la France et des Etats s'exerçait à travers quatre principaux instruments : L'O.A.I.C, L'O.N.A.C.O, L'O.N.R.A et L'O.F.A.L.A.C³.

➤ Celle de monopolisation « monopole » de 1970 à 1980 :

Cette phase, correspond clairement à une mise en œuvre radicale du paradigme autocentré du développement. L'administration centrale prend le monopole quasiment sur toutes les activités commerciales et on assiste à une croissance exponentielle des exportations et importations algérienne.

Durant cette période, des plans de développement ont été lancés, une politique d'appropriation (nationalisation en 1971 pour élargir le champ du monopole de l'Etat) des richesses nationales avait vu le jour et une révolution agraire peu à peu instaurée dont l'objectif principal était de finir avec le dualisme de l'agriculture algérienne (secteur moderne et traditionnel). En effet, deux principaux faits bouleversent le commerce international et affectent la structure de l'économie algérienne en général.

²GEORGE Mutin, « Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 », Edition paris, 1985, page 345.

³HADJOU Lamara, « Financement du commerce international », mémoire en vue d'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, année 2003-2004, page 43.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Il s'agit des deux chocs pétroliers ⁴:

- Le premier choc : survient en 1973 après la guerre israélo-arabe ou la guerre du Kippour 13 qui est à la base d'une augmentation de prix mondial du pétrole, passant ainsi de 2 dollars US le baril au début des années 1970 à 12 dollars US en 1973.
- Le deuxième choc : surgit en 1979 après la révolution islamique en Iran et la chute du Shah, des bouleversements qui ont fait augmenter le prix du pétrole de 250%. En 1980, le prix du baril est évalué à 38 dollars US.

1.1.3- Entre les années 1980 et fin des années 1990 :

La hausse du prix d'hydrocarbure durant la période 1973-1980, cette croissance s'effondre à partir de 1986 avec la chute des prix de 50 % des prix du baril de pétrole et l'entrée de pays dans une crise.

Le rapprochement de l'Algérie aux institutions de Breton Woods et la mise en place d'un plan d'ajustement structurel (PAS) imposé par le fond monétaire international (FMI). Ce plan d'austérité et de redressement caractérisé par un vaste programme de réformes économiques visant à stabiliser l'économie et à ouvrir le pays pour ce qui concerne l'orientation vers l'économie du marché⁵.

Cet ensemble de mécanismes et réformes sont jugés nécessaires rendant ainsi possible la rupture avec la politique du commerce extérieur dictée par la planification centralisée et le monopole de l'Etat et transiter vers la libéralisation.

1.1.4-la libéralisation du commerce extérieur algérien de 1990 jusqu'à nos jours :

L'entrée de l'économie nationale au moment de la chute du prix du pétrole dans une crise multidimensionnelle, a révélé que les maux qui affectaient l'économie algérienne étaient plus profonds qu'on pouvait l'imaginer⁶.

⁴ Khaled CHEBBAH « Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005 » mémoire de licence en sciences économique, à l'université de mouloud Mammeri, année 2005-2006, page 31-32.

⁵ BERKAINE Hamida, « Evolution et financement du commerce extérieur de l'Algérie par le crédit documentaire cas de l'BEA », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, année 2009-2010, page 34.

⁶ DJABELKHIR Rabah, « Structure et évolution du commerce extérieur cas de l'Algérie », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, année 2008-2009, page 05.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Alors que, la préparation de l'économie algérienne d'une manière cohérente à l'ouverture vers ses principaux partenaires commerciaux notamment l'Union Européenne. La sphère du commerce extérieur est caractérisée par l'amarrage lent et difficile à l'économie mondiale (accord avec l'OMC et l'UE).

A cause d'une situation qui se résume par⁷ :

- ✓ Un commerce extérieur vulnérable car il repose sur les exportations de matières premières.
- ✓ Un faible intérêt pour les entreprises locales à l'ouverture faute de l'efficacité et manque de compétitivités.

En 1990, les premières libéralisations ont été effectuées en plusieurs étapes :

- ✓ La première étape : libéralisation des importations sans convertibilité (règlements entiers des importations en devise),
- ✓ La deuxième étape : libéralisation avec convertibilité restrictive,
- ✓ La troisième étape : la convertibilité commerciale directement assurée par la banque d'Algérie.

1.2-L'évolution du commerce extérieur Algérienne :

L'évolution du commerce extérieur de l'Algérie va pair avec l'évolution de son économie, car l'économie algérienne est liée directement à son passé. Juste après l'indépendance, l'Algérie devait faire face à une situation d'urgence. La remise en route de l'économie nationale, c'était aussi la période où l'expérience de l'autogestion fut lancée.

1.2.1-L'évolution des importations Algérienne :

L'évolution des importations de l'Algérie est due à leur caractère incompressible, en effet, elles sont dominées par trois catégories de produits essentiels : les produits d'approvisionnement, les produits alimentaires, boissons et les machines, et autres biens d'équipement.

⁷Nachida M'hasna/Dji.Bouzidi, « Le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur », éd.OPU, Alger 1974-1984, page 209.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

1.2.1.1- Evolution des importations de 1990 à 2003:

Pour les importations, sa valeur augmente de façon continue durant la décennie 90 à l'exception des années 1991, 1996 et 1997. Et à partir de l'année 2002, qui correspond à la signature de l'accord d'association Algérie-UE, ces importations marquent des variations positives considérables pour atteindre une valeur de 27 milliards de dollars. Structurellement l'équipement industriel constitue toujours la part importante du total des importations malgré ses fluctuations, suivi de la catégorie d'alimentation qui fluctue aussi représente 23,7% en moyenne, elle cède sa place dès l'année 2003 à la catégorie des produits semi-fini dont sa valeur ne cesse d'augmenter jusqu'à 2007 pour plafonner à 7,1 milliards de dollars.

La valeur des biens de consommation qu'à enregistré deux chute remarquables en 1991 et en 1996, réalise sa part maximale de 19,7 %, puis retourne à se stabilisée autour de 14 %. La part des produits bruts qui à longterm fluctué entre 5% et 7% descend de cette barre pour arriver à 4,4% en moyenne entre 2001 et 2007.

Et enfin, l'énergie et l'équipement agricole malgré qu'ils accumulent parfois des variations relativement positives représentent respectivement toujours les parts minimales de 1,3% et 0,8% en moyenne depuis 1990⁸.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de commerce extérieur Algérien durant la période 1990 à 2003 :

⁸M.BENAMAR Sofiane, HABOUCHE Abdelmadjid ; « COMMERCE extérieur et revenus en Algérie : Synthèse statistique et économique », mémoire en magister des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales ; université d'Oran ; Année 2011-2012, page 13.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Tableau n°12 : Evolution de l'importation algérienne de 1990 à 2003 :

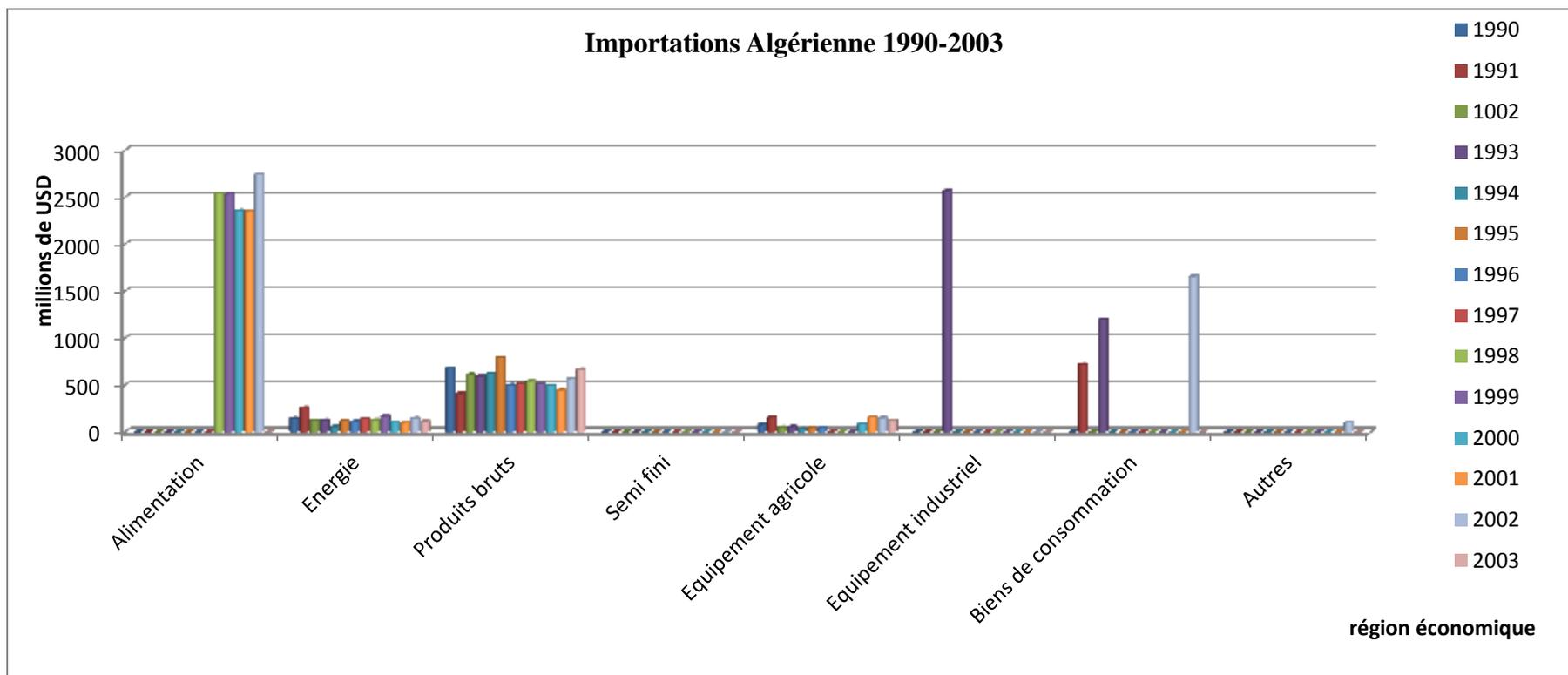
Unité : millions d'U.S.D.

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Importation														
Alimentation	2.140	1.938	2.092	2.177	2.816	2.753	2.601	2.620	2536,3	2531,8	2356	2346	2740	2.598
Energie	144	256	120	125	56	118	110	136,1	126,1	168,7	106	97	145	112
Produits bruts	677	410	612	595	619	789	498	514,3	540,8	514,7	495	445	562	665
Semi fini	1.806	1.861	1.933	2.074	1.143	2.372	1.788	1.611	1.724,5	1.697,8	1.690	1.747	2.236	2.774
Equipement agricole	78	153	51	55	33	41	41	—	—	—	84	154	148	124
Equipement industriel	3.693	2.343	2.445	2567	2.428	2.937	3.022	2.940	3.168	3.612,2	2.773	3.293	4.423	4.698
Biens de consommation	1.146	720	1.153	1195	1.270	1.751	1.038	1.127	1.321	1.531,8	1.841	1.400	1655	2.033
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
Total	9.684	7.681	8.4.6	8.788	9.365	10.761	9.098	8948,4	9416,7	10.157	9345	9482	12.009	13.008

Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n°01 : Evolution des importations algérienne de 1990 à 2003.



Source : construit par l'auteur d'après les données statistiques de l'ons.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

1.2.1.2-Evolution des importations de 2004 à 2012 :

Durant la période de 2004 et 2012, l'évolution globale des importations des marchandises de l'Algérie connaît de nouveau une augmentation importante de 1 314 399,8 millions de dinars (DA) en 2004 à 4 719 708,3 millions de dinars (DA) en 2014.

Cependant, l'évolution des principaux produits importer par le groupe d'utilisations qu'il s'agisse des produits alimentaires, des matières premières, demi-produits ou biens d'équipements ; en valeur relatives, il est intéressant de noté que :

- la part des produits alimentaires reste globalement stable sur toute la période considérée.

- la part des importations des produits bruts, connaît elle une chute en 2008 puis forte hausse en 2014.

- la part des biens industriels, de consommation et surtout d'équipement est les seules à connaître une croissance relative. C'est une situation qui traduit un net recentrage d'intérêt porté au développement de l'investissement étranger et de la production nationale.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

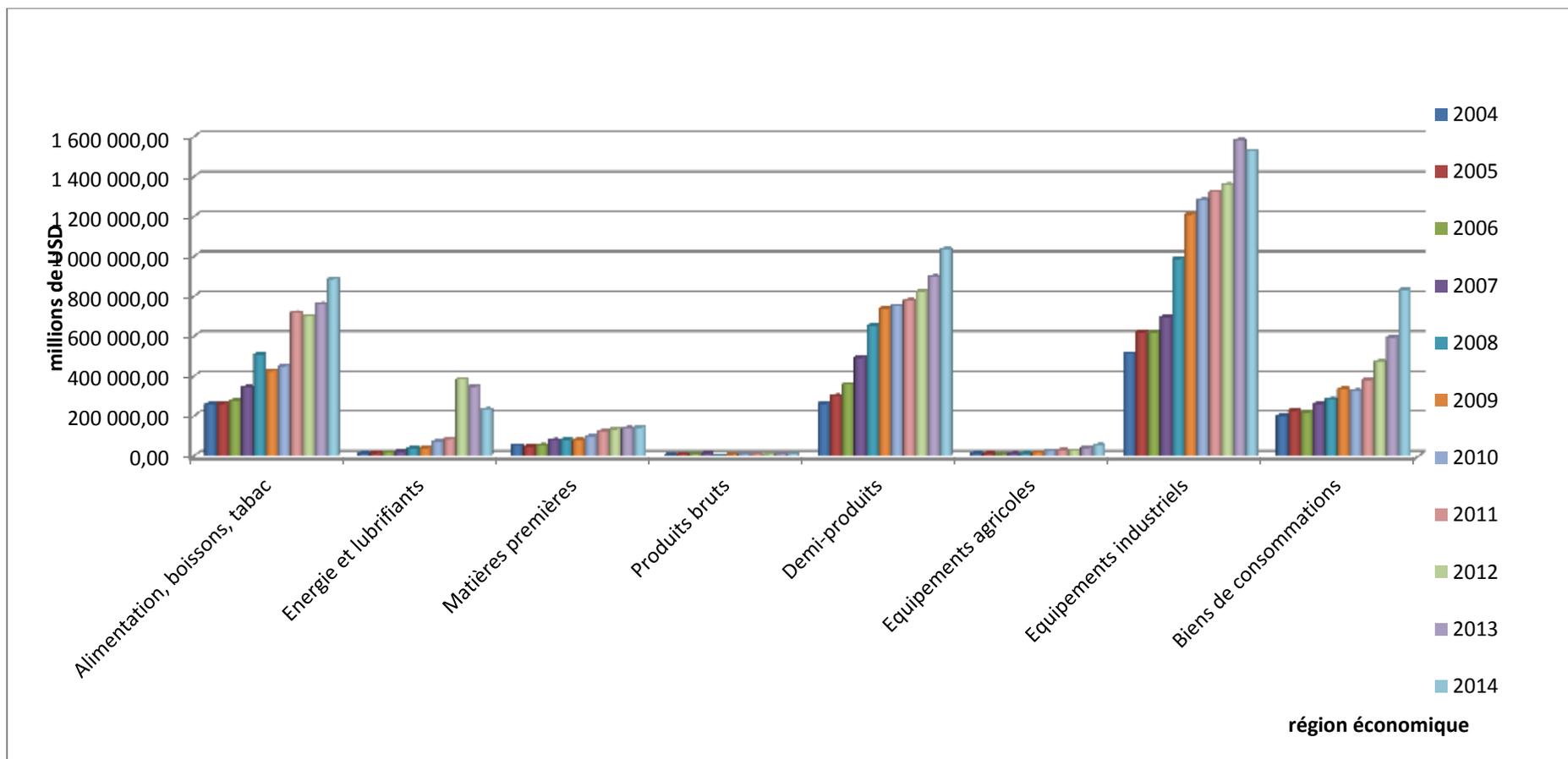
Tableau n° 12 : Evolution des importations algérienne de 2004 à 2012 (en millions de DA) :

Libellés	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Alimentation, boissons, tabac	259 428,6	263 207,8	276 026,2	343661,3	507947,5	425967,7	450807,5	717688,1	699707,6
Energie et lubrifiants	12 082,5	15 536,5	17 748,4	22 494,8	38 460,0	39 861,5	71 100,4	84 777,4	384 149,5
Matières premières	51 471,3	47 002,0	52 448,7	78013,6	81 115,6	79 937,6	96 987,2	121 969,7	135 091,0
Produits bruts	4 711,9	8 101,1	8 779,0	13 880,7	9 409,5	7 262,4	7 851,5	7 925,4	7 560,7
Demi-produits	262 313,0	299 932,8	358 387,2	492 874,5	652452,7	738552,8	751 436,3	778557,0	824361,8
Equipements agricoles	11 999,9	11 723,1	6 968,2	10 137,0	11269,7	16926,0	25 405,8	28 195,5	25 573,6
Equipements industriels	512 186,5	620 175,1	619 446,4	695 517,9	988 340,8	1210590,9	1282234,0	1323142,6	1358310,7
Biens de consommations	200 206,1	227 966,4	218 736,9	260 249,4	283 037,6	335 706,5	325 985,0	380 245,6	472 217,0
Total	1 314 399,8	1 493 644,8	1 558 540,8	1916829,1	2572033,4	2854805,3	3011807,6	3442501,6	3907071,9

Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n°02 : Evolution des importations algérienne de 2004 à 2012.



Source : construit par l'auteur d'après les données statistiques de l'ons.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

1.2.2- L'évolution des exportations algérienne :

Les exportations de l'Algérie sont généralement des hydrocarbures, avec une part de 95,11 %. L'Algérie tient une place importante dans les exportations mondiale des hydrocarbures par contre les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie restent insignifiantes et se concentrent.

1.2.2.1. L'évolution des exportations algérienne de 1990 à 2003 :

Les exportations qu'à enregistre une hausse de 1990 à 1991, reculent annuellement jusqu'à fin de 1994 pour atteindre seulement 8,3 milliards de dollars, elles augmentent une nouvelle fois en 1995 et varient positivement jusqu'à 1997 pour enregistrer une valeur de 13,5 milliards de dollars. En 1998, les exportations connaissent un niveau bas remarquable de 9,6 milliards de dollars, mais à partir de l'année suivante, elles réalisent des hausses successives et rapides annuellement à l'exception des années 2001 et 2002 pour atteindre un niveau record de 60,1 milliards de dollars en 2007.

Les exportations hors hydrocarbures sont devenues réellement l'objectif d'une stratégie nationale durant cette période vis-à-vis des hydrocarbures. Dans ce sillage, l'Etat apporte désormais tout son soutien aux activités d'exportation hors hydrocarbures, ceci afin de renforcer ce secteur.

1.2.2.2. L'évolution des exportations algérienne de 2004 à 2012 :

Les exportations algériennes sont très fortement dominées par les hydrocarbures qui représentent environ 97 % de la valeur totale des ventes algériennes vers l'étranger.

Les exportations totales sont à l'inverse en baisse et passent de 65,7 milliards de dollars en 2013 61,1 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 7,1 %.

La baisse des exportations est principalement due à la baisse des exportations d'hydrocarbures qui représentent 95,8 % des exportations totales en 2014. Les exportations d'hydrocarbures passent ainsi de 63,7milliards de dollars en 2013 à 58,5 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 8,2 %⁹.

⁹www.ons.dz, consulté le 03/06/2018 à 14h48.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

En 2014, la baisse des exportations d'hydrocarbures est fortement expliquée par la baisse des prix internationaux et notamment celui du baril de brut qui passe de 109 USD en 2013 à 99,1 USD en 2014, soit une baisse de 9,1%.

Les exportations hors hydrocarbures même si elles restent marginales avec 4,2 % du volume globale des exportations connaissent un accroissement de 28,4 % en dollars courant et passent de 2 milliards de dollars en 2014. Les exportations hors hydrocarbures sont pour l'essentiel constituées de demi-produits (3,5 % des exportations globales).

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Tableau n°13 :L'évolution des exportations algérienne de 1990 à 2003 :

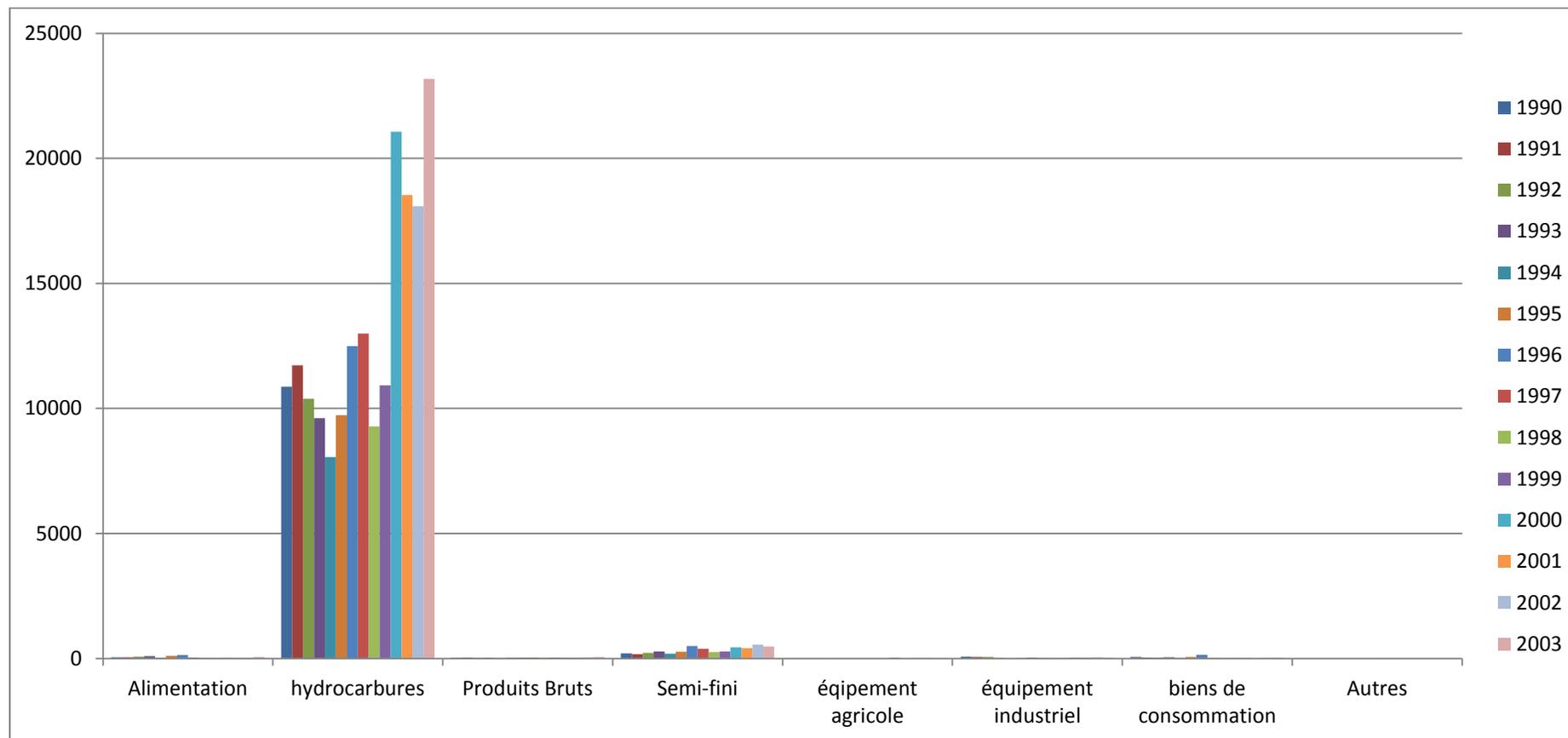
Unité : millions d'U.S.D.

Libellés	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Alimentation	50	55	79	99	33	110	136	37,2	33,7	23,5	30	30	35	59
Hydrocarbures	10.865	11.726	10388	9.612	8053	9.731	12.494	12.989	9.282,8	10.924,5	21.061	18.531	18.091	23.172
Produits bruts	32	43	32	26	23	41	44	40,5	46	41,4	42	39	51	61
Semi-fini	211	169	226	287	198	274	496	386,5	255,4	281,8	447	413	551	476
Equipement agricole	3	5	2	0	2	5	3	0,6	4,1	25,2	12	22	20	1
Equipement industriel	76	61	66	17	9	18	46	23,3	18,4	20	44	42	50	32
Biens de consommation	67	42	44	50	22	61	156	23,1	18,4	20	15	14	27	35
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0,1	0	0	0	0	0
Total	11.304	12.101	10.837	10.091	8.340	10.240	13.375	13.500,3	9.658,9	11.336,4	21.651	19.091	18.825	23.836

Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n°03 : L'évolution des exportations algérienne de 1990 à 2003.



Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

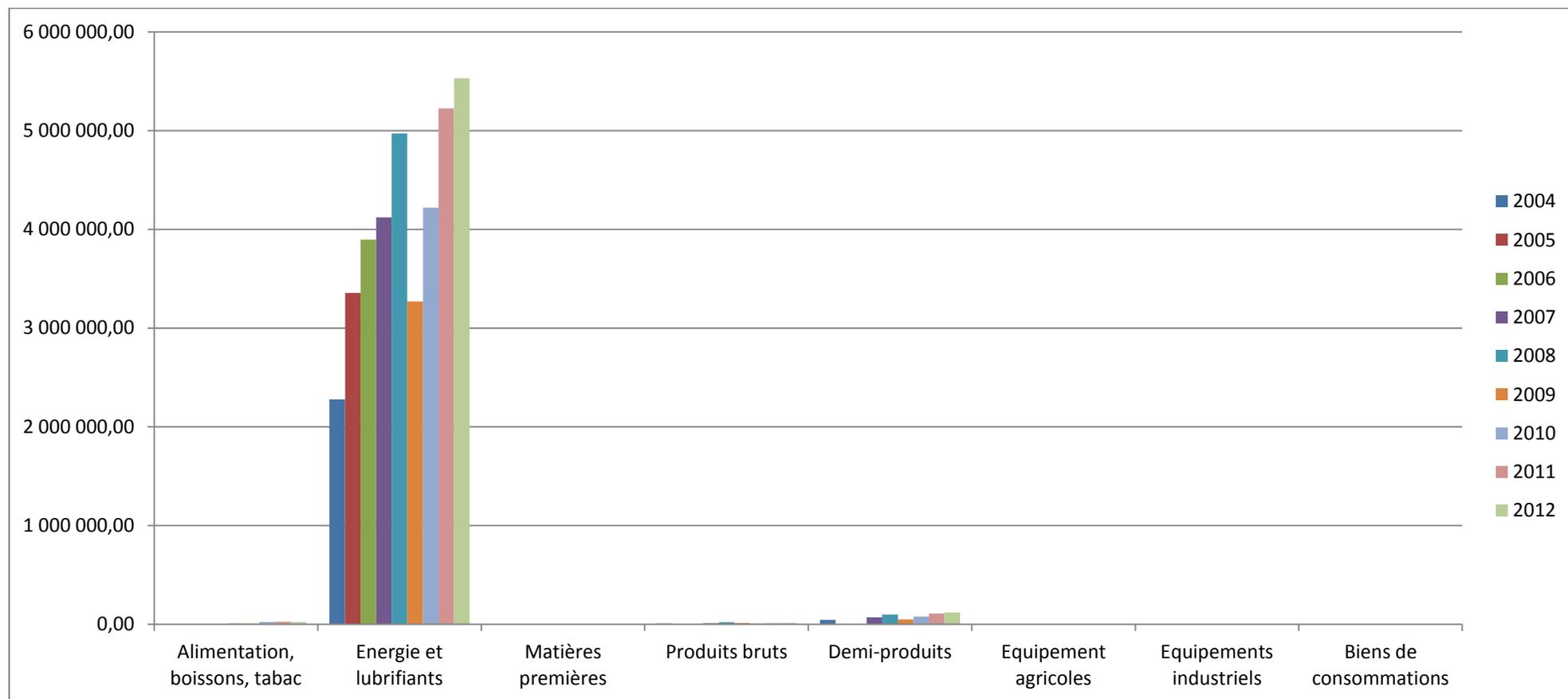
Tableau n° 14 : l'évolution des exportations algérienne de 2004 à 2012 :

Libellés	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Alimentation, boissons, tabac	4 749,0	4 942,0	5 327,1	6 136,3	7 657,3	8 193,1	23 405,5	25 880,9	24 238,3
Energie et lubrifiants	2 276 827,0	3 355 000,0	3 895 736,2	4 121 790,4	4 970 025,4	3 270 227,5	4 220 106,0	5 223 836,8	5 527 736,5
Matières premières	408,4	370,7	1 369,7	897,7	507,1	392,6	803,8	1 444,2	825,8
Produits bruts	6 457,8	9 433,9	12 793,7	10 859,7	21 035,2	11 909,7	6 173,2	10 272,9	12 176,9
Demi-produits	44 311,6	47 725,6	57 385,1	68 842,6	98 308,4	50 258,7	78 567,6	108 993,9	118 126,9
Equipement agricoles	24,4	34,4	64,7	42,2	67,7	19,5	58,8	25,7	92,1
Equipements industriels	3 582,7	2 642,7	3 162,6	3 188,9	4 334,5	3 075,4	2 235,1	2 561,1	2 493,5
Biens de consommation	1 087,0	1 398,9	3 161,9	2 405,4	2 084,4	3 559,4	2 237,4	1 115,7	1 479,5
Total	2 337 447,8	3 421 548,3	3 979 000,9	4 214 163,1	5 095 019,7	3 347 636,0	4 333 587,4	5 374 131,3	5 687 369,4

Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n°04 : L'évolution des exportations algérienne de 2004 à 2012.



Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

1.3- l'évolution de la balance commerciale algérienne :

1.3.1- la balance commerciale algérienne entre 1980 à 1989 :

Tableau n ° 15 : balance commerciale de l'Algérie entre 1980 et 1998 :

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Exportations	52648	62837	60478	60722	63758	64564	34564	41736	45421	71937
Importations	40519	48780	49384	49782	51257	49491	43394	34153	43427	70072
Balance commerciale	12129	14057	11094	10940	12501	15073	-8459	7583	1994	1865
Taux de couvertures	1,299	1,288	1,225	1,220	1,244	1,305	0,805	1,222	1,046	1,027

Source : nos regroupements à partir des données de l'ons.

Ce tableau montre l'évolution de la balance commerciale au cours de la période de (1980 à 1989) :

La balance commerciale était excédentaire entre 1980 et 1985, cette période se caractérise par une croissance économique importante. Les importations sont constituées par la plupart, des approvisionnements industriels, des machines et autres biens d'équipements.

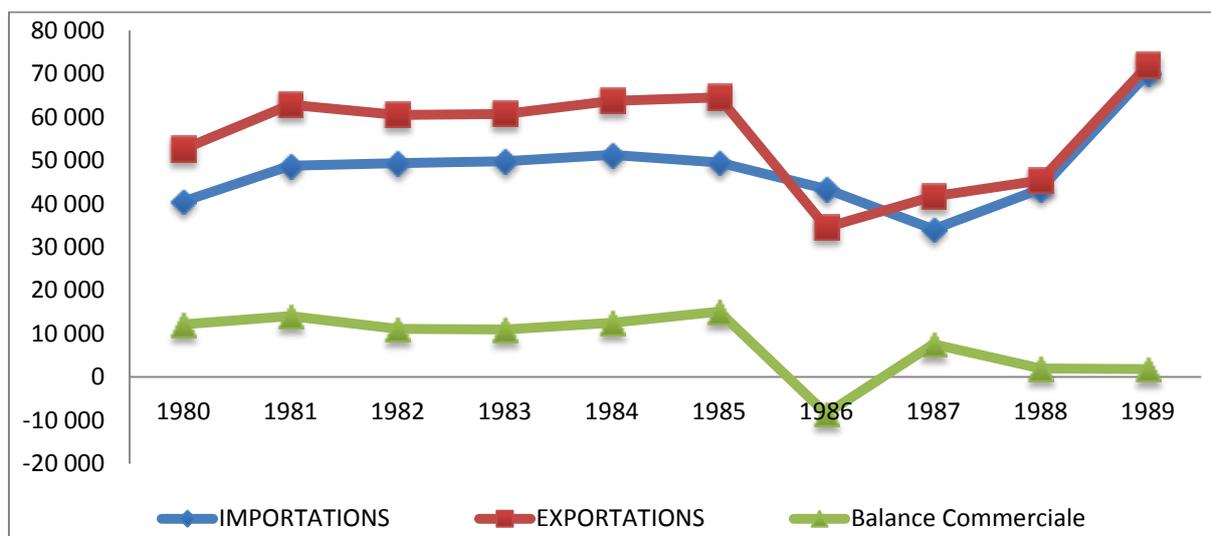
Sur le tableau, on remarque un creux assez profond qui représente une balance commerciale négatif en 1986, cette année est marquée par un contre choc pétrolier faisant passer les prix du baril de pétrole de 27 dollars U.S en 1985 à 11 dollars U.S. cette situation a eu des répercutions négatives sur l'Algérie étant mono-exportateur d'hydrocarbures. Ces conséquences se voient bien évidemment, dans la situation de l'économie algérienne qui a connu un taux de croissance de 1 %, conséquence qui se voient aussi sur la situation extérieur.

Ainsi, les exportations ont régressé de 45 %, et les importations ont enregistré une régression de 12 % moins importante que celle des exportations. La balance commerciale enregistre elle aussi, pour la première fois un solde négatif égale à (-8459 MDA), soit une régression de 156 % par rapport à 1985, le taux de couvertures aussi sera affecté par cette situation, il est négatif.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

En effet les exportations ne couvrent que 80 % des importations. A partir de 1987, la balance commerciale reprend sa croissance, le taux de couverture en 1987 devient égale à 122 %. En 1989, la balance commerciale a enregistré une régression de 6,46 %, soit un taux de couverture de 102 %.

Figure n° 05: représente la balance commerciale (1980-1989).



Source : construit par l'auteur selon les données de l'ONS

1.3.2- la balance commerciale algérienne entre 1994 à 2004 :

Tableau n° 16 : balance commerciale de l'Algérie entre 1994 à 2004 :

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Exportations	8340	10240	13375	13889	10213	12522	22031	19132	18420	24612	31713
Importations	9365	10761	9098	8687	9403	9164	9173	9940	11749	13534	18189
Balance commerciale	-1025	-521	4277	5202	810	3358	12858	9192	6671	1178	13514
Taux de couverture	89,05	95,16	147,01	159,88	108,61	136,64	240,17	192,47	156,78	182	174

Source : département des études de la recherche et des statistiques (PROMEX).

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Ce tableau montre l'évolution de la balance commerciale au cours de la période de (1994 à 2004) :

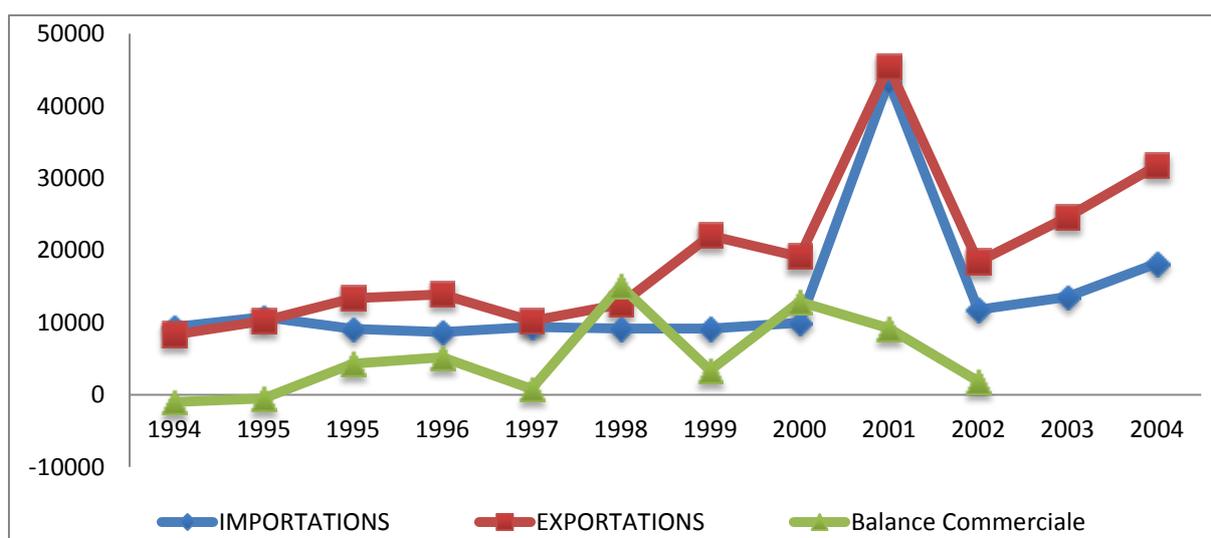
L'Algérie enregistre un déficit dans la balance commerciale en 1994, les importations ont atteint un volume global de 9365 millions de dollars et les exportations de 8340 millions de dollars, soit un déficit de la balance de 1025 millions de dollars, ce qui correspond à la période de rééchelonnement de la dette extérieure algérienne.

La balance commerciale algérienne commence à enregistrer à partir de 1996 des excédents.

En 1999, et grâce à la hausse des prix du pétrole sur le marché mondial qui a enregistré une remontée spectaculaire à plus de 26 dollars U.S le baril après un prix moyen avoisinant les 12 dollars U.S, en 1998. Ainsi, la balance commerciale enregistre un excédent de 3,358 millions U.S, soit un taux de couverture des importations par les exportations de 136,64 %.

Entre 2000 et 2005, la balance commerciale algérienne est excédentaire, la dépendance des exportations algériennes vis-à-vis des hydrocarbures a toujours déterminé la tendance du commerce extérieur. De ce fait, il y a lieu d'élaborer une politique d'exportation faible pour la diversification des exportations algériennes.

Figure n° 06 : représente la balance commerciale (1994-2004).



Source : construit par l'auteur selon les données de l'ONS.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

1.4- la politique commerciales de l'Algérie de 1965 à 1989 :

La libéralisation des échanges extérieurs parait comme l'ensemble des réformes mises en place pour répondre à la nécessité d'adhérer une économie de marché libre et ouverte au contexte de mondialisation.

A cette effet, une politique commerciale est mise en place s'articulant à travers l'élargissement de la gamme des produits exportés et importés par un pays. La politique commerciale de l'Etat algérien au cours de la période de référence, nous examinerons successivement le régime des importations et le régime des exportations.

1.4.1-le régime des importations :

Au cours de la période antérieure au monopole, le contrôle sur les importations s'exerce à deux niveaux : au niveau des procédures de contrôle et au niveau des organismes de contrôle.

Les premières se ramènent à la politique tarifaire, au contrôle des changes et au contingentement à l'importation. Il est opéré une discrimination tarifaire entre les produits visant à encourager l'importation des biens d'équipement et des biens intermédiaires nécessaires à l'industrialisation, au détriment des biens de consommation. Il existe également une taxation par pays qui privilégie nettement les partenaires traditionnels.

Le premier tarif douanier, que l'Etat algérien exerce depuis 1963 est un rigoureux contrôle des changes qui soumet obligatoirement à son autorisation toutes les transactions commerciales réalisées avec l'extérieur, ainsi que tous les transferts des fonds. Quant au contingentement institué en 1963, il consiste à l'autoriser à entrer sur le territoire national qu'un quota précis en un produit donné. C'est le ministre de commerce qui dresse la liste et qui délivre les autorisations ou licence d'importation¹⁰.

Le contrôle de l'Etat s'est exerce par l'intermédiaire de ses représentants placés au niveau de conseil d'administration. Ces groupements (Groupements Professionnels d'Achat(GPA)) sont organisés en branches d'activité économique dans lesquelles ils détiennent le monopole d'importation (le bois et dérivés, le textile, le lait et dérivés, cuirs,...). En 1970, les GPA sont dissous et le monopole d'importation est confié aux entreprises

¹⁰www.elbassair.net, consulter le 03/06/2018 à 14h56.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Nationales et c'est ainsi qu'en 1971 près d'une vingtaine d'entreprises publiques contrôlent près de 80% du commerce extérieur¹¹.

1.4.2- le régime des exportations :

Les exportations de l'Algérie ont connu une période libérale avant de passer sous le contrôle exclusif des entreprises étatiques en vertu de la loi 78-02, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Cette loi contient plusieurs principes à savoir¹²:

- ✓ La prise en considération de la production nationale, avant le recours à l'importation ;
- ✓ Le respect de tous les contrats d'échange avec des pays étrangers en domaine commercial ;
- ✓ L'importation doit être faite par une opération de crédit à des conditions avantageuses ;

En fait, la loi 78-02 consacrait trois principaux fondamentaux :

- ✓ La confirmation formelle du principe de l'intervention étatique exclusif au niveau des échanges extérieurs ;
- ✓ L'interdiction de toutes formes d'intervention au niveau du commerce extérieur. Opérateurs privés exerçant une activité d'intermédiaire pour le compte de sociétés étrangères. Cette obligation a lourdement pénalisé les entreprises privés qui avaient une tradition exportatrice, dans la mesure où les entreprises détentrices des monopoles ont adopté des comportements qui ont effarouché les étrangers¹³.

Les exportations font l'objet d'un Programme Général d'Exportation (PGE) mis en place, annuellement, par le gouvernement ; ce programme est exécuté par le biais d'autorisations annuelles (données aux entreprises d'Etat) et de licences d'exportation, réservées aux secteurs privés.

La nécessité de préparer « l'après pétrole » a incité à prendre quelques incitations pour la promotion des exportations non traditionnelles. Elles portent essentiellement sur la taxation, les prix, le fret, le change et les assurances.

¹¹MIMONE Lynda/ KHELADI Mokhtar, "La politique de l'Etat dans le secteur du commerce extérieur", mémoire en vue de l'obtention de licence, Université A, Mira de Béjaïa, page 02.

¹²GHELIDE Razika/BERKOUK Lilia/HACHED Yamina, « Évolution et financement du commerce extérieur de l'Algérie », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, année 2009-2010, page 13.

¹³MIMONE Lynda/ KHELADI Mokhtar, Op-cite, page 03.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Section02 : la structure des échanges extérieurs de l'Algérie.

La diversification géographique des partenaires commerciaux est le deuxième objectif de la politique commerciale algérienne ; mais la colonisation de l'Algérie par la France durant plus d'un siècle et le caractère exclusif de cette dernière n'ont guère favorisé cette volonté. Ainsi, la stratégie commerciale de l'Algérie était axée sur « le détournement de l'ancien colonisateur français vers la recherche d'autres partenaires».

2.1-La structure par zone économique :

L'évolution de la répartition de nos flux d'échange à travers les grandes régions économiques du monde, permettent d'observer plusieurs phénomènes intéressants qui sont¹⁴ :

- ✓ En premier lieu, il faut noter une situation de très grande stabilité au plan global de la répartition par régions économiques de nos échanges. Le bloc OCDE continue d'occuper les 50 % environ de nos échanges, à l'importation comme à l'exportation, à l'intérieur de ce bloc, l'union européenne constitue de très loin la partenaire le plus lourd, avec qui l'Algérie réalise déjà depuis longtemps plus de 60% de ses exportations et de ses importations.
- ✓ En comparaison et par rapport à ces grand bloc, les autres régions économiques gardent toujours une portions congrue, même si les pays d'Asie et d'Amérique latine commencent à voir leur part croître progressivement un déclin significatif.
- ✓ Toujours sur un plan global, les grandes régions économiques équilibrent toutes, globalement, leurs échanges avec notre pays (importations et exportations évoluent parallèlement).
- ✓ Cela étant, il est intéressant de noter que les pays d'Amérique commencent à devenir progressivement des partenaires de poids, avec près de 5% de nos importations et de nos exportations. Les pays d'Asie font la même percée, cependant au niveau du seul poste d'importation.

¹⁴DJABELKHIR Rabah, « Structure et évolution du commerce extérieur cas de l'Algérie », mémoire en vue d'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, année 2008-2009, page28.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

2.1.1-la structure des échanges par région économique:

Les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie peuvent être classés en trois grandes catégories de groupes :

- les pays occidentaux (OCDE),
- les pays socialistes,
- les pays du tiers monde.

Les deux tableaux n°05 et n°06, portant sur la répartition par région économique.

-Ils montrent que c'est avec les pays de l'OCDE que les échanges extérieurs de l'Algérie sont les plus importantes et plus particulièrement avec les pays de l'Union Européenne.

-Les pays de l'union européenne restent toujours les principaux partenaires de l'Algérie durant la période 2004-2014, avec les proportions respectives de 50,7 % des importations en 2014 et de près de 60,2 % des exportations à la même année.

-Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec une part de 14,05 % des importations de l'Algérie en provenance de ces pays et de 16,42 % des exportations de l'Algérie vers ces pays.

-Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions restent toujours marqués par des faibles proportions.

-les pays d'Asie marquent des résultats des échanges avec l'échange extérieurs passant de 14,5 % en 2004 à 23,3 % en 2014 pour les importations ; et de 2,7 % en 2004 à 10,0 % en 2014 pour les exportations de l'Algérie vers les pays d'Asie.

-Enfin, les pays arabe et d'Afrique ont des économies trop peu complémentaire pour alimenter des relations commerciales soutenues, leurs échanges à passé :

*L'importation de l'Algérie dans les pays d'Afrique passé de 0,8 % en 2004 suivit en suite par une forte hausse en 2012 de 3,7 % et un bisse jusque à 0,8 % en 2014 ; et la stabilité des exportations algérienne 0,8 % en 2004 et 0,8 % en 2014.

*Les importations de notre pays dans les pays Arabe passent de 2,8 en 2004 suite à une hausse depuis 2009 (2,8%) jusque à 2013 (4,4%) puis une baisse à 3,3 % en 2014 ; et les importations passe aussi de 1,6 % en 2004 à 1,0 % en 2014.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

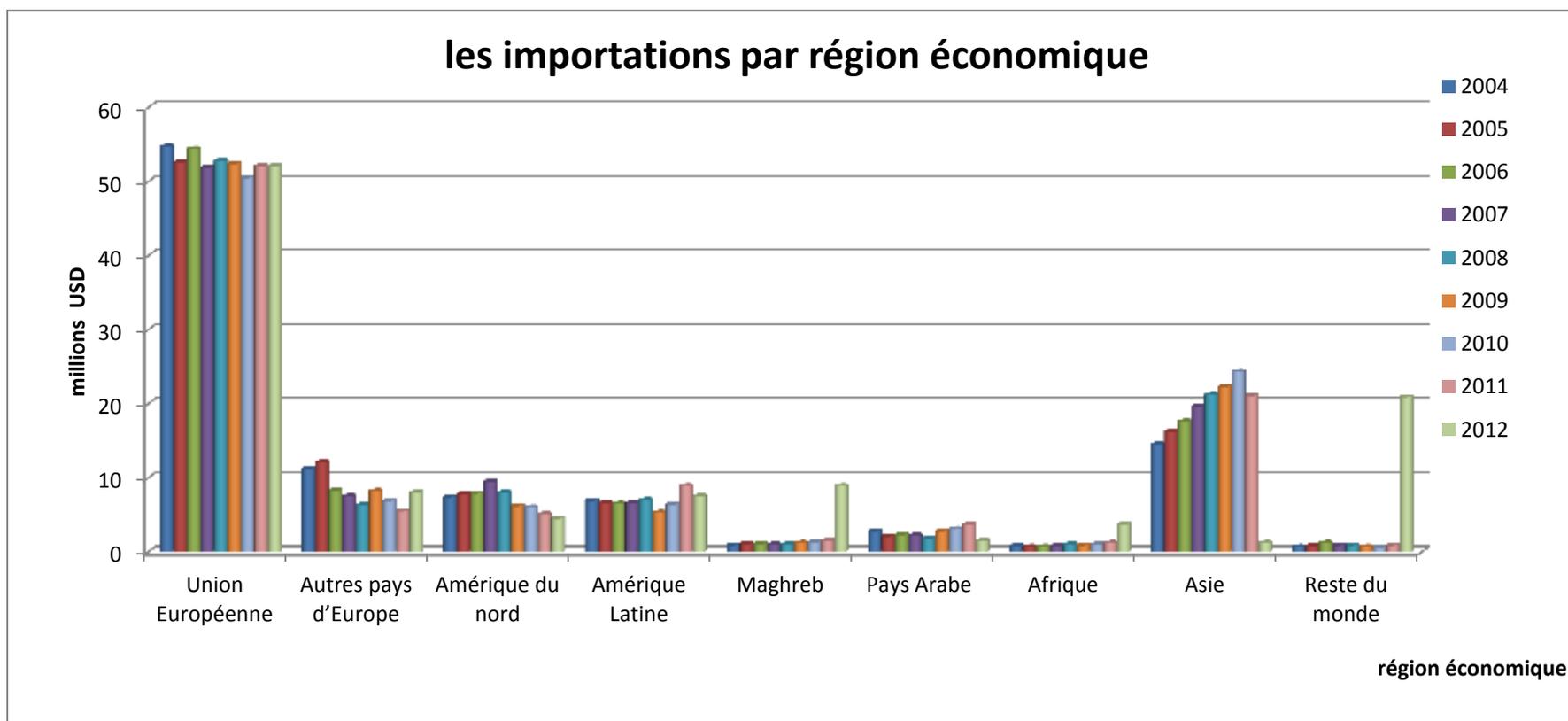
Tableau n° 15 : la structure des importations de marchandises par région économique de 2004 à 2012 : (en %)

Région économique	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Union Européenne	54,7	52,6	54,4	51,9	52,8	52,4	50,5	52,1	52,1
Autres pays d'Europe	11,2	12,1	8,3	7,5	6,3	8,2	6,9	5,5	8,0
Amérique du nord	7,4	7,8	7,9	9,5	8,0	6,2	6,0	5,1	4,5
Amérique Latine	6,9	6,6	6,5	6,6	7,0	5,3	6,4	8,9	7,5
Maghreb	0,9	1,1	1,1	1,0	1,0	1,2	1,3	1,5	8,9
Pays Arabe	2,8	2,1	2,3	2,2	1,8	2,8	3,1	3,7	1,5
Afrique	0,8	0,7	0,7	0,8	1,0	0,9	1,0	1,2	3,7
Asie	14,5	16,2	17,6	19,6	21,2	22,3	24,3	21,1	1,2
Reste du monde	0,7	0,8	1,2	0,9	0,9	0,7	0,6	0,9	20,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n° 07 : la structure des importations de marchandises par région économique de 2004 à 2012 :



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

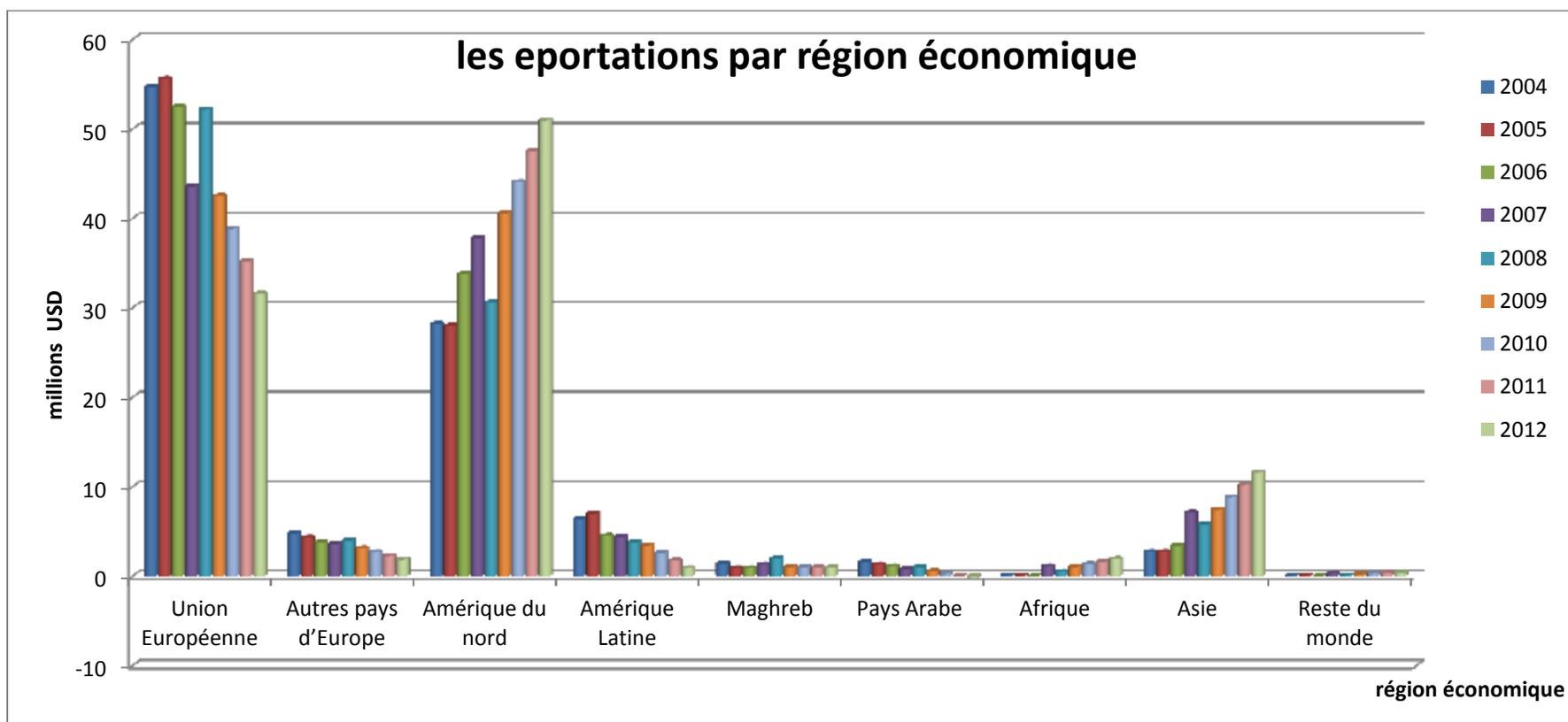
Tableau n°16 : la structure des exportations par région économique de 2004 à 2012 :(en %)

Région économique	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Union Européenne	54,7	55,6	52,5	43,6	52,2	51,3	49,1	50,8	55,3
Autres pays d'Europe	4,8	4,3	3,8	3,6	4,0	5,0	5,8	5,9	4,6
Amérique du nord	28,2	28,0	33,8	37,8	30,6	28,3	29,4	26,7	22,1
Amérique Latine	6,4	7,0	4,5	4,4	3,8	4,1	4,6	5,8	5,9
Maghreb	1,4	0,9	0,9	1,3	2,0	1,9	2,2	2,2	2,9
Pays Arabe	1,6	1,3	1,1	0,8	1,0	1,2	1,2	1,1	1,3
Afrique	0,1	0,1	0,0	1,1	0,5	0,2	0,1	0,2	0,3
Asie	2,7	2,7	3,4	7,1	5,8	7,8	7,4	7,4	7,7
Reste du monde	0,1	0,1	0,0	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n° 08 : la structure des importations de marchandises par région économique de 2004 à 2012 :



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

2.2-La répartition par produits :

La répartition des échanges par produits à évolués de 3milliards de dinars en 1967 ont atteint plus de 29 milliards de dinars en 1977 pour s'élever à 34,4 milliards de dinars en 1978.

Ces chiffres révèlent, en même temps qu'en progression très rapide de nos importations (elles sont multipliées par 11,5 en 11 ans), et de l'ordre de 48 milliards de dinars en fin des années 80.

Nos importations peuvent être réparties en 3 grandes catégories de biens ¹⁵:

- ✓ Les biens de consommation (alimentaire et industrielle),
- ✓ Les biens intermédiaires,
- ✓ Les biens d'équipement.

Entre 1967 et 1989, l'évolution de la ventilation des importations entre ces trois groupes s'est opérée de la manière suivante :

Les biens de consommations ont vu de leur importance relative décroître, de même que les biens intermédiaires qui enregistrent aussi une régression de leur participation relative.

Les biens d'équipement, au contraire, connaissent une forte hausse de leur place relative dans le total de nos importations.

On constate donc la croissance relative des deux premières catégories de biens, s'est opérée au profit de l'importation avec les exigences du processus d'industrialisation entreprise.

En fin, la répartition des exportations algériennes peuvent être regroupées en quatre grandes catégories de produits :

- ✓ Les hydrocarbures,
- ✓ Les produits agricoles,
- ✓ Les produits miniers,
- ✓ Les produits industriels

¹⁵DJABELKHIR Rabah, « Structure et évolution du commerce extérieur cas de l'Algérie », mémoire en vue d'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, année 2008-2009, page 12.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Les trois dernières catégories n'ont qu'une importance négligeable dans nos exportations, en outre leur part relative régresse continuellement au profit des hydrocarbures.

1/Les principaux produits importés par l'Algérie sont :

- La part des produits alimentaires reste importante et même surprenante par certains cotés (19,7% en 2004 et 18,8% en 2014).

- Les textiles sont aussi un produit d'importation traditionnel de l'Algérie.

- Le reste est constitué par les produits industriels, métalogiques, électriques et chimiques.

2/Les principaux produits exportés par l'Algérie sont :

- Les hydrocarbures : le pétrole compte actuellement 97 % des exportations algériennes et l'Algérie est l'un des principaux pays producteurs et exportateurs des hydrocarbures, elle détient le monopole sur le marché mondial.

- Hors hydrocarbures : l'Algérie reste un pays exportateurs de minerais de fer, du cuir, du phosphate,..., et aussi des fruits (des dattes et dérivés,...).

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

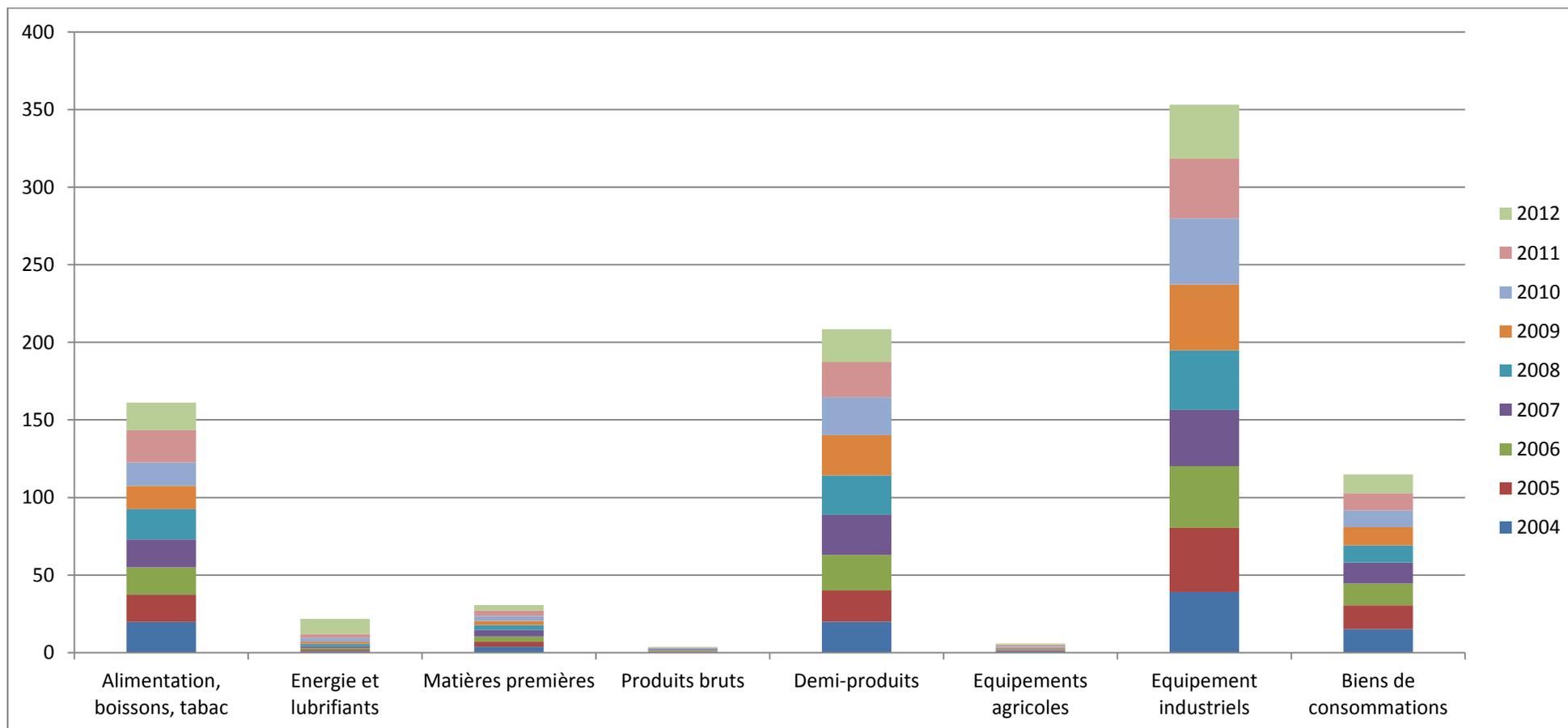
Tableau n° 17: la structure des importations par catégorie de produits de 2004 à 2012 (en %) :

Libellés	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Alimentation, boissons, tabac	19,7	17,6	17,7	17,9	19,7	14,9	15,0	20,8	17,9
Energie et lubrifiants	0,9	1,0	1,1	1,2	1,5	1,4	2,4	2,5	9,8
Matières premières	3,9	3,1	3,4	4,1	3,2	2,8	3,2	3,5	3,5
Produits bruts	0,4	0,5	0,6	0,7	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2
Demi-produits	20,0	20,1	23,0	25,7	25,4	25,9	24,6	22,6	21,1
Equipements agricoles	0,9	0,8	0,4	0,5	0,4	0,6	0,8	0,8	0,7
Equipement industriels	39,0	41,5	39,7	36,3	38,4	42,4	42,6	38,4	34,8
Biens de consommations	15,2	15,3	14,0	13,6	11,0	11,8	10,8	11,0	12,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n°09 : la structure des importations par catégorie de produits de 2004 à 2012.



Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

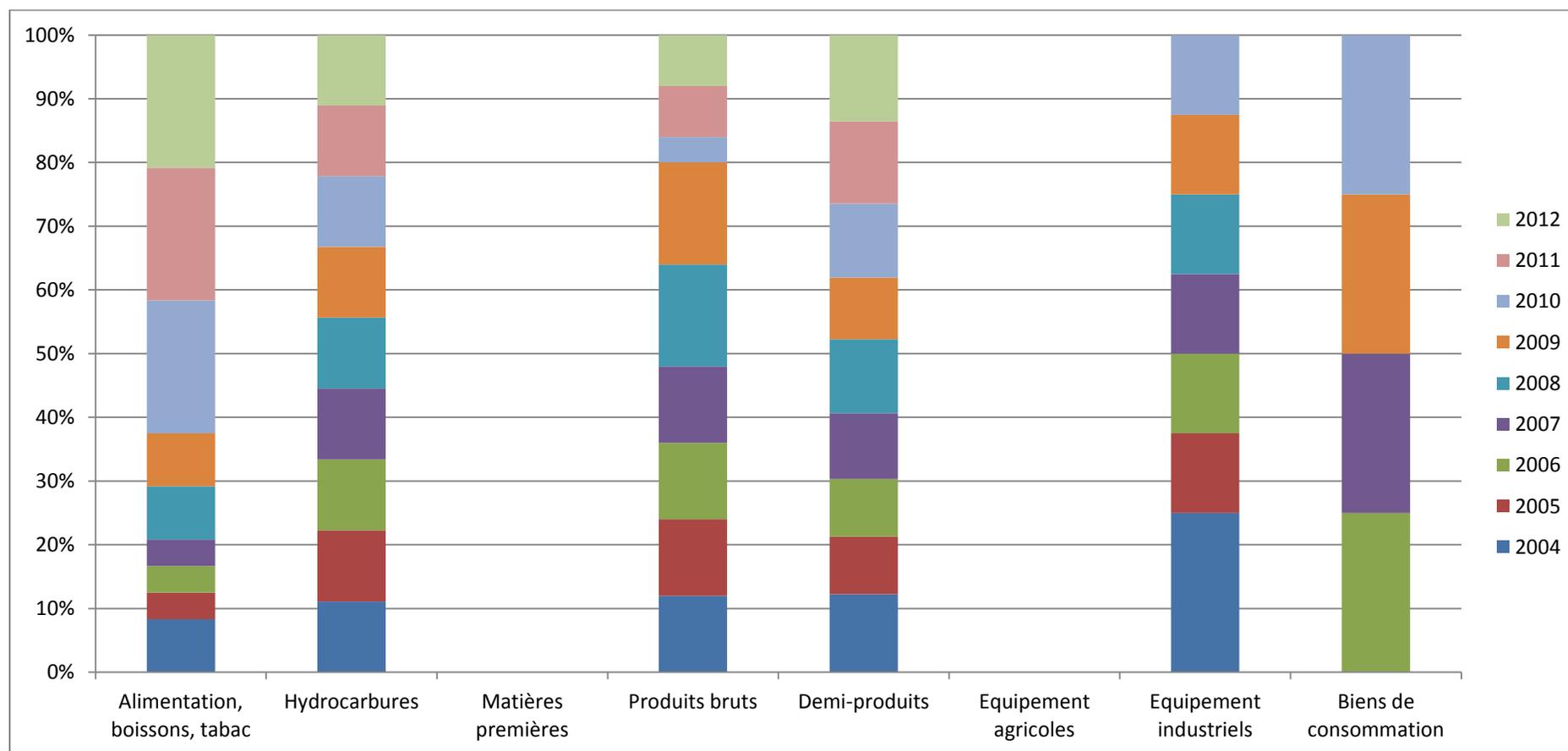
Tableau n° 18 : la structure des exportations par catégorie de produits de 2004 à 2012 (en %) :

Libellés	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Alimentation, boissons, tabac	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,5	0,5
Hydrocarbures	97,4	98,1	97,9	97,8	97,5	97,7	97,4	97,2	97,2
Matières premières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits bruts	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,1	0,2	0,2
Demi-produits	1,9	1,4	1,4	1,6	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1
Equipement agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Equipement industriels	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Biens de consommation	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n°10 : la structure des exportations par catégorie de produits de 2004 à 2012.



Source : www.ons.dz

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

2.3- les principaux partenaires économiques de l'Algérie :

Les partenaires commerciales de l'Algérie sont principalement de l'Europe (France, Italie, Espagne,...), elle réalise plus de la moitié de son commerce extérieur avec eux. Devant les pays de l'OCDE, il s'agit majoritairement des USA et de Canada. Hors l'Europe et l'OCDE, en l'occurrence l'Asie et la Turquie¹⁶.

2.3.1- les principaux Clients de l'Algérie :

Tableau n°17 : les principaux Clients:

Pays	Millions USD	%	% Cumulé
U.S.A	14 049	26,6	26,6
Italie	8 981	17,0	43,6
Espagne	5 528	10,5	54,1
France	4 338	8,2	62,3
Canada	3 398	6,4	68,7
Pays Bas	2 588	4,9	73,6
Turquie	2 010	3,8	77,4
Belgique	1 991	3,8	81,2
Brésil	1 818	3,4	84,6
Portugal	1 447	2,7	87,3

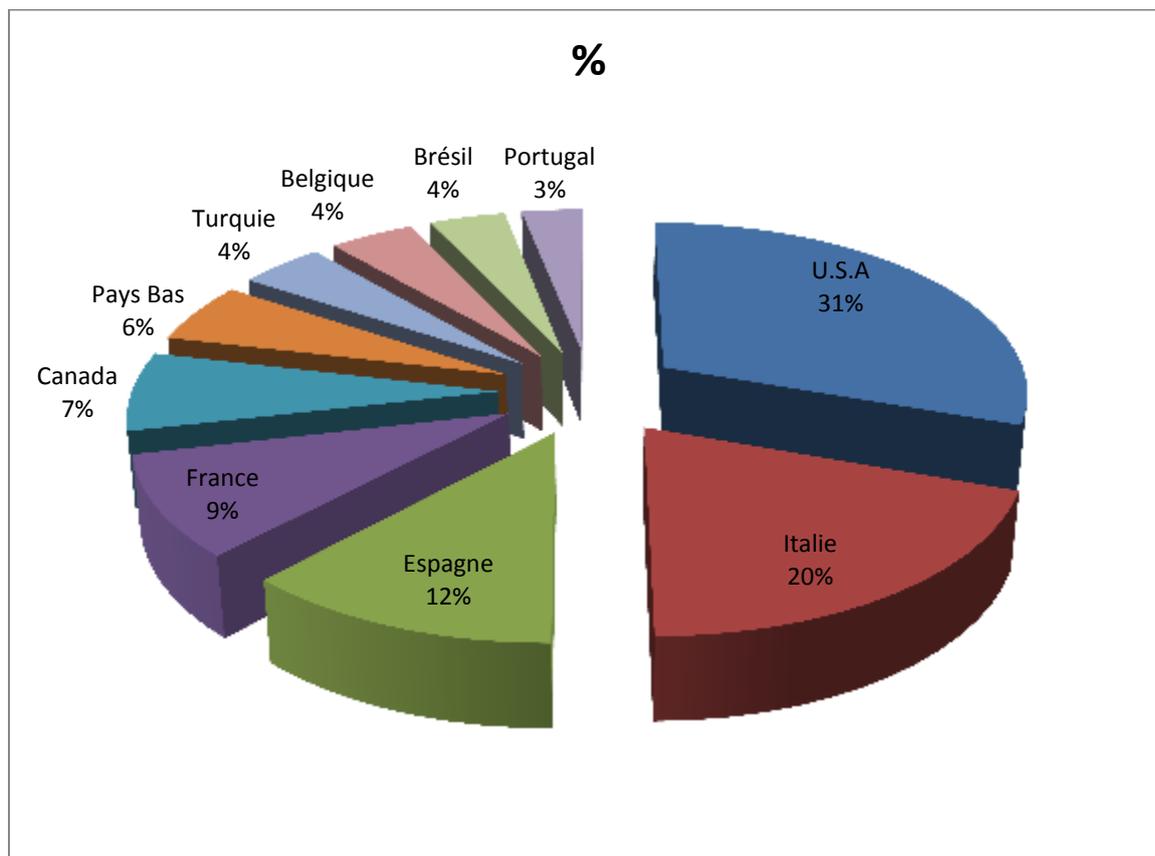
Source : CNIS

Les importations sont plus diversifiées que les exportations. Les dix premiers Fournisseurs de l'Algérie totalisent 68,3 %, ce qu'est bien de la part des dix premiers Clients (87,3 %).

¹⁶www.elbassair.net, consulter le 03/06/2018 à 14h56.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Figure n°11 : Principaux clients de l'Algérie en %.



Source : www.ons.dz.

2.3.2- Les principaux fournisseurs de l'Algérie :

La France en tête des principaux fournisseurs avec 20,6 % du marché algérien, suivie par l'Italie et la Chine qui se talonnent avec respectivement 8,8% et 8,1 % du total des importations.

La quatrième et la cinquième place reviennent à l'Allemagne et aux U.S.A avec respectivement 7 % et 6,8 % du total des importations.

Ces cinq pays se partagent plus de la moitié (51%) des importations de 2006.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

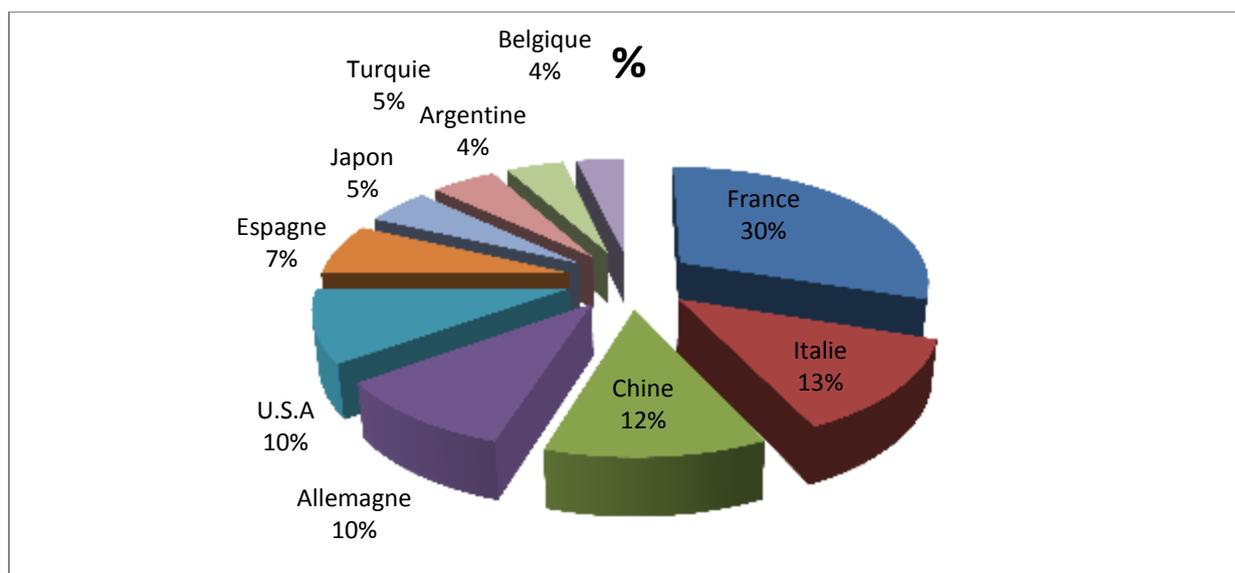
Tableau n°18 : Les principaux fournisseurs :

Pays	Millions US	%	% Cumulé
France	4 321	20,6	20,6
Italie	1 857	8,8	29,4
Chine	1 701	8,1	37,5
Allemagne	1 462	7,0	44,5
U.S.A	1 417	6,8	51,3
Espagne	1 017	4,8	56,1
Japon	709	3,4	59,5
Turquie	707	3,4	62,9
Argentine	631	3,0	65,9
Belgique	527	2,5	68,4

Source : CNIS

Pour ce qui est des montants des importations par fournisseur, les six premiers fournisseurs ont réalisé chacun en 2006 plus de un milliard de dollars sur un montant total des importations de 21 milliards de dollars¹⁷.

Figure n°12 : Principaux fournisseurs de l'Algérie en %.



Source : www.ons.dz.

¹⁷www.elbassair.net, consulter le 03/06/2018 à 14h56.

Chapitre III : Evolution de la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Conclusion :

L'importance de l'ouverture économique peut être mise en évidence dans la spécialisation territoriale, et par ses effets sur la structure de la croissance économique du pays. Une ouverture qui trouve souvent sa définition dans le volume et l'intensité des échanges extérieurs.

Cependant, des effets positifs de cette ouverture à déplorer ; l'accord d'association permet à long terme d'apporter le soutien nécessaires en matière de réformes et de restructuration nécessaires pour faire face à une concurrence mondiale qui impose une ouverture de l'économie algérienne pour ne pas rester à la marge de cette nouvelle donne économique mondiale dont l'acteur principal est l'OMC.

L'économie algérienne relativement bien dotée en facteur travail et de certains ressources naturelles (gaz- pétrole), et l'économie européenne relativement bien dotée en capital, donc il est bénéfique pour l'Algérie de se spécialiser dans les productions et exportations des biens intensifs en travail est en ressource naturelles et importé de l'Europe d'autres bien intensifs en capital.

Chapitre IV



Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Introduction :

Les échanges extérieurs de l'Algérie sont caractérisés par l'évolution des importations, des exportations et de la balance commerciale.

Sachant que l'Algérie est un pays dominé par les hydrocarbures qui présente 96,5 % des exportations totale de pays et les 4 % qui reste sont des exportations hors hydrocarbures (de phosphate, cuir, des dattes, ...) et pour les importations sont généralement des produits alimentaires, des biens de consommations et des biens d'équipements.

En suite, la balance commerciale enregistré tous les flux réels de pays avec l'étranger tout en répondant aux règles de comptabilité en partie double.

En effet, les importations du notre pays viennent en générale de l'Union Européenne et des pays de l'O.C.D.E et même chose pour les exportations on trouve que les pays de l'Union Européenne sont toujours les principaux partenaires de l'Algérie suivit par les pays de l'O.C.D.E et d'autres pays de reste du monde.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Section 01: la douane algérienne.

Des son indépendance en 1962, l'Etat algérienne essaye d'enregistrer et de gérer ces relations avec d'autres pays étrangers. A cette base qu'il a construit son administration des douanes en 1964 pour faciliter ces opérations d'échanges.

1.1 : historique de l'administration des douanes :

C'est en 1964 que l'administration des douanes est devenue une direction propre comportant quatre directions car ultérieurement à cette date, elle ne fut qu'une simple sous-direction rattachée au ministère des finances.

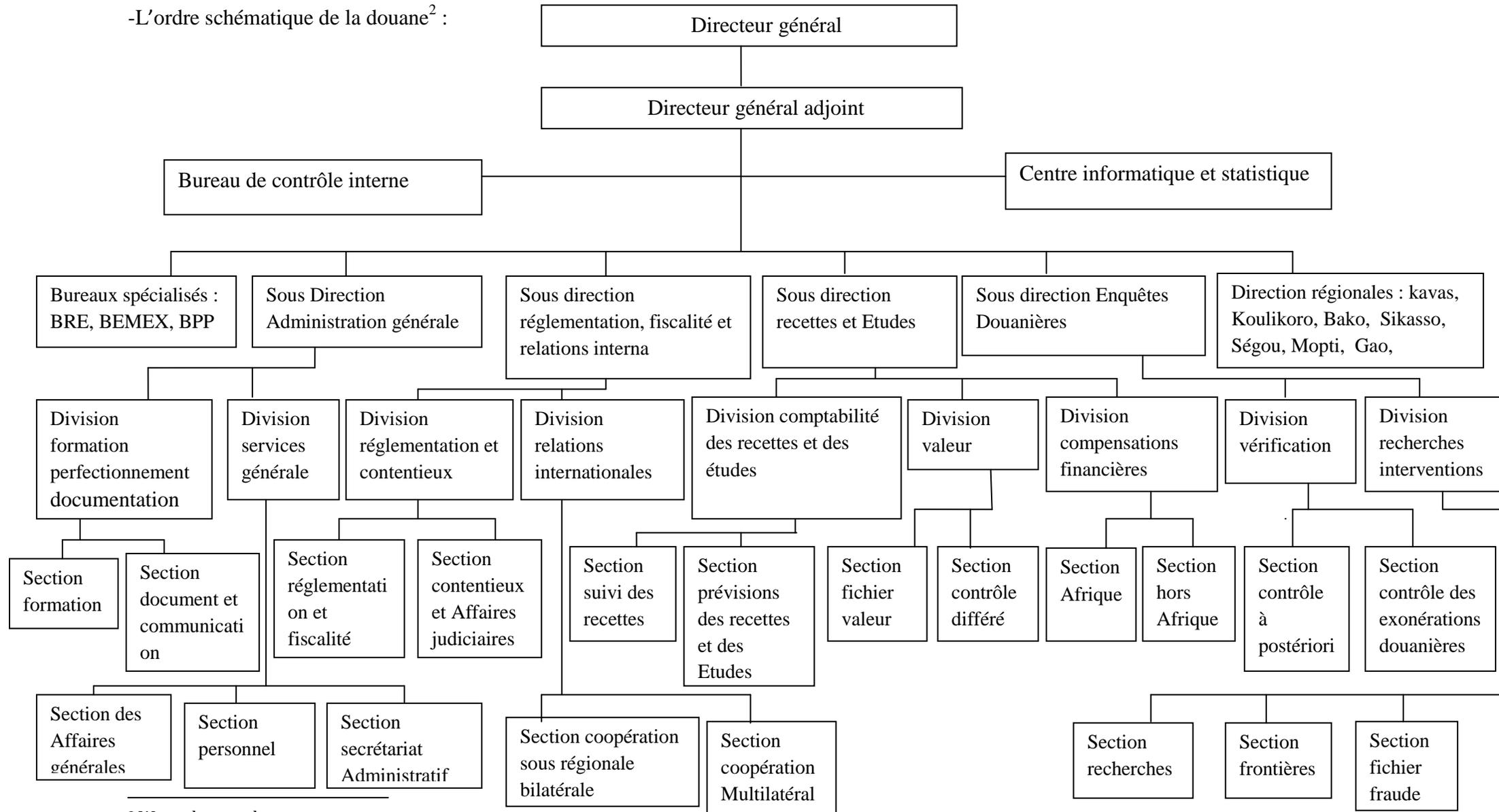
Aujourd'hui, l'administration des douanes, en plus la direction générale des douanes et l'inspection générale des douanes, elle comporte douze directions régionales, et quatre centres nationaux qui sont¹ :

- ✓ Centre national de l'informatique et des statistiques
- ✓ Centre national de l'information et de la documentation
- ✓ Centre national des transmissions
- ✓ Centre national de formation douanière
- ✓ Direction régionale Alger port
- ✓ Direction régionale Annaba
- ✓ Direction régionale Bechar
- ✓ Direction régionale Sétif
- ✓ Direction régionale Tamanrasset
- ✓ Direction régionale Tébessa
- ✓ Direction régionale Tlemcen
- ✓ Direction régionale Oran
- ✓ Direction régionale Ouargla
- ✓ Direction régionale Alger extérieur
- ✓ Direction régionale Constantine
- ✓ Direction régionale Illizi

¹ [Www.ONS.dz](http://www.ONS.dz)

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

-L'ordre schématique de la douane² :



² www.douane.dz

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

1.2- les missions de la douane algérienne :

Ces missions sont les plus souvent classiques. Néanmoins, le système douanier est intimement lié au développement du commerce international et à la mondialisation des échanges, au mode d'organisation et de fonctionnement de l'économie nationale (administrée et monopolistique ou plus ou moins ouverte à la concurrence étrangère, volonté et capacité de protéger la production locale et la santé et la sécurité des consommateurs).

Durant les décennies 1970 et 1980, le rôle de la douane était très amoindri et se limitait à la perception des droits et taxes sur les importations, à l'élaboration des statistiques des échanges, au contrôle des voyageurs et à la lutte contre la contrebande que les pénuries et le soutien des prix des produits ont particulièrement développé. Le véritable contrôle douanier était exercé par les entreprises étatiques monopolistiques (espèce, valeur, origine des marchandises) ou par les services du commerce extérieur sous forme d'autorisations globales d'importation ou d'exportation (AGI et AGE) inscrites dans un programme général d'importation ou d'exportation (PGI et PGE) ou de licences d'importation ou d'exportation délivrées aux producteurs privés.

Les trois éléments classiques servant de base au contrôle douanier étaient fixés dans ces autorisations qui ne permettaient aucune remise en cause.

La réforme des entreprises publiques en 1988 et 1989, des banques en 1990 et l'ouverture totale du commerce extérieur intervenue par décret exécutif du 13 février 1991 (Journal Officiel N°12/1991), l'adhésion de l'Algérie aux conventions douanières internationales, ont permis à la douane de reprendre ses missions universellement reconnues, notamment sa mission économique et de partenaire de l'entreprise, sans distinction de son statut (publique ou privé, nationale, mixte ou étrangère).

La réforme de la législation douanière intervenue progressivement de 1991 à 1998, la mise en œuvre d'un programme de modernisation ambitieux et la généralisation de l'information de la gestion des activités douanières ont remodelé la douane algérienne et ont permis de la mettre au niveau des pays les plus avancés dans son domaine de compétence.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Ainsi, la douane algérienne exerce actuellement les 3 principales missions suivantes ³:

- ✓ Mission fiscale
- ✓ Mission économique
- ✓ Mission d'assistance aux services publics de contrôle et partenariat avec l'entreprise

1.2.1- Mission fiscale :

Cette mission consiste à :

- Recouvrer les droits et taxes auxquels sont soumises les marchandises à leur importation et exceptionnellement, à leur exportation.
- Assurer l'application de la loi douanière au sens large du terme conventions douanières internationales ou bilatérales, législation et réglementation, tarif douanier, régissant la circulation des marchandises à l'entrée ou à la sortie du territoire douanier, y compris par les voyageurs et les populations frontalières et de réprimer tous les actes des personnes morales ou physiques qui enfreignent cette loi ;
- Assurer la surveillance douanière dans le rayon des douanes : frontières terrestres, maritimes (ports et rivages), aériennes (aéroports, notamment internationaux) et des zones franches ;
- Veiller à l'application de la législation des changes lors du passage physique des frontières ou en matière de valeur en douane des marchandises déclarées à l'importation ou à l'exportation.
- Lutter contre la fraude commerciale en matière de justification des éléments servant au contrôle de l'assiette des droits et taxes, à savoir l'origine des marchandises, leur espèce et leur valeur en douane ainsi qu'en matière de poids et de quantité.

Pour ce faire un grand nombre de conventions bilatérales d'assistance administrative mutuelle ont été conclues entre l'Algérie et certains pays dans le cadre de la convention du conseil de coopération douanière de Nairobi du 09 juin 1977 (Journal Officiel n° 16/1988).

³ www.ONS.dz

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

1.2.2- Mission économique :

Cette mission consiste à :

- Appliquer les mesures de production nationale contre la concurrence déloyale des produits étrangers importés en les soumettant à des droits compensateurs ou de droits anti-dumping.
- Appliquer les mesures de prohibitions non économiques édictées tant à l'importation qu'à l'exportation soit à titre absolu (interdictions générale) soit à titre partiel : normes de fabrication, de qualité, d'indications, de conditionnement et d'emballage ou de soumission à des formalités administratives particulières.
- Contrôler l'authenticité de l'origine des marchandises lorsque des conventions prévoyant l'octroi de préférences tarifaires sont conclues avec un pays ou une communauté de pays.
- Appliquer les mesures de rétorsion édictée à l'encontre de pays qui soumettent les produits nationaux à des mesures discriminatoires et moins favorables que celles appliquées à d'autres pays.
- Elaborer les statistiques du commerce extérieur, sans lesquelles il n'est pas possible d'élaborer une politique du commerce extérieur ou intérieur faible.
- Assister et conseiller les entreprises économiques, notamment les producteurs et les investisseurs, en mettant à leur disposition son expertise et les facilités offertes par la législation douanière en matière de régimes économiques.

1.2.3- Mission d'Assistance des institutions de l'État :

- Veiller à l'application de mesures édictées en matière de protection de la santé des personnes et des animaux pour éviter l'introduction de germes susceptibles de contaminer les produits alimentaires importés, y compris les animaux vivants (contrôle phytosanitaire, vétérinaire et de la qualité).
- Participer à la protection du consommateur en veillant à ce que les produits de consommation non alimentaire et les produits domestiques soient soumis au contrôle de conformité aux normes de fabrication et de sécurité (ex : produits pharmaceutiques, appareils électroniques, ... etc.).

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

- Lutter contre le trafic des stupéfiants. Outre les dispositions répressives du code pénal, l'ordonnance n° 75-09 du 17 février 1975 relative à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses et des stupéfiants et la loi n° 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé et les conventions internationales en la matière constituent la base légale de la répression du trafic des stupéfiants.
- Veiller à la sécurité des personnes et des biens en participant à la recherche des marchandises prohibées à titre absolue (armes, explosifs) ou des matières et substances chimiques dangereuses pour la santé ou l'environnement. Dans ce domaine, la réglementation qui s'applique est constituée des textes ci-après, outre la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement.
- Assurer la protection du patrimoine national en matière de la flore et de la faune aux frontières : éviter que des espèces végétales et animales protégées par la convention de Washington du 03 mars 1973 et la loi nationale ne soient importées ou exportées illégalement.
- Assurer la protection du patrimoine artistique, culturel, historique, archéologique ou naturel.
- Contrôler la circulation aux frontières des écrits et autres supports aux contenus contraires à la moralité et à l'ordre publics.
- Protéger, sous l'égide de l'organisation mondiale de propriété intellectuelle (OMPI) regroupant 135 pays, la propriété intellectuelle relative aux inventions, les dessins et modèles industriels, les marques de fabrique ou de commerce nationales contre la contrefaçon en réprimant l'apposition de fausses marques sur des produits étrangers importés, en transit, en admission temporaire, à l'entrée en entrepôt ou à l'exportation.
- Protéger les droits d'auteur et droits voisins.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

1.3- Champ d'application de la loi douanière algérienne :

La loi douanière s'applique d'une façon uniforme sur tout le territoire douanier, constitué généralement du territoire national, des eaux intérieures, les eaux territoriales, la zone contiguë et l'espace aérien qui les surplombe (article 1^{er} du code des douanes).

Des exceptions sont cependant prévues à l'application uniforme de la législation douanière, soit pour un contrôle plus rigoureux, soit pour soustraire totalement ou partiellement une partie du territoire douanier à la législation et à la réglementation en vigueur.

Ces exceptions sont :

- Le rayon des douanes ;
- Les zones franches.

1.3.1- Le rayon des douanes :

Le rayon des douanes qui comprend, selon l'article 29 du code des douanes algérien :

- Une zone maritime constituée des eaux intérieures, des eaux territoriales (12 miles marins à l'intérieur de la mer – 1 mile marin = 1,609 Km) et de la zone contiguë (50 Km au-delà de la limite des eaux territoriales) ;
- Une zone terrestre qui s'étend à l'intérieur du littoral maritime ou de la frontière terrestre sur une distance de 30 Km à vol d'oiseau. En cas de nécessité, cette distance peut être portée à 60 Km pour les wilayas du nord. La distance terrestre peut être portée à 400 Km dans les wilayas de Tindouf, Adrar et Tamanrasset par arrêtés conjoints des ministres chargés des finances, de l'intérieur et de la défense nationale.

Le tracé du rayon des douanes terrestre est fixé par des arrêtés du ministre des finances pour chaque wilaya. Ces arrêtés sont publiés au journal officiel, notifiés aux et affichés dans les lieux publics, notamment les commerces et les services des douanes concernés.

Dans la zone maritime du rayon, la pêche et l'exploitation du sous-sol marin est interdite pour les étrangers en dehors de lois particulières ou de conventions entre l'Algérie et un pays étranger.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Contrairement à la zone contiguë où la circulation internationale est libre, les commandants des navires qui pénètrent dans la zone constituée des eaux territoriales, doivent justifier auprès du service public algérien (service national des gardes-côtes) qui exerce la mission douanière en mer de la détention légale des cargaisons par leur inscription sur le manifeste.

Dans la zone terrestre du rayon, la détention de marchandises étrangères est plus sévèrement contrôlée (obligation de justification de l'origine des marchandises détenues, présentation de factures ou de documents douaniers : quittance des droits et taxes-acquits à caution-autorisation de circuler, etc.).

Les importateurs et les exportateurs sont dans l'obligation d'emprunter la route légale fixée par un texte réglementaire (arrêté du wali territorialement compétent) menant de la frontière vers le bureau de douane frontalier et inversement.

La loi douanière algérienne définit comme suit la marchandise : tout produit et objet de nature commerciale ou non susceptible de franchir la frontière et de manière plus générale toute marchandise susceptible de transmission et d'appropriation.

Le contrôle et la justification de la détention de la marchandise concernent également les moyens de transport de quelle que nature que soit (animal, engin, véhicule, navire, aéronef) pouvant servir au transport de marchandises à l'importation ou à l'exportation.

Les infractions aux lois et règlements douaniers constatées dans le rayon des douanes sont considérées comme des faits de contrebande et sont en conséquence fortement réprimées.

1.3.2- les zones franches :

Partie du territoire douanier d'un État, dans laquelle les marchandises qui y sont introduites sont généralement considérées comme n'étant pas sur le territoire douanier de cet État au regard des droits et taxes à l'importation et ne sont pas soumises au contrôle douanier habituel.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Section 02 : Evolution et la structure de commerce extérieur de l'Algérie.

Les échanges extérieurs de notre pays sont basée sur les exportations des hydrocarbures qui présente en générale 96 % des exportations total et l'importation des produits alimentaires, agricoles et des d'autres biens pour la satisfaction des besoins de la population.

2.1- Evolution du commerce extérieur de l'Algérie années 2014-2015-2016:

D'après les résultats obtenus par la direction générale des douanes, le volume des échanges extérieurs de l'Algérie avec le reste du monde pour les années 2013 à 2016, font ressortir une balance commerciale excédentaire pour les années 2013 et 2014 et déficitaire pour les années 2015 et 2016.

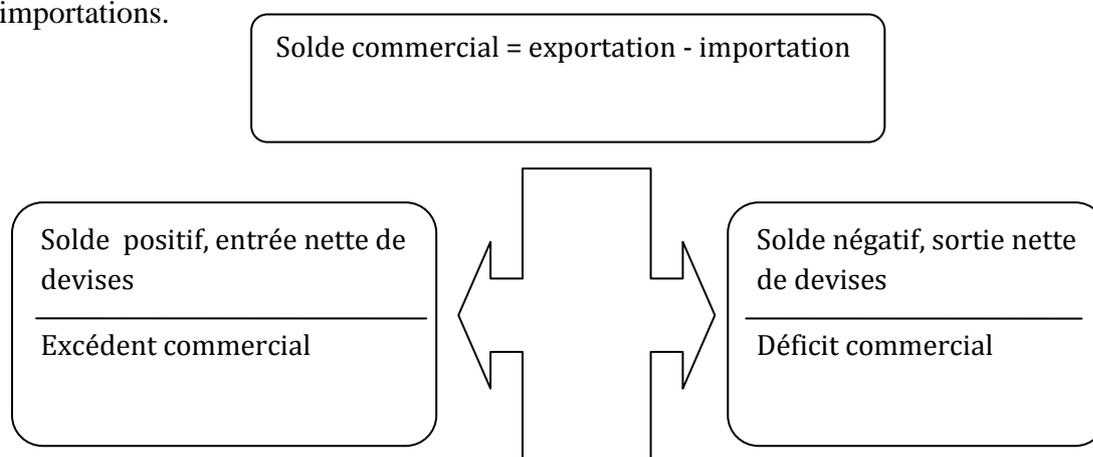
L'évolution des importations et des exportations suivent globalement l'évolution des cours du pétrole sur le marché mondial.

En termes de couverture des importations par les exportations les résultats dégagent des taux qui dépassent les 100 %. Sauf pour les années déficitaires.

A/ La balance commerciale de l'Algérie :

La balance commerciale enregistre les flux de marchandises. Ainsi, elle prend en considération les exportations qui représentent toutes les ventes algériennes à l'étranger ainsi que les importations qui représentent tous les achats effectués par les opérateurs économiques algériens à l'étranger.

Le solde commerciale représente la différence entre les exportations et les importations.



Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

La balance commerciale et son solde permettent de faire ressortir la compétitivité d'un pays en précisant la place que celui-ci au sein de la division internationale du travail.

On appelle le taux de couverture, le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations.

$$\text{Taux de couverture} = \frac{\text{Valeur des exportations}}{\text{Valeur des importations}} \times 100$$

Ce rapport permet de savoir de combien les exportations d'un pays donné couvrent-elles ses importations ? Il évolue en fonction des quantités et des prix sur les achats et les ventes sur l'extérieur.

Tableau n° 19 : La balance commerciale de l'Algérie entre 2013 et 2016 :

	Année 2013		Année 2014		Année 2015		Année 2016	
	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars
Importations	4 368 548	55 028	4 719 708	58 580	5 193 460	51 720	5 115 135	46 727
Exportations	5 157 233	64 974	4 837 538	60 054	3 481 837	34 668	3 161 344	28 883
Balance Commerciale	788 685	9 946	117 830	1 474	-1 711 623	-17 034	-1 953 791	-17 844
Taux de Couverture (%)	118		103		67		62	

Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Ce tableau représente les échanges extérieurs de l'Algérie et l'évolution de la balance commerciale durant la période 2013 à 2016. Il nous a permis de tirer les points suivants :

- L'Algérie a dégagé un excédent de la balance commerciale de 4,63 milliards de dollars en 2014, soit une diminution de 53,49 % par rapport à celui enregistré durant l'année 2013.

On peut expliquer cela par une hausse des importations et une baisse des exportations pendant cette période.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

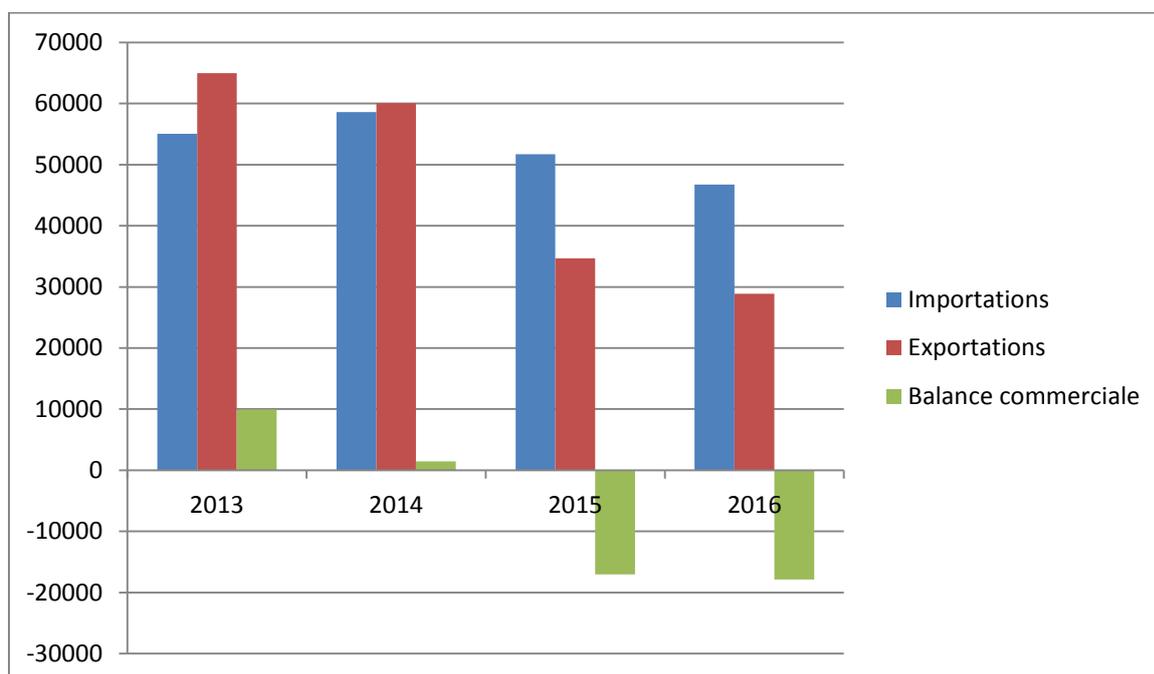
L'Algérie a dégagé aussi un taux de couverture de 103 % en 2014 contre 118 % en 2013, ce taux permet de couvrir les importations par les exportations.

- En 2015, font ressortir un déficit de la balance commerciale de 13,71 milliards de dollars, contre un excédent de 2014. Durant cette année l'Algérie a enregistré une baisse des importations et des exportations. Elle a aussi dégagé un taux de couverture de 67 % durant cette année contre 103 % en 2014.
- Enfin, pour l'année 2016, l'Algérie a enregistré aussi un déficit de la balance commerciale de 17,84 milliards de dollars mais elle a enregistré une légère augmentation de 4,8 % par rapport à l'année précédente et la baisse plus importantes des exportations et d'importations durant cette année.

En termes de couverture des importations par les exportations, elle a enregistré un taux de 62 % pendant cette année.

B/ Evolution de commerce extérieurs de l'Algérie durant la période 2013 à 2016 :

Figure n° 13 : Evolution du commerce extérieur Algérien :



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Ce graphe, il représente l'évolution de commerce extérieur algérien entre 2013 et 2016. Il nous permet de tirer certaines conclusions à savoir :

- L'Algérie a enregistré en 2014 une hausse des importations et une baisse des exportations par rapport à l'année précédente.
- En suite, en 2015 a enregistré une baisse des importations et des exportations.
- Enfin, l'Algérie a enregistré une baisse des importations et des exportations durant l'année 2016.

2.2-La structure des échanges extérieurs algériens par produit entre 2013 et 2016 :

2.2.1 – la structure des importations :

Les importations algériennes ont augmenté de 6 % en 2014 par rapport à l'année précédente, ils ont diminué de 12,08 % en 2015 et de 9,62 % en 2016 ; passant de 55,03 milliards de dollars en 2013 à 46,72 milliards de dollars en 2016.

Leur répartition par groupes de produits aux cours de la période 2013-2016, fait ressortir à travers le tableau ci-après. On remarque que :

- En 2014, l'Algérie a enregistré une hausse pour les groupes des « biens d'équipements » de 17,13 %, et les « biens alimentaires » avec une proportion de 14,87 % par rapport à l'année 2013 et à l'inverse des diminutions pour les « biens de consommation non alimentaire » de 8,23 % et pour les « biens destinés à l'outil de production » de 0,35 %.
- En suite, pour l'année 2015, elle a enregistré une baisse pour les « biens d'équipements » de 9,74 %, les « biens alimentaires » avec une proportion de 15,37 %, les « biens destinés à l'outil de production », les « biens de consommation non alimentaire » de 16,81 %.
- Enfin, pour l'année 2016, elle a enregistré aussi une baisse pour « les biens alimentaires » de 11,72 %, les « biens destinés à l'outil de production » avec une proportion de 10,25 %, les « biens d'équipements » de 10,4 % et on va terminer avec les « biens de consommation non alimentaires » de 4,62%.

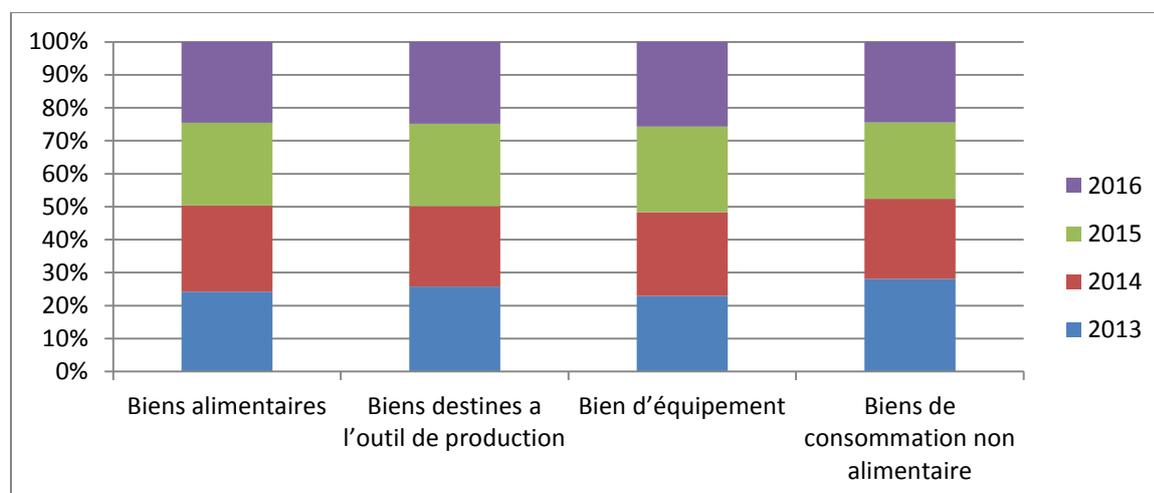
Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Tableau n° 20 : les importations de l'Algérie par groupes d'utilisation entre 2013 et 2016.

Groupes de produits	Année 2013		Année 2014		Année 2015		Année 2016	
	Valeurs	Structure %	Valeurs	Structure %	Valeurs	Structure %	Valeurs	Structure %
Biens alimentaires	9 580	17,41	11 005	18,79	9 316	18,02	8 224	17,60
Biens destinés à l'outil de production	17 536	31,87	17 622	30,08	15 970	30,89	14 333	30,67
Bien d'équipement	16 702	30,35	19 622	33,49	17 740	34,31	15 895	34,02
Biens de consommation non alimentaire	11 210	20,37	10 334	17,64	8 676	16,78	8 275	17,71
Total	55 028	100 %	58 580	100%	51 702	100%	49 727	100 %

Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Figure n° 14 : les importations de l'Algérie par groupes d'utilisation entre 2013 et 2016 :



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

2.2.2- La structure des exportations durant la période (2013-2016) :

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel de nos exportations à l'étranger durant la période (2013-2016) avec une part plus de 93,84 % du volume global des exportations.

L'évolution des exportations algériennes hors hydrocarbures pour la période allant de 2013 à 2016 avec une augmentation de 39,52 % en 2014. Suivit par une diminution en 2015 et 2016, elle passe d'une valeur de 2014 millions U.S.D en 2013 à une valeur de 1781 millions U.S.D en 2016.

Les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués essentiellement par :

- Groupe des demi-produits :

Ce groupe représente une part minimal de 3,73 % de volume global des exportations, soit l'équivalent de 2,35 milliards de dollars en 2013.

- Groupe des biens alimentaires :

Les exportations de ce groupe en 2016 se chiffrent à environ 327 millions de dollars, soit 1,13 % de volume des exportations.

- Groupe des produits bruts :

Pour la même année de 2016, le groupe de produits bruts à enregistré des exportations en valeurs de 84 millions de dollars, soit une part de 0,29 % de total des exportations.

- Enfin, pour les groupes des biens d'équipements industriels et les biens de consommations non alimentaires avec les parts respectives de 0,18 % et 0,06% en 2016.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

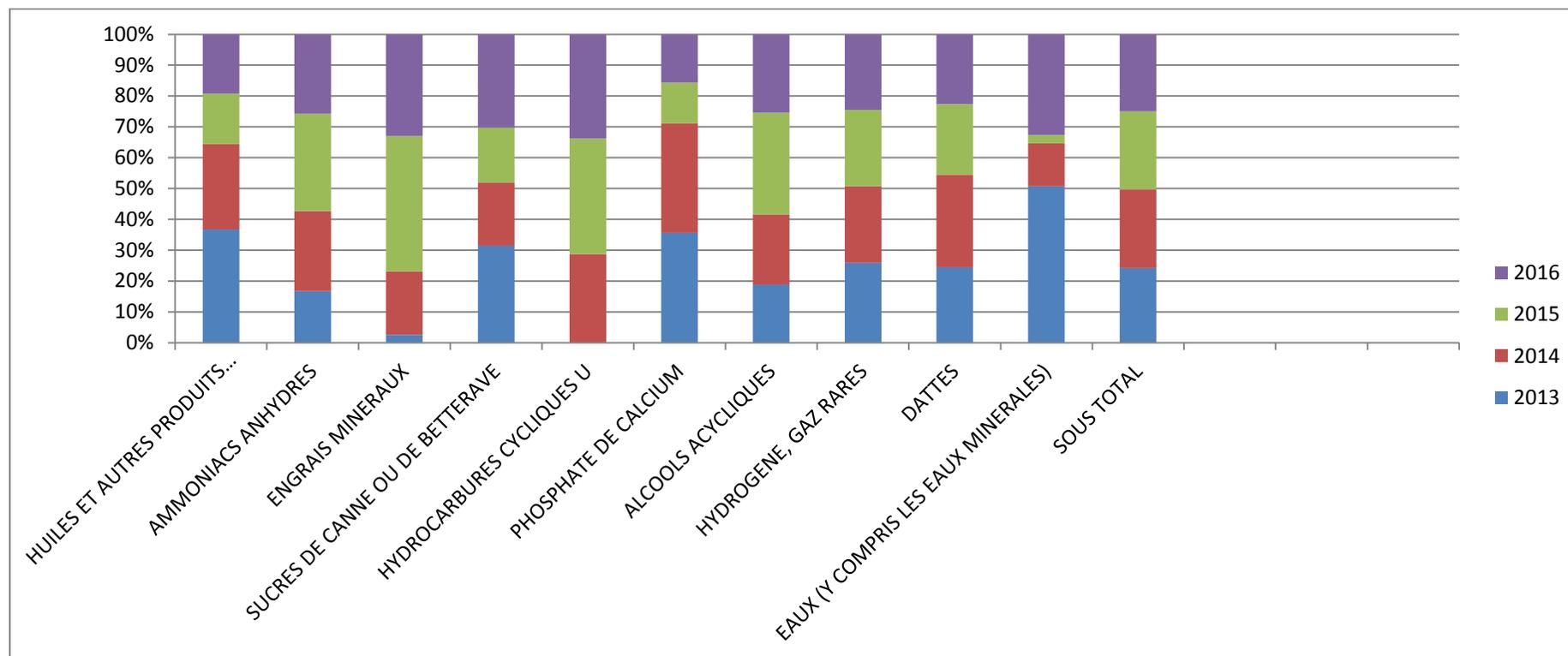
Tableau n° 21 : Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont :

PRINCIPAUX PRODUITS	Année 2013		Année 2014		Année 2015		Année 2016	
	valeurs	Structure %						
HUILES ET AUTRES PRODUITS PROVENANT DES DISTILLATIONS DES GROUPES	966,62	48,00	988,55	36,35	419,44	21,30	447,68	25,14
AMMONIACS ANHYDRES	283,16	14,06	567,81	21,99	524,88	26,66	388,18	21,80
ENGRAIS MINERAUX	27,90	1,39	292,42	11,33	477,02	24,23	323,92	18,19
SUCRES DE CANNE OU DE BETTERAVE	272,15	13,51	228,14	8,84	149,85	7,61	231,65	13,01
HYDROCARBURES CYCLIQUES U	-	-	95,96	3,72	95,29	4,84	77,99	4,38
PHOSPHATE DE CALCIUM	96,57	4,79	123,74	4,79	34,70	1,76	37,52	2,11
ALCOOLS ACYCLIQUES	30,42	1,51	47,32	1,83	52,05	2,64	36,32	2,04
HYDROGENE, GAZ RARES	31,42	1,56	38,79	1,50	29,28	1,49	26,38	1,48
DATTES	29,85	1,48	47,01	1,82	27,28	1,39	24,39	1,37
EAUX (Y COMPRIS LES EAUX MINERALES)	33,76	1,68	11,80	0,46	1,79	0,09	19,19	1,08
SOUS TOTAL	1 772	87,98	2 392	92,62	1 812	92,01	1 613	90,58
TOTAL	2 014	100	2 582	100	1 969	100	1 781	100

Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Figure n° 15 : Les principaux produits hors hydrocarbures exportés.



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

2.3- La structure du commerce extérieur de l'Algérie par régions économique entre 2013 et 2016.

En ce qui concerne la répartition par régions économique au cours des quatre années, les tableaux joints en annexes montrent clairement que l'essentiel de nos échanges extérieurs reste toujours polarisé sur nos partenaires traditionnels.

En effet, les pays de l'UE et de l'OCDE occupent les parts les plus importantes de nos importations et de nos exportations.

Tableau n° 22 : Répartition des importations par région économique :

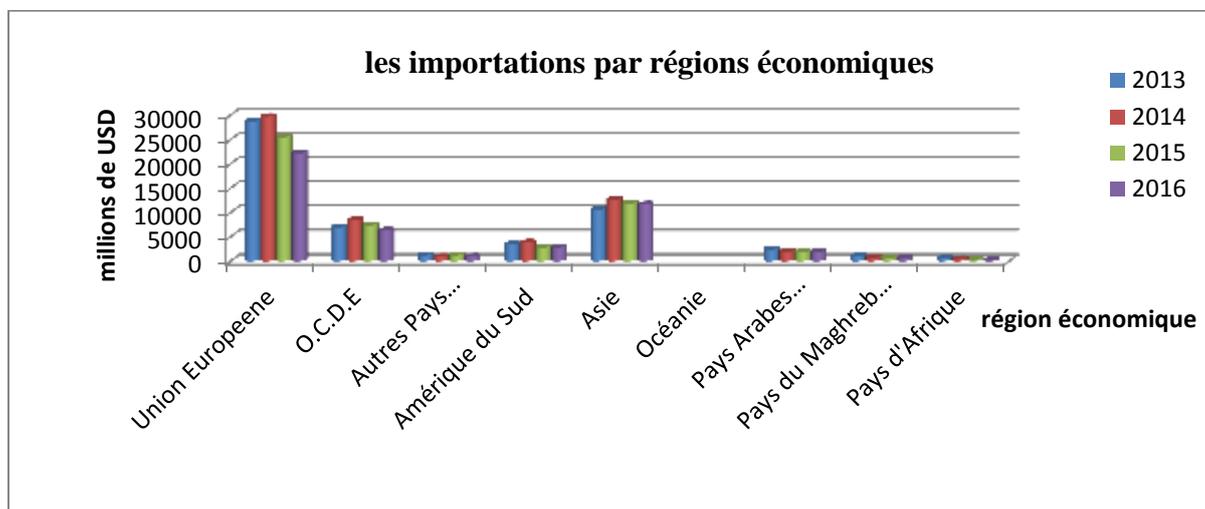
	2013	2014	2015	2016
Union Européenne	28 724	29 684	25 485	22 179
O.C.D.E (Hors U.E)	6 965	8 436	7 363	6 295
Autres pays d'Europe	1 213	886	1 225	909
Amérique de sud	3 466	3 815	2 822	2 857
Asie	10 623	12 619	11 850	11 618
Océanie	-	-	-	-
Pays d'Arabes (hors U.M.A)	2 414	1 962	1 918	1 934
Pays Arabe (U.M.A)	1 029	738	680	697
Pays d'Afrique	594	440	359	238
Total	55 028	58 580	51 702	46 727

Source : nos regroupements à partir des statistiques de la douane.

Ce tableau représente la répartition par région économique durant la période (2013-2016). On remarque que durant cette période, l'U.E reste le principal partenaire de l'Algérie.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Figure n°16 : la répartition des importations par régions économiques entre 2013 et 2016 :



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Le graphe n° 02 représente la répartition des importations par région économique durant la période (2013-2016). On remarque que durant cette période, l'UE reste le principal partenaire de l'Algérie avec une part importante par rapport à d'autres régions et il est suivi par l'Asie et les pays de l'OCDE avec une part moyenne et en dernier les pays d'Afrique avec une part très faible.

Tableau n ° 23 : La répartition des exportations par région économique

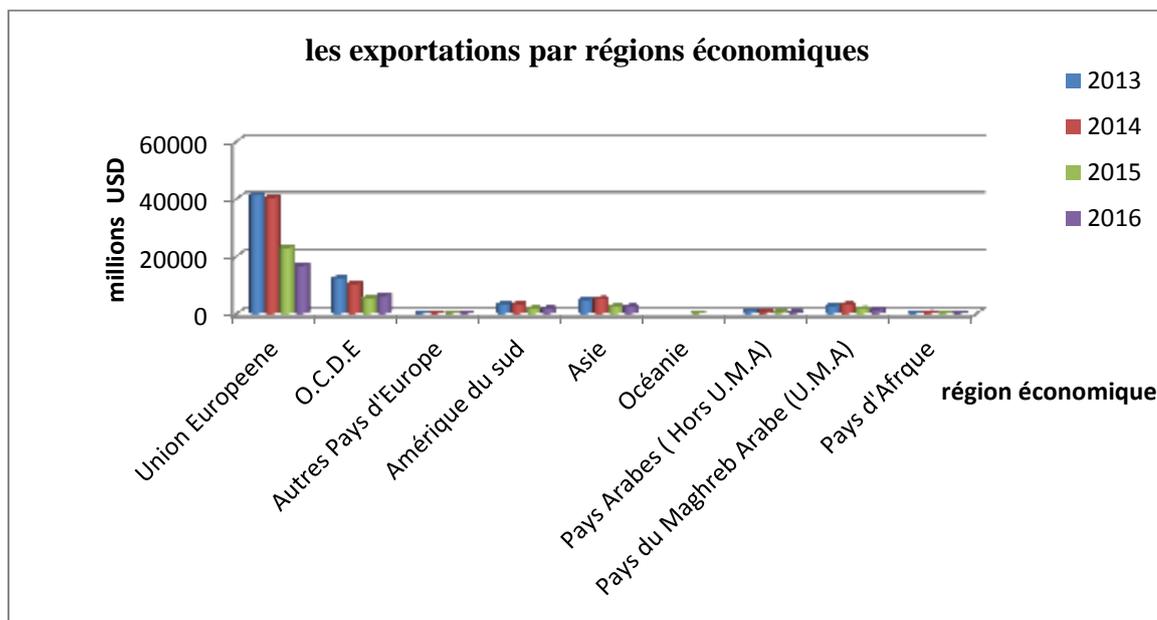
	2013	2014	2015	2016
Union Européenne	41 277	40 378	22 976	16 739
O.C.D.E (Hors U.E)	12 210	10 344	5 288	6 251
Autres pays d'Europe	52	98	37	80
Amérique de sud	3 211	3 183	1 683	1 678
Asie	4 697	5 060	2 409	2 331
Océanie	-	-	71	-
Pays d'Arabes (hors U.M.A)	797	648	572	385
Pays Arabe (U.M.A)	2 639	3 065	1 550	1 368
Pays d'Afrique	91	110	82	51
Total	64 974	62 886	34 668	28 883

Source : nos regroupements à partir des statistiques de la douane.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

La répartition par région économique montre que l'essentiel de nos échanges extérieurs restent polarisé sur nos partenaires traditionnels (pays européens).

Figure n° 17 : la répartition des exportations par régions économique entre 2013 et 2016 :



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Le graphe n° 17 représente, la même chose pour les exportations que les importations, on trouve toujours que :

- L'Union Européenne au sommet de nos exportations c'est-à-dire il est le principal partenaire (fournisseur) de notre pays avec plus de 50% sur toute la période (2013-2016), suivit par les pays de l'OCDE avec environs 30 % des exportations, ensuite d'autres pays comme l'Amérique de sud, les pays d'Arabes, l'Asie et les pays d'Afrique en dernier lieu avec un petit pourcentage.

A-Union Européenne (UE) :

Les pays de l'Union Européenne sont toujours les principaux partenaires de l'Algérie, aux importations et aussi aux exportations.

Les importations en provenance de l'UE ont enregistré une hausse de 2,68 % en 2014, en revanche, les exportations de l'Algérie vers ces pays de 1,83 %.

En 2015, les importations ont connue une baisse de 14,62 % et les exportations ont aussi diminué de 36,1 %.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Et enfin en 2016, les importations ont connue aussi une baisse de 12,97 % et les exportations ont aussi diminuée de 27,15 %.

A l'intérieur de cette région économique, on peut relever que notre principaux clients sont l'Italie qui absorbe une part plus importante de nos ventes à l'étranger suivie par l'Espagne et la France, Pour les principaux fournisseurs, la France occupe le premier rang des pays de l'UE suivie par l'Italie et l'Espagne.

B- Les pays de l'OCDE (hors UE) :

Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec une part de plus de 13,50 % des importations de l'Algérie en provenance de ces pays,

Durant l'année 2014-2015, il y a lieu de signaler une diminution appréciable des exportations réalisées avec ces pays. Par contre les exportations de l'Algérie vers ces pays, ont enregistré une hausse en 2014 et une diminution en 2015. Et en 2016, les exportations qui sont réalisées avec ces pays ont enregistré une augmentation et une diminution pour les importations.

L'essentiel des échanges commerciaux de l'Algérie avec cette région est réalisé avec les U.S.A et la Turquie.

C- Les autres régions :

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et autres régions restent toujours marquées par des faibles proportions.

- ✓ Le volume global des échanges avec les autres pays de l'Europe (hors UE et OCDE) affichent une régression de leur part du marché de plus de 21,6 % par rapport à les années précédentes.
- ✓ Les pays de l'Asie affichent une augmentation de près de 13,75 % en 2014 et une diminution pour les années 2015 et 2016.
- ✓ Le volume des échanges avec les pays du Maghreb (UMA) à enregistré une hausse de 7,93 % en 2014 et une baisse en 2015 et 2016.
- ✓ Les pays Arabes (hors UMA) ont enregistré une baisse de volume des échanges par rapport à les années précédentes.
- ✓ Enfin, les pays d'Amérique ont enregistré une augmentation de 1,86 % en 2014 suivie par une diminution de 37,22 % en 2015 et une légère hausse de 0,67 % en 2016.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

2.4- les principaux partenaires de l'Algérie :

A partir des annexes, on peut dire que la plupart des partenaires commerciaux (clients et fournisseurs) de la l'Algérie sont principalement de l'Europe comme on put trouver les pays des autres régions ex les pays de l'OCDE ou biens du Maghreb,...

A- les principaux clients de l'année 2014-2015-2016 :

Tableau N °24 :On peut citer quelques pays qui sont les principaux clients de notre pays qui sont :

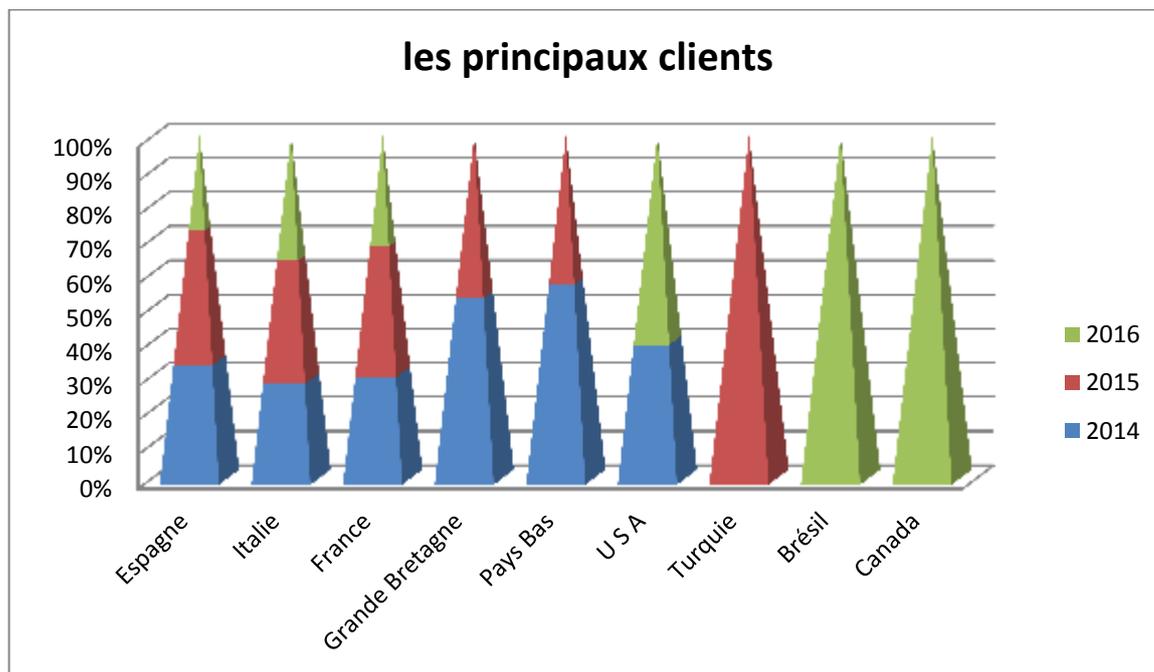
Année 2014			Année 2015			Année 2016		
Les principaux clients	valeurs	Structure %	Les principaux clients	Valeurs	Structure %	Les principaux clients	Valeurs	Structure %
Espagne	9 713	15,43	Espagne	6 565	17,37	Italie	4 779	16,55
Italie	8 369	13,29	Italie	6 167	16,32	Espagne	3 562	12,33
France	6 744	10,71	France	4 921	13,02	U S A	3 227	11,17
Grande Bretagne	5 482	8,71	Grande Bretagne	2 883	7,63	France	3 192	11,05
Pays Bas	5 080	8,07	Pays Bas	2 281	6,04	Brésil	1 339	4,64
U S A	4 691	7,45	Turquie	2 071	5,48	Canada	1 327	4,59

Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

A partir des annexes on peut dire que les principaux clients du notre pays durant cette période sont principalement de l'Union Européenne (ex : l'Espagne, Italie, la France,...) et de l'OCDE (ex : les U.S.A,...).

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Figure n°18 : les principaux clients (2014, 2015, 2016).



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

B- les principaux fournisseurs de l'année 2014-2015-2016 :

Tableau N °25 : On peut citer quelques pays qui sont les principaux fournisseurs de notre pays qui sont :

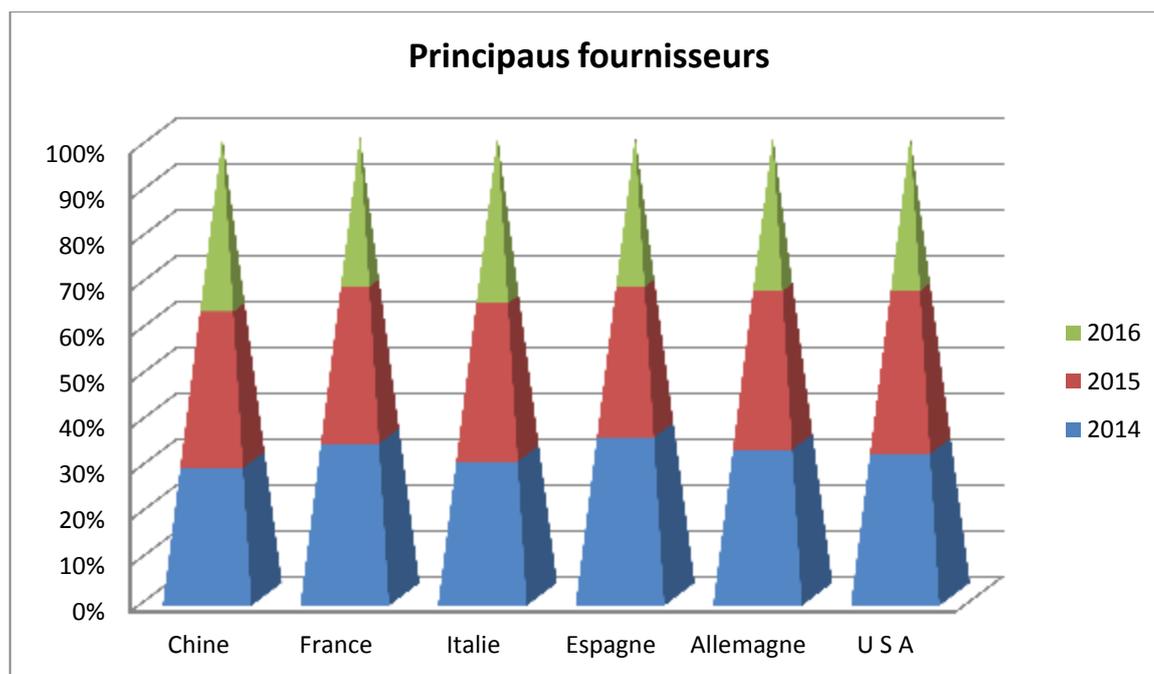
Année 2014			Année 2015			Année 2016		
Les principaux fournisseurs	valeurs	Structure %	Les principaux fournisseurs	Valeurs	Structure %	Les principaux fournisseurs	Valeurs	Structure %
Chine	8 197	14,05	Chine	8 223	15,97	Chine	8 396	17,97
France	6 342	10,87	France	5 420	10,52	France	4 744	10,15
Italie	4 983	8,54	Italie	4 828	9,37	Italie	4 642	9,93
Espagne	4 982	8,54	Espagne	3 934	7,64	Espagne	3 595	7,69
Allemagne	3 774	6,47	Allemagne	3 382	6,57	Allemagne	3 009	6,44
U S A	2 858	4,90	U S A	2 710	5,26	U S A	2 342	5,01

Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

D'après les annexes, les fournisseurs du notre pays durant cette période, on trouve toujours la Chine qui occupe la première place, suivie par les pays de l'Union Européenne et ainsi que les pays de l'OCDE et autres pays Arabe comme l'Arabie Saoudite.

Figure n°19 : Les principaux fournisseurs (2014, 2015, 2016).



Source : nos regroupements à partir des données statistique de la douane.

Chapitre IV : Etude de l'évolution de la structure de commerce extérieur algérien

Conclusion :

Ce chapitre porte sur les statistiques de la structure de commerce extérieur de l'Algérie, son étude permet de saisir l'importance de ces outils pour lire une économie nationale dans ses rapports avec l'extérieur.

Enfin, et pour conclure les échanges commerciaux de l'Algérie comme ceux de tout autre pays sont marqués par le système d'organisation de l'économie, et les caractéristiques de la répartition géographique des clients et fournisseurs de l'Algérie peuvent être déduites directement. Ainsi, l'Espagne est le client le plus important de l'Algérie durant les années 2013, 2014 et 2015 et l'arrive de l'Italie en 2016 et la Chine qui reste toujours le fournisseur le plus important de l'Algérie durant la période précédente.

Conclusion Générale

Le commerce extérieur correspond à l'ensemble des exportations et des importations de biens et services enregistrés dans la balance commerciale d'une nation.

La forte évolution du commerce international ne dépend pas uniquement de la plus ou moins grande spécialisation des nations mais également de la puissance productive des différentes économies nationale et de l'intensité de leurs besoins.

Les différentes besoins des économies modernes ne trouvent pas toutes leurs satisfactions dans le cadre national, l'ouverture sur ces marchés internationaux ou avoir des activités implantés en dehors du territoire national son une source de contrainte et d'opportunités.

Grace au libre échange, chaque pays pouvait accroître ses richesses en exportant sa production aux tarifs le plus bas et en achetant des biens produits ailleurs à bon marchés ; cet échange permet alors la satisfaction des besoins en permettant aux individus de ce procuré ce qu'ils convoitent sans nécessairement avoir au produit eux-mêmes. La convergence économique des nations joue donc un rôle essentiel dans l'intensité du commerce mondiale.

La préoccupation principale de l'Algérie après juillet 1962, date de son indépendance politique et l'indépendance économique. L'Algérie à d'abord cru que la solution était de rompre avec le système capitaliste et d'adopter la logique socialiste fondée sur un modèle planifié, centralisé et protectionniste comme système de gestion de son économie. Dès 1977, cette optique fut favorisée par l'industrialisation, considérée alors comme la voie vers la prospérité économique. Cette politique débouche en 1986 sur une situation catastrophique avec notamment la chute des prix des hydrocarbures.

Depuis le début des années 1990, et sous les impulsions accrues de la mondialisation, les reformes économiques ont principalement pour l'objectif de transformer l'économie algérienne centralisée à une économie libérale ouverte. Le commerce extérieur algérien s'est caractérisé par une évolution très importante ; la libéralisation des échanges extérieurs parait comme l'essentiel des réformes mises en place pour répondre à la nécessité d'adhérer à une économie de marché libre et ouverte dans le contexte de la mondialisation. A cet effet, une politique commerciale est mise en place, s'articulant sur l'objectif de la diversification des exportations à travers l'élargissement de la gamme des produits exportés aux produits agricoles et produits industriels. Néanmoins, cette mesure est confrontée à des difficultés liées à la concurrence face à laquelle seront confrontées les entreprises nationales.

Conclusion Générale

Cependant, la structure globale des échanges extérieurs reste la même depuis l'exercice du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. La démonopolisation de ce dernier a vraiment multiplié ces échanges, et a permis d'élever le degré d'ouverture. Une ouverture effectivement entamée depuis l'application du programme d'ajustement structurel est peut être vécue dès l'entrée en vigueur de l'accord d'association signé avec l'Union Européenne, le principal partenaire de l'Algérie. En dépit de l'amélioration de certains indicateurs tels que le solde commercial ou les termes de l'échange, les capacités d'exportation hors hydrocarbures demeurent très faibles.

Malgré tous les avantages géoéconomiques, l'Algérie demeure un pays mono-exportateur d'hydrocarbures (98% des exportations en moyenne), cette situation fait que la structure mais aussi la santé de l'économie Algérienne sont tributaire du prix mondiale du pétrole, en d'autre terme, toute la sphère de l'économie Algérienne est soumise à l'aléa des marchés pétroliers et gaziers.

En effet, l'Algérie exporte aussi des produits hors hydrocarbures qui représentent un faible pourcentage de 3 à 4 % des exportations totale de pays (exemple : de phosphate, de cuir,...). Et ces principales importations sont des produits alimentaires, des biens de consommations et les biens industriels et d'équipements.

Enfin, l'Union Européenne et les pays de l'OCDE restent toujours les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, suivit par d'autre pays hors UE et OCDE et les pays d'Asie.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrage :

- ✓ Bernard GHILLOCHON, « Économie Internationale », 3^{ème} édition, DONUD, 2001
- ✓ GUENDOUZI Brahim « Relations Économiques Internationales » Ed El Maarifa , Alger , 2008.
- ✓ GUILLOCHON et KAWECKI « économie internationale : commerce et macroéconomie », DUNOD, 2002.
- ✓ Georges MUTIN « Le commerce extérieur de l'Algérie » , Edition paris, 1985.
- ✓ Jean-Louis MUCCHIELLI , « Relations économiques internationales » , 4^{ème} édition HACHETTE Supérieur, Paris, 2005.
- ✓ Jean-Marc SIROËN « La Régionalisation de l'Économie Mondiale », Édition la Découverte, Paris, 2000.
- ✓ M. SCHIFF/A. WINTERS « Intégration Régionale et développement »Ed Economica, Paris ; 2004.
- ✓ Nachida M'hasna/Dji.Bouzidi, « Le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur », éd.OPU, Alger 1974-1984.
- ✓ PIERRE MOURLAVAT « exporter en Algérie » Edition UBIFRANCE, 2005.
- ✓ Les memos, «Les relations économiques internationales »Edition DAR OTHMANIA, 2007, page 49.

Mémoires :

- ✓ Ait Gherbi Lila, « Le financement du commerce international », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université de Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Année 2005-2006.
- ✓ BOUSSADI Nabila « L'intégration régionale en Amérique latine le Mercosur », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, année 2007-2008.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ BERKAINÉ Hamida, « Evolution et financement du commerce extérieur de l'Algérie par le crédit documentaire cas de l'BEA », mémoire en vue de l'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, année 2009-2010.
- ✓ DJABELKHIR Rabah « Structure et évolution du commerce extérieur cas de l'Algérie » mémoire de licence en science économique, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, année 2008-2009.
- ✓ Khaled CHEBBAH « Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005 » mémoire de licence en sciences économique, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, année 2005-2006.
- ✓ GHÉLIDE Razika/BERKOUK Lilia/HACHED Yamina, « Évolution et financement du commerce extérieur de l'Algérie », mémoire en vue d'obtention de licence, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, année 2009-2010.
- ✓ MAMANE Amado « Essai d'analyse de l'évolution du commerce sud-sud », Mémoire de licence en science économique, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, année 2008-2009.
- ✓ M.BENAMAR Sofiane, HABOUCHE Abdelmadjid ; « COMMERCE extérieur et revenus en Algérie : Synthèse statistique et économique », mémoire en magister des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales ; université d'Oran ; Année 2011-2012.
- ✓ MIMONE Lynda/ KHELADI Mokhtar, « La politique de l'Etat dans le secteur du commerce extérieur », Université Abedrrahmane Mira de Béjaia, année 2010-2011.

Références électroniques:

- ✓ www.memoireonline.dz
- ✓ WWW.docplayer.fr
- ✓ WWW.Cloudfront.net.
- ✓ WWW.Webcache.googleusercontent.com
- ✓ www.elbassair.net
- ✓ www.ons.dz
- ✓ Www.douane.dz

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dictionnaires:

- ✓ Alain BEITONE, Antoine CAZORLA et Christine DOLLO et Anne-Marie DRA ;
« Dictionnaire de science économique » ; Édition Mehdi ; Tizi-Ouzou.
- ✓ CHEHRIT Kamal « Dictionnaire général du commerce international », Alger-Livres
Éditions, Alger, 2006.

Liste des abréviations:

Liste :

AMI: c'est l'accord multilatéral sur l'investissement

AIR : Accord d'Intégration Régionale.

ALENA : c'est l'Association Nord Américaine de Libre Échange créée par les 03 pays de l'Amérique du nord États-Unis, Canada, Mexique.

ASEAN: Association des Nations du Sud-est Asiatique fondée par 07 pays Thaïlande, Indonésie, Philippines, Malaisie, Brunei, Vietnam.

ASACR : c'est l'Association Sud-Asiatique de Coopération Régionale.

ALBA : Alliance Bolivarienne pour les peuples de l'Amérique.

BRICS: c'est les pays émergents « Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud ».

BIT : Bureau International du Travail.

CEMAC: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale fondée par 06 pays Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafrique, Tchad.

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

CECA : c'est la Communauté Européenne de Charbon et d'Acier.

GZALE : c'est la Grande Zone Arabe de Libre Échange.

GATT : Général Agrément on Tarif and Trade (Accord Général sur le Tarif et le Commerce).

IDE : Investissement Directe à l'étranger.

ITC : International Trade Centre UNC-TDA/GATT (centre du commerce international CUNCED-GATT).

MERCOSUD : c'est un marché commun du sud ou bien un zone de libre échange réunissant la majorité des États d'Amérique du sud (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay, Chili, ...).

NIC : les nouvelles pays industrielles (Brésil, Hong Kong, la Corée du sud, Mexique, Singapour et Taiwan).

OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement, fondée en 1961, elle regroupe les pays industrialisés. Siège : Paris.

OEA : Organisation des États Américains.

OCC : l'Office Congolais de Contrôle.

PIB : Produit Intérieur Brut.

U.E : Union Européen.

U.S.A: United State American (les États-Unis).

UEMOA: Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest fondée par 08 pays Mali, Gabon, Niger, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Bénin, Guinée-Bissau.

UMA : Union du Maghreb Arabe fondée par 05 pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie.

Les annexes :

Liste :

1. Evolution de la Balance Commerciale De L'Algérie période : 2013-2016 (valeur en Millions DA).
2. Echange extérieur de l'Algérie par groupe d'utilisation période : 2013-2014 (valeur en millions USD).
 - A l'importation.
 - A l'exportation.
3. Echange extérieur de l'Algérie par régions économiques : période 2013-2014 (valeur en millions USD).
 - A l'importation.
 - A l'exportation.
4. Les principaux partenaires de l'Algérie : période 2014 (valeur en millions USD).
 - Clients.
 - Fournisseurs.
5. Echange extérieur de l'Algérie par groupe d'utilisation période : 2014-2015 (valeur en millions USD).
 - A l'importation.
 - A l'exportation.
6. Echange extérieur de l'Algérie par régions économiques : période 2014-2015 (valeur en millions USD).
 - A l'importation.
 - A l'exportation.
7. Les principaux partenaires de l'Algérie : période 2015 (valeur en millions USD).
 - Clients.
 - Fournisseurs.

8. Echange extérieur de l'Algérie par groupe d'utilisation période : 2015-2016 (valeur en millions USD).
 - A l'importation.
 - A l'exportation.
9. Echange extérieur de l'Algérie par régions économiques : période 2015-2016 (valeur en millions USD).
 - A l'importation.
 - A l'exportation.
10. Les principaux partenaires de l'Algérie : période 2016 (valeur en millions USD).
 - Clients.
 - Fournisseurs.

Table des matières:

Introduction générale.....9

Chapitre I : Évolution de la structure du commerce International.

Introduction	12
Section 01 : Évolution du commerce International	13
1.1 -L'ouverture du commerce extérieur.....	13
1.1.1-Les aspects de ce processus.....	13
1.1.2- L'émergence de l'économie internationale.....	17
1.1.3- La croissance des échanges internationaux.....	18
1.1.3.1-Une très forte progression.....	19
1.1.3.2- Le développement du libre échange.....	19
1.2-Évolution du commerce international.....	20
1.2.1-Évolution du commerce international	20
1.2.2-Les grandes évolutions du commerce international au XX ^e siècle.....	22
1.2.2.1- Les évolutions cycliques.....	22
1.2.2.2- La dislocation des échanges 1913-1950.....	22
1.2.2.3- L'âge d'or de la croissance et la rupture de 1974.....	23
1.2.2.4-Chocs et contre choc pétroliers.....	23
Section 2 : les Évolutions structurelles du commerce mondial.....	24
2.1- La structure des échanges par zone géographique.....	24
2.2- La structure des échanges par type de produits.....	26
2.3-Les échanges des services.....	28
2.4-L'échange interbranche et intra-branche.....	28
2.4.1-L'échange intra-branche.....	28
2.4.1.1-La mesure des échanges intra-branche.....	29
2.4.1.2- La réalité de commerce intra-branche.....	31
2.4.1.3-Les facteurs des échanges intra-branche.....	35
2.4.1.4-Les explications de l'échange intra-branche.....	36
2.4.2- Les échanges interbranches.....	39
2.4.2.1-Les théories de la spécialisation des pays.....	42

2.4.2.2-La division internationale du travail.....	43
Conclusion.....	45
 Chapitre II : Le commerce international dans le cadre inter et intra régional.	
Introduction.....	47
Section 01 : Le commerce intra régional	48
1.1-L'intégration et l'échange intra régionale en Afrique.....	49
1.1.1-L'union Africaine.....	50
1.1.2-L'échange intra-maghrébin.....	51
1.1.3- Le marché commun de l'Afrique orientale et australe.....	51
1.1.4-La grande zone Arabe de libre échange (GZALE).....	52
1.2- L'intégration et l'échange intra-régionale en Europe.....	53
1.3- L'intégration et échange en Asie.....	56
1.4- L'intégration en Amérique.....	56
1.4.1-Amérique du nord.....	57
1.4.2- Amérique latine et caraïbes.....	61
Section 02 : Le commerce inter régional.....	62
2.1-Les liens de l'Afrique avec les autres régions économiques.....	63
2.1.1- La relation de l'Afrique avec les autres puissances économiques.....	66
2.1.2- La relation de l'Afrique avec l'Asie.....	67
2.1.3- Les liens entre l'Afrique et l'Amérique latine.....	68
2.2- Les liens extérieurs de l'Union Européen.....	68
2.3- Les relation de l'ASEAN.....	68
2.4-Les liens extérieurs de l'Amérique	68
2.4.1-La relation de Mercosur avec l'ALENA.....	68
2.4.2- Le Mercosur et les relations extérieurs.....	69
2.4.3- Les liens commerciaux entre l'Amérique latine et l'Asie.....	69
Conclusion.....	72
 Chapitre III: Évolution de la structure du commerce extérieur de l'Algérie.	
Introduction.....	74
Section 1 : Evolution historique du commerce extérieur de l'Algérie.....	75

1.1- Historique du commerce extérieur de l'Algérie.....	75
1.1.1- Avant l'indépendance (1962).....	75
1.1.2- La phase de monopole de l'État sur le commerce extérieur de 1962 à 1980.....	75
1.1.3- Entre les années 1980 et fin des années 1990.....	77
1.1.4- La libéralisation du commerce extérieur algérien de 1990 à nos jours	77
1.2- L'évolution du commerce extérieur algérienne.....	77
1.2.1- L'évolution des importations algérienne.....	78
1.2.1.1-Évolution des importations de 1990 à 2003.....	78
1.2.1.2-Évolution des importations de 2004 à 2014.....	79
1.2.2-L'évolution des exportations algérienne.....	82
1.2.2.1- L'évolution des exportations algérienne de 1990 à 2003.....	85
1.2.2.2-L'évolution des exportations algérienne de 2004 à 2014.....	85
1.3- L'évolution de la balance commerciale algérienne.....	91
1.3.1- La balance commerciale algérienne entre 1980 à 1989.....	91
1.3.2- La balance commerciale algérienne entre 1994 à 2004.....	92
1.4- La politique commerciale de l'Algérie de 1965 à 1989.....	94
1.4.1- Le régime des importations.....	94
1.4.2- Le régime des exportations	95
Section02 : la structure des échanges extérieurs de l'Algérie.....	96
2.1- La structure par zone économique.....	96
2.1.1- La structure des échanges par région économique.....	97
2.2- La répartition par produits.....	102
2.3- Les principaux partenaires économiques de l'Algérie.....	107
2.3.1-Les principaux clients de l'Algérie.....	107

2.3.2- Les principaux fournisseurs de l'Algérie.....	108
Conclusion.....	110
Chapitre VI : Etude de l'Evolution de la structure du commerce Extérieur Algérien entre 2013 et 2016.....	112
Introduction.....	113
Section 01: la douane algérienne.....	114
1.1-historique de l'administration des douanes.....	114
1.2- les missions de la douane algérienne.....	116
1.2.1-Missions fiscales.....	117
1.2.2- Missions économiques.....	118
1.2.3- Missions d'Assistance des institutions de l'État.....	118
1.3- Champ d'application de la loi douanière algérienne.....	119
1.3.1-Le rayon des douanes.....	119
1.3.2- Les zones franches.....	121
Section 02 : Evolution et la structure de commerce extérieur de l'Algérie.....	122
2.1- Évolution du commerce extérieur de l'Algérie années 2013 à 2016.....	122
2.2-La structure des échanges extérieurs algériens par produits entre 2013 à 2016.....	125
2.2.1- La structure des importations	125
2.2.2- La structure des exportations	127
2.3- L structure du commerce extérieur de l'Algérie par région économique entre 2013 et 2016.....	139
2.4- Les principaux partenaires de l'Algérie	130
Conclusion	131
Conclusion générale.....	133
Bibliographie.....	136
Liste des abréviations.....	140
Liste des tableaux et des figures.....	142

Liste des annexes.....	146
Table des matières.....	148
Le résumé.....	153

Le résumé :

Le commerce international est considéré comme l'ensemble des échanges des biens, services et capitaux entre un pays et ses partenaires extérieurs, ou bien, c'est l'ensemble des transactions commerciales entre les différentes nations du monde. Par contre la structure c'est un ensemble d'éléments interdépendants tels que, si l'on modifie un élément ou une relation, l'ensemble est modifié.

L'économie algérienne s'ouvre depuis 1990, suite à des réformes économiques menées par le gouvernement. Mais la libéralisation effective du commerce extérieur a été entrée en 1994 dans le cadre d'un processus transitoire systémique soutenu également par un plan d'ajustement structurelle (PAS) imposée par le FMI.

Sachant que notre pays est un pays mono- exportateur d'hydrocarbures (98% de ses exportations), est dans une situation où sa structure mit aussi la santé de son économie sont tributaire, du prix mondial du pétrole. En d'autre terme, toute la sphère de l'économie algérienne est soumise à l'aléa des marchés pétroliers et gaziers.

Les mots clés :

La structure, le commerce international, l'évolution commerciale, la mondialisation, la balance commerciale, les exportations hors hydrocarbures, les importations, la politique commerciale, l'ouverture économique, l'intégration, l'internationalisation, la croissance des échanges, la division international du travail, le commerce régional.

The summary :

International trade is considered as the total exchange of goods, services and capital between a country and its external partners, or it is the whole of the commercial transactions between the different nations of the world. On the other hand the structure is a set of interdependent elements such that, if one modifies an element or a relation, the set is modified.

The Algerian economy has been opening since 1990, following economic reforms led by the government. But the effective liberalization of foreign trade was entered in 1994 as part of a systemic transitional process also supported by a structural adjustment plan (SAP) imposed by the IMF.

Knowing that our country is a mono-exporter of hydrocarbons (98% of its exports), is in a situation where its structure also put the health of its economy depend on the world price of oil. In other words, the entire sphere of the Algerian economy is subject to the vagaries of the oil and gas markets.

Keywords :

Structure, international trade, trade development, globalization, trade balance, non-hydrocarbon exports, imports, trade policy, economic openness, integration, internationalization, trade growth, international division of labor, regional trade.